



REPUBLIQUE DU TCHAD

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

Observatoire National du Dividende Démographique

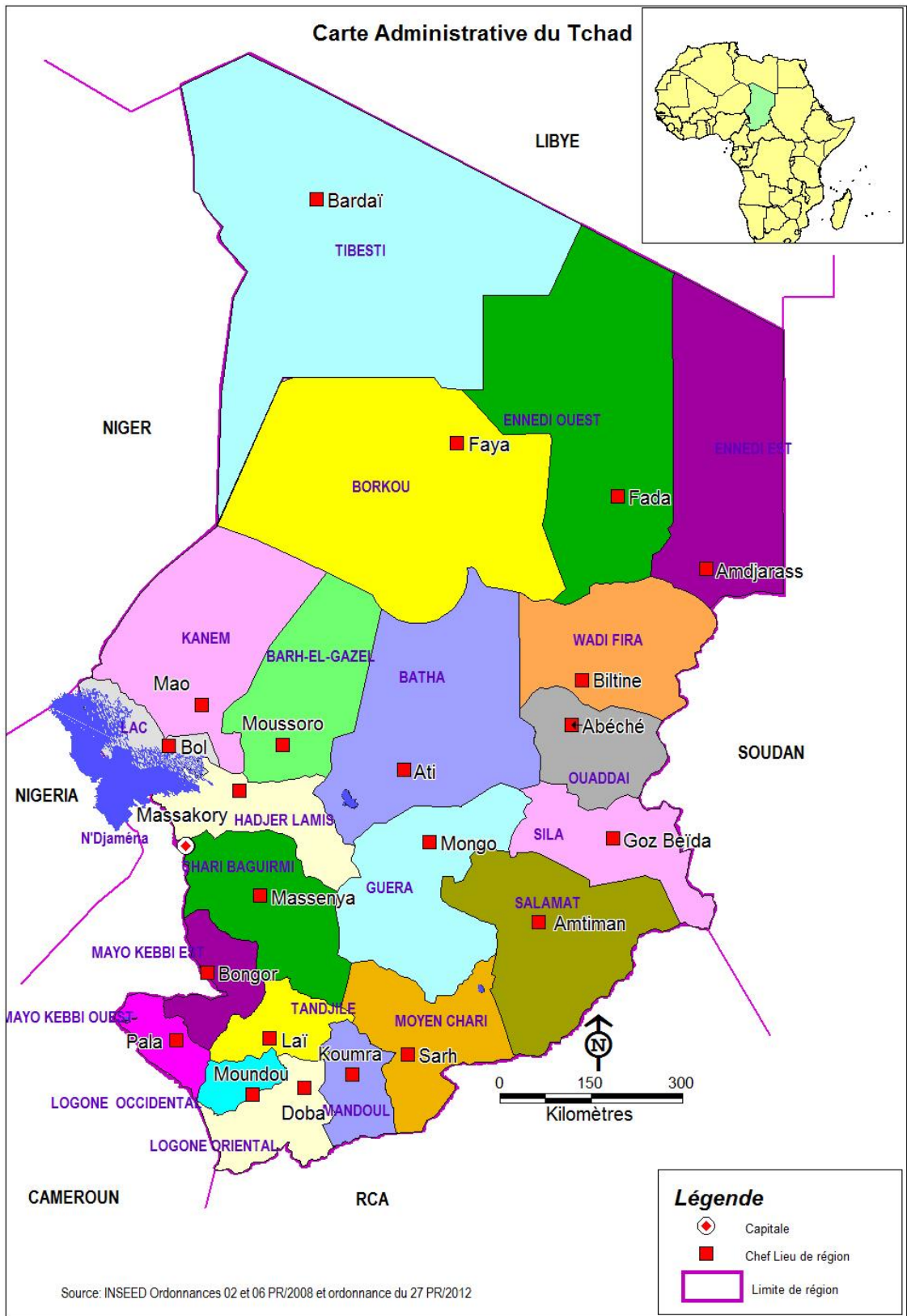
RAPPORT NATIONAL SUR LE SUIVI
DES INDICATEURS DU DIVIDENDE
DEMOGRAPHIQUE AU TCHAD



SWEDD TCHAD



MAI 2019



SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	iii
LISTE DES GRAPHIQUES	iv
SIGLES ET ACRONYMES	v
PREFACE	viii
RESUME EXECUTIF	ix
FICHE SYNOPTIQUE	xiv
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : GENERALITES SUR L'OBSERVATOIRE NATIONAL DU DIVIDENDE	
DEMOGRAPHIQUE	3
I.1- Mise en place de l'ONDD	3
I.2- Objectifs et missions de l'ONDD	3
I.3- Organes de l'ONDD	5
CHAPITRE II : CONTEXTE NATIONAL	7
II.1- Contexte sociodémographique	7
II.2- Contexte sociopolitique	11
II.3- Contexte socioéconomique	12
CHAPITRE III : PRESENTATIONS METHODOLOGIQUES	21
III.1- Méthodologie de calcul de L'ICDE.....	21
III.2. Concepts et Méthodologie de calcul de L'IQCV.....	27
III.3- Méthodologie de calcul de L'ISSP	30
III.4- Méthodologie de calcul de L'IDHE	31
III.5 Méthodologie de calcul de l'ISRT.....	33
III.6. Méthodologie de calcul de l'I2S2D	35
CHAPITRE IV : RESULTATS.....	36
IV.1. Résultats de l'ICDE.....	36
IV.1.1- Au niveau national	36
IV.1.2- Analyse comparative des pôles	38
IV.1.3- ICDE selon les pôles	46
IV.2- Résultats de l'IQCV	46
IV.2.1- IQCV au niveau national.....	47
IV.2.2- IQCV au niveau des pôles	48
IV.3-Résultats de l'ISSP	49
IV.3.1-Dynamiques de la pauvreté au niveau national	49
IV.3.2- Analyse comparative des pôles	50
IV.3.3- Dynamiques de la pauvreté au niveau des pôles	55
IV.4- Résultats de l'IDHE.....	59
IV.5- Résultats de l'ISRT	63
IV.6. Résultats de l'I2S2D	67
RECOMMANDATIONS	69
BIBLIOGRAPHIE	72
ANNEXES	xv
Annexe 1 : Equipe de Rédaction (Ateliers de BONGOR, MARA et INSEED)	xv
Annexe 2 : Equipe de finalisation	xvi
Annexe 3 : Equipe de validation (atelier de Mara)	xvii
Annexe 4 : Tableaux des indicateurs de la pauvreté	xviii

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Evolution des déficits du compte courant (en % du PIB)	16
Tableau 2: Nombre d'indicateurs de suivi par sous-dimension	34
Tableau 3: ICDE au niveau national	36
Tableau 4: ICDE selon le sexe	37
Tableau 5: ICDE selon le milieu de résidence.....	38
Tableau 6: Profils agrégés par tranche d'âge - zone Saharienne.....	39
Tableau 7: Profils agrégés par tranche d'âge - zone Métropolitaine	42
Tableau 8: Profils agrégés par tranche d'âge - zone Centre-Est.....	43
Tableau 9: Profils agrégés par tranche d'âge - zone Sud-Est	44
Tableau 10: Profils agrégés par tranche d'âge - Zone Sud-Ouest.....	45
Tableau 11: ICDE par pôle	46
Tableau 12: IQCV et Sous indicateurs par pôle.....	48
Tableau 13: IQCV par pôle.....	49
Tableau 14: Indices dimensionnels et IDHE par Pôles	60
Tableau 15: Indices de la dimension réseaux et territoires	64
Tableau 16: Indices de la dimension réseaux et territoire du Tchad par pôle économique	66
Tableau 17: Indicateurs dimensionnels et I2S2D	68

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Evolution de la croissance économique entre 1984 et 2015	12
Graphique 2: Evolution du PIB (réel et hors pétrole) entre 2011 et 2015	13
Graphique 3: Indicateurs de pauvreté au Tchad en 2003 et 2011	19
Graphique 4: Cadre d'évaluation du bien-être et du progrès de l'OCDE.....	29
Graphique 5: Consommation et Revenu du travail moyens par âge de la Zone Saharienne	38
Graphique 6: Consommation et Revenu du travail moyens par âge du Grand Kanem	40
Graphique 7: Consommation et Revenu du travail moyens par âge de la	41
Zone Métropolitaine	41
Graphique 8: Consommation et Revenu du travail moyens par âge de la zone Centre-Est..	42
Graphique 9: Consommation et Revenu du travail moyens par âge de la zone Sud-Est	44
Graphique 10: Consommation et Revenu du travail moyens par âge de la Zone Sud-Ouest	45
Graphique 11: IQCV national.....	48
Graphique 12: Niveau des indicateurs synthétiques sur la dynamique de la pauvreté	50
Graphique 13: Niveau de l'ISSP par pôle	51
Graphique 14: Niveau de la dynamique de la pauvreté pure par pôle.....	53
Graphique 15: Niveau de la dynamique de la non pauvreté pure par pôle	54
Graphique 16: Niveau de la dynamique de la sortie de la pauvreté par pôle	54
Graphique 17: Basculement dans la pauvreté par pôle	55
Graphique 18: Dynamique de la pauvreté dans la zone Métropolitaine de 2003 à 2011	56
Graphique 19: Dynamique de la pauvreté dans le pôle du Sud-Ouest de 2003 à 2011	56
Graphique 20: Dynamique de la pauvreté dans le Grand-Kanem de 2003 à 2011	57
Graphique 21: Dynamique de la pauvreté dans le Centre-Est de 2003 à 2011	57
Graphique 22: Dynamique de la pauvreté dans la zone saharienne de 2003 à 2011	58
Graphique 23: Dynamique de la pauvreté dans le Sud-Est de 2003 à 2011	58
Graphique 24: Tchad et pays Benchmark	63
Graphique 25: Niveau de l'I2S2D par Pôle	67

SIGLES ET ACRONYMES

AFD	Agence Française de Développement
BET	Borkou Ennedi Tibesti
BIT	Bureau International du Travail
BTP	Bâtiments & Travaux Publics
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire pour l'Afrique Centrale
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
CFA	Centre de Formation et d'Apprentissage
CFC	Centre de Formation Continue
CNNTA	Centre National de Nutrition et des Technologies Alimentaires
CNP	Comité National de Pilotage
CNS	Conférence Nationale Souveraine
CNTS	Centre National de Transfusion Sanguine
CONAM	Commission Nationale d'Affectation et de Mutation
CPA	Centrale Pharmaceutique d'Achat
CREFAT	Centre de Recherche en Economie et Finance Appliquées de Thiès
CREG	Centre de Recherche en Economie Générationnelle
CS	Centre de Santé
DAS	Durée Attendue de Scolarisation
DCPU	Document Cadre de Planification Urbaine
DD	Dividende Démographique
DMS	Durée Moyenne de Scolarisation
DSR	Délégation Sanitaire Régionale
DURAH	Développement Urbain et Amélioration de l'Habitat (Projet)
ECOSIT	Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad
EDST	Enquête Démographique et de Santé au Tchad
EFE	Education-Formation en liaison avec l'Emploi
ENASS	Ecole Nationale des Agents Sanitaires et Sociaux
ENI	Ecole Normale d'Instituteurs
EPMVT	Enquête sur la Pauvreté Multidimensionnelle et la Vulnérabilité au Tchad
EVN	Espérance de Vie à la Naissance
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
HCNE	Haut Comité National pour l'Environnement
HGRN	Hôpital Général de Référence Nationale
HME	Hôpital de la Mère et de l'Enfant
I2S2D	Indicateur Synthétique de Suivi du Dividende Démographique
ICDE	Indicateur de Couverture de la Dépendance Economique
ICONST	Indice de Consommation par Tête
IDE	Infirmiers Diplômés d'Etat
IDHE	Indicateur de Développement Humain Elargi
IDEN	Inspection Départementale de l'Education Nationale
IDMS	Indice de la Durée Moyenne de Scolarisation
IE	Indice de l'Education
IEB	Inspection de l'Enseignement de Base
IESG	Inspection de l'Enseignement Secondaire Général

IEVN	Indice d'Espérance de Vie à la Naissance
IIAG	Indice Ibrahim de la Gouvernance en Afrique
INSEED	Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
IPEP	Inspection Pédagogique de l'Enseignement Primaire
IPM	Indice de Pauvreté Multidimensionnelle
IQCV	Indicateur de la Qualité de Cadre de Vie
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
ISFN	Indice Synthétique de Fécondité à la Naissance
ISRT	Indicateur Synthétique des Réseaux et Territoires
ISSP	Indicateur Synthétique de Sortie de la Pauvreté
ITIE	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives
LCD	Life Cycle Deficit (Déficit du Cycle de Vie)
MACMN	Ministère de l'Aviation Civile et de la Météorologie Nationale
MATDHU	Ministère de l'Aménagement du Territoire, du Développement de l'Habitat et de l'Urbanisme
MCD	Médecin-Chef de District
MENPC	Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique
MFB	Ministère des Finances et du Budget
MIDAC	Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et de l'Aviation Civile
MITD	Ministère des Infrastructures, des Transports et du Désenclavement
MSP	Ministère de la Santé Publique
NP	Non Pauvreté
NPNP	Non Pauvreté Pure
NTA	National Transfert Accounts (Comptes de Transferts Nationaux)
OCHA	Coordination des Nations Unies pour les Affaires Humanitaires
ODD	Objectifs de Développement Durable
OHDU	Observatoire de l'Habitat et du Développement Urbain
ONDD	Observatoire National du Dividende Démographique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OPHI	Oxford Poverty and Human Development Initiative
PADUR	Projet d'Appui au Développement Urbain
PAFSI	Programme d'Appui à la Réforme des Forces de Sécurité Intérieure
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PDUT	Plan de Développement et d'Urbanisme du Tchad
PIB	Produit Intérieur Brut
PIP	Plan d'Investissement Prioritaire
PNAE	Programme National d'Action Environnementale
PND	Plan National de Développement
PNP	Pauvres vers Non Pauvres
PNS	Politique Nationale de Santé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PP	Pauvreté Pure ou Pauvreté chronique
PRA	Pharmacie Régionale d'Approvisionnement
PROADEL	Projet d'Appui au Développement Local
PSDRHS	Plan Stratégique de Développement des Ressources Humaines pour la Santé
PTF	Partenaires Techniques et Financiers

PUR	Plan Urbain de Référence
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RNDH	Rapport National de Développement Humain Durable
SDAU	Schéma Directeur d'Aménagement Urbain
SFDE	Sages-femmes Diplômées d'Etat
SNAT	Schéma National d'Aménagement du Territoire
SNL	Stratégie Nationale du Logement
SRAT	Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
SNRP	Stratégie Nationale de Réduction de Pauvreté
SNT	Stratégie Nationale de Transports
SWEDD	Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend (Projet pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel)
SWOT	Strengths Weakness Opportunities Threats (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)
TBA	Taux Brut d'Admission
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TCEI	Tableaux des Comptes Economiques Intégrés
TRE	Tableaux Ressources Emplois
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UPI	Unité de Production Informelle
WGI	WorldWide Governance Indicators (Indicateurs de la Bonne Gouvernance)

PREFACE

Il est indéniable aujourd'hui que deux facteurs majeurs détermineront les perspectives de croissance économique de l'Afrique : la croissance de la proportion de la population en âge de travailler et la qualité des institutions. Le premier facteur fait référence à la notion de dividende démographique qui décrit l'avantage économique par nature transitoire dont dispose un pays en cours de transition démographique : durant une période suivant la baisse de la natalité, le pays a une pyramide des âges particulière avec un nombre maximum de jeunes adultes, et relativement peu d'enfants et de personnes âgées. Cela se traduit par une population extrêmement productive, capable d'assurer un maximum de production économique, avec peu de transferts de richesse nécessaire vers les enfants et les personnes âgées.

Dans la perspective de suivi de la capture du Dividende Démographique au Tchad, le Gouvernement, avec l'appui technique et financier du Fonds des Nations Unies pour la Population et de la Banque Mondiale, a décidé d'élaborer le rapport national sur le suivi du dividende démographique basé sur la méthodologie des National Transfer Accounts (NTA). C'est un rapport destiné à informer les pouvoirs publics et les autres décideurs de l'état actuel du développement et à orienter leurs actions pour réaliser le bonus démographique et, partant, capturer le dividende démographique. Il fait suite aux 5 rapports des différentes dimensions de l'Observatoire National du Dividende Démographique.

Le présent rapport constitue une niche d'informations fiables qui révolutionneront le processus de décision, notamment en matière des politiques publiques en lien avec le développement du pays.

A cet effet, J'exhorte les services publics, les partenaires au développement, les Organisations Non Gouvernementales et tous les acteurs sociaux, économiques et politiques, à en faire la voie la plus officielle de diffusion des principaux indicateurs de suivi des politiques démographiques, socioéconomiques et à y faire systématiquement recours sans hésitation aucune et, ceci, pour le plus grand intérêt du pays.

Je voudrais saisir cette opportunité pour exprimer, au nom de Son Excellence le Président IDRIS DEBY ITNO, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, toute notre gratitude à tous nos partenaires nationaux et internationaux dont la contribution matérielle, technique et financière a permis la production de ce rapport national. Je tiens à remercier particulièrement la Banque Mondiale et l'UNFPA.

Pour finir, j'adresse mes remerciements et félicitations aux consultants internationaux et nationaux et aux cadres de l'administration publique qui ont apporté leur appui technique pour la production dudit rapport.

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT


Dr Issa DOUBRAGNE



RESUME EXECUTIF

Le présent rapport national sur le suivi du Dividende Démographique (DD), premier document du genre de l'Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD), fait l'analyse du processus de capture du DD au Tchad à travers cinq indicateurs.

Outil de veille, l'ONDD, dont la mission est d'assurer le suivi du processus de la capture du dividende démographique, prend en compte les orientations et recommandations normatives nationales et internationales en matière de production et de diffusion de données socio-économiques et démographiques.

Utilisant fondamentalement la méthodologie des Comptes de Transferts Nationaux (Acronyme en anglais NTA), les analyses de l'ONDD offrent des informations et données selon les dimensions suivantes. Ces dimensions sont :

1. Le déficit du cycle de vie;
2. La qualité du cadre de vie ;
3. La dynamique de la pauvreté ;
4. Le capital humain ;
5. Les réseaux et territoires.

Dimension 1 : Déficit du Cycle de Vie

Défini comme la différence entre la consommation et le revenu du travail au cours de la vie, le Déficit du Cycle de Vie (LCD) est mesuré à travers l'Indicateur de la Couverture de la Dépendance Economique (ICDE).

L'analyse des résultats de calcul de l'ICDE au niveau national par tranche d'âges montre que le déficit à la jeunesse (0-27ans) et le déficit à la vieillesse (62 ans et plus) sont respectivement de 2 403,63 milliards de FCFA et 86,83 milliards de FCFA. En ce qui concerne le surplus économique (28-61 ans), il est de 955,90 milliards de FCFA. La valeur de l'ICDE est de 0,384 soit 38,4%. Cela signifie que le Tchad prend en charge 38,4% du gap de consommation des jeunes et des personnes âgées à travers le surplus économique des travailleurs.

Au regard des niveaux de consommation et de revenu du travail, les résultats au niveau des pôles montrent que seuls deux pôles présentent un excédent de cycle de vie c'est à dire un déficit négatif (pôle Sud-Est et pôle Sud-Ouest) avec l'excédent le plus important observé dans le pôle Sud-Ouest et chiffré à 45,2 milliards de surplus de revenu.

Dimension 2 : Qualité du Cadre de Vie

La dimension 2 de suivi du DD (Qualité du Cadre de Vie) prend en compte l'ensemble d'éléments couvrant la vie d'une personne. C'est l'environnement dans lequel la personne vit, considéré du point de vue de son influence sur la qualité de vie.

En 2011, l'Indicateur de mesure de la Qualité du Cadre de Vie, c'est-à-dire l'indicateur synthétique de suivi de la Qualité du Cadre de Vie (IQCV) était moyen au niveau national avec une valeur de 52,4%. Toutefois, les sous- indicateurs suivants ayant des valeurs faibles et tirant l'IQCV national vers le bas, constituent des préoccupations. Ce sont :

- Engagement civique : 43,7% ;
- Logement : 48,7% ;
- Environnement : 45,2% ;
- Sécurité : 45,4%.

Au niveau des pôles, l'analyse montre que l'IQCV ne couvre pas de disparités remarquables.

Dimension 3 : Dynamique de la pauvreté

La mesure et l'analyse de la pauvreté sont d'une importance particulière dans le processus de suivi et d'évaluation de l'efficacité des politiques publiques, mais aussi dans la surveillance de l'évolution de la situation en ce qui concerne l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) et la réalisation du DD. La dynamique de la pauvreté est l'étude des variations de bien-être dans le temps. Il est question d'étudier et de donner un aperçu de ce qui conduit les ménages dans des situations de pauvreté. L'analyse de la dimension 3 a pour objectifs entre autres :

1. Identifier les individus qui entrent (dans) ou sortent (de) la pauvreté au fil du temps ;
2. Analyser les principaux facteurs qui jouent un rôle important dans cette mobilité dans la pauvreté ;
3. Estimer les incidences et étudier les dynamiques de pauvreté au niveau infra ;
4. Analyser la situation des pôles et mieux considérer l'hétérogénéité spatiale des indicateurs de pauvreté.

Selon les résultats de l'ECOSIT3, le taux de pauvreté (son incidence) est évalué à 46,7%. Il était estimé à 55% en 2003.

L'approche dynamique utilisée ici pour l'analyse de la Dimension 3, a porté sur les champs de la pauvreté qui sont : (1) pauvreté pure, (2) non pauvreté pure, (3) basculement dans la pauvreté, (4) sortie de la pauvreté et (5) indicateur synthétique de sortie de la pauvreté.

- Pauvreté Chronique ou Pauvreté Pure (PP) :

La pauvreté pure est le pourcentage des ménages restés pauvres sur la période (pauvres à t_0 et pauvres à t_1). Au Tchad, en matière de pauvreté chronique, ce sont les zones Sud-Ouest et Sud-Est qui affichent les taux les plus élevés avec 45,76% et 39,1% respectivement entre 2003 et 2011. Par contre, dans les pôles Centre-Est et

Métropolitain le taux de pauvreté chronique est plus faible (8,07% et 17,71% respectivement).

- **Non pauvreté pure (NPNP) :**

La non Pauvreté Pure est définie comme le pourcentage des ménages restés non pauvres sur la période (non pauvres à t_0 et non pauvres à t_1).

Sur la période couverte par l'enquête, sur l'ensemble des pôles, c'est dans la zone métropolitaine que la proportion de ménages restés non pauvres est la plus élevée (49,73%), suivie du Grand Kanem avec 30,7%, puis du Centre-Est avec 27,35%. La zone Sud-Est occupe la dernière place avec 13,45% de non pauvres pures, après la zone Sud-Ouest avec 24,14%.

- **Basculement dans la pauvreté (NPP) :**

Le Basculement dans la pauvreté désigne le pourcentage des ménages non pauvres à t_0 devenus pauvres à t_1 .

Au Tchad, la vulnérabilité est plus accentuée dans le Centre-Est que dans les autres pôles. En effet, la proportion de ménages ayant basculé dans la pauvreté est plus élevée dans le Centre-Est (30,26%) sur la période, suivi de la zone Sud-Est (21,28%). Par contre le basculement dans la pauvreté est moins observé dans la zone Sud-Ouest (9,59%) et la zone Métropolitaine (12,46%).

- **Sortie de la pauvreté (PNP) :**

La sortie de la pauvreté représente le pourcentage des ménages pauvres à t_0 devenus non pauvres à t_1 . La proportion de ménages sortis de la pauvreté sur la période est plus importante dans le Centre-Est (34,31%), suivi de la zone saharienne (32,05%) et du Grand-Kanem (28,68%). Par contre la zone métropolitaine est celle qui enregistre la plus faible proportion de ménages qui sont sortis de la pauvreté (20,09%), suivie du Sud-Ouest (20,51%).

- **Indicateur Synthétique de Sortie de la Pauvreté (ISSP) :**

L'ISSP traduit le potentiel d'émergence en termes d'amélioration du niveau de bien-être dans une zone donnée. Il permet de capter parmi les populations en situation transitoire, celles qui sortent effectivement de la pauvreté.

Au niveau national, parmi les ménages en situation transitoire, plus de la moitié est sortie de la pauvreté ou s'est stabilisée dans la non pauvreté (ISSP=55,4% et Indice de stabilité= 48,75%). Au niveau des pôles, on note que la zone métropolitaine vient en tête avec un ISSP de 67,46%, suivie du Centre-Est (64,04%), du Grand Kanem (59,79%) et de la zone Saharienne (57,91%). Le pôle présentant le plus de difficultés d'émergence est le Sud-Est (37,55%).

Dimension 4 : Capital humain élargi

Le capital humain recouvre les connaissances, les qualifications, les compétences et les autres qualités d'un individu qui favorisent le bien-être personnel, social et

économique. Le développement économique d'un pays résulte en grande partie du niveau de son capital humain.

Depuis les décennies 90, l'Indice de Développement Humain (IDH) constitue un important outil de mesure des progrès réalisés par les pays en matière de développement. Il prend en compte l'espérance de vie à la naissance, la durée de scolarisation et le niveau de revenus.

L'Indicateur de Développement Humain Etendu (IDHE), introduit la fécondité et la consommation (à la place du revenu) dans l'analyse du capital humain. La valeur calculée de l'IDHE au niveau national en 2011 est de 39%. Cette valeur calculée est inférieure à 50% exprimant le niveau faible du capital humain étendu au Tchad.

En dépit d'une valeur acceptable de niveau de vie au Tchad (54,4%), le développement humain est compromis par les faiblesses du système éducatif (20,7%) et sanitaire (40,2%). La Durée Moyenne de Scolarisation (DMS=1,4 ans) et la Durée Attendue de Scolarisation (DAS=7,4 ans) expliquent le faible niveau de développement de l'éducation. L'espérance de vie à la naissance faible (52,4 ans) et l'indice synthétique de fécondité élevé (plus de 6 enfants par femmes)¹ viennent affaiblir davantage l'indicateur.

Au niveau des pôles, il convient de mentionner que l'ensemble est caractérisé par un faible niveau de développement et les disparités inter-pôles sont plutôt faibles. Toutefois, les pôles Métropolitain et Saharien arrivent en tête avec des niveaux d'IDHE respectifs de 48,9% et 46,9%. Enfin, les zones Sud-Est et Sud-Ouest ont les plus faibles niveaux de développement humain avec respectivement 44,4% et 41,3%.

Dans l'ensemble des pôles, les indicateurs d'éducation et de santé sont faibles tirant vers le bas l'IDHE.

Dimension 5 : Réseaux et Territoires

L'indicateur de réseaux et territoires renseigne sur la mobilité territoriale en décrivant l'attractivité des zones, la migration urbaine, les flux financiers et de biens et services, ainsi que la répartition des infrastructures d'un territoire national.

L'Indicateur Synthétique Réseaux et Territoires (ISRT) est très faible au niveau national (6,1%). Le pays demeure encore à 44 points de la cible moyenne.

Indicateur Synthétique de Suivi du Dividende Démographique (I2S2D)

L'I2S2D est un outil de synthèse qui permet d'apprécier la capture du dividende démographique. Plus précisément :

- L'I2S2D est construit autour de 5 dimensions, à savoir l'ICDE, l'IQCV, l'ISSP, l'IDHE et l'ISRT ;

¹ INSEED (2009).

- la méthodologie de calcul de l'I2S2D est celle du Diamant de PORTER ou Modèle des 5 forces de PORTER qui a été pensé par Michel Porter pour analyser l'attractivité d'un secteur d'activité ;
- les indicateurs des 5 sous-dimensions mesurent le potentiel, alors que l'I2S2D mesure la capacité de capturer le DD.

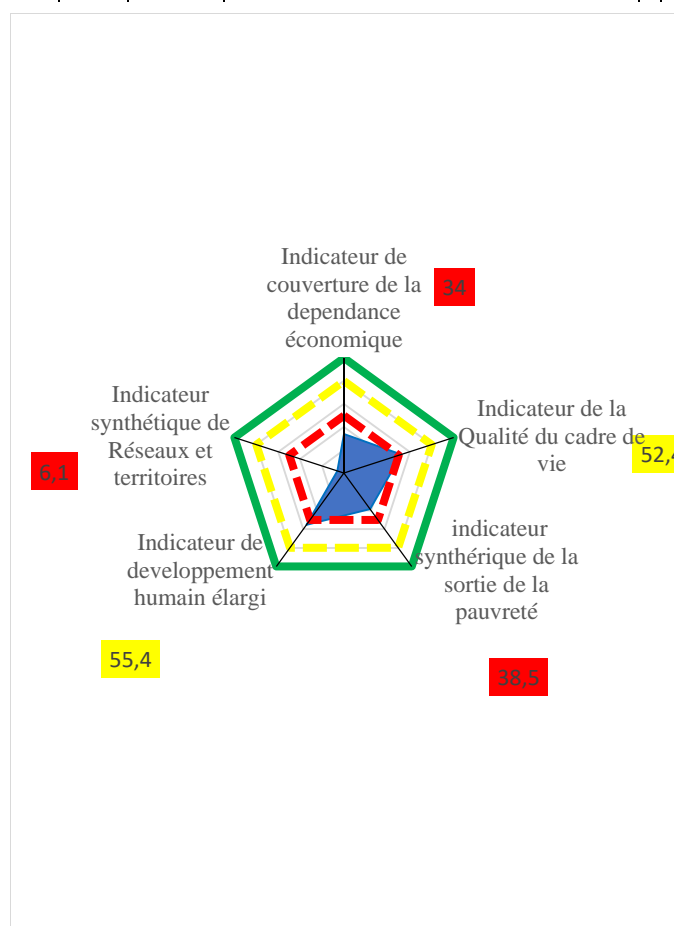
L'I2S2D mesure la capacité d'un pays à faire face à la demande sociale (éducation, santé, emploi, logement, alimentation, ...) liée au déficit du cycle de vie à la jeunesse et à la vieillesse. Pour le Tchad, l'I2S2D est évalué à 30,4% en 2011-2012. Des investissements importants sont nécessaires dans les dimensions **Réseaux et territoires**, **Déficit de cycle de vie** et **Capital humain** pour un bénéfice effectif de la capture du Dividende Démographique au Tchad. Les deux autres dimensions sont dans la zone jaune (moyen). Au niveau des pôles, l'I2S2D présente les disparités suivantes :

- Saharien : 25% ;
- Grand Kanem : 7% ;
- Métropolitain : 42% ;
- Centre-Est : 22% ;
- Sud-Est : 42% ;
- Sud-Ouest : 44%.

FICHE SYNOPTIQUE

Suivi du Dividende Démographique----Fiche Synoptique du Tchad

Métadonnées	Economique	PIB/par tête	823 USD (2017) 411 966FCFA (2018)	Mesure du DD	DD	LCD	1910,3 Milliards FCFA-2016 (31% du PIB)	
		Budget	1 343,03 milliards F CFA (2018)			RSE	39%(2016)	
		Taux de croissance Economique	2,4 % (2018)			DD	0,288%(2016)	
	Monnaie	Masse Monétaire	895 milliards F CFA (2017)	I2S2D DU TCHAD				
		Inflation	4,0 (2018)					
		Valeur FCFA	1 Euro = 656 XAF 1 USD = 621,9 XAF (2018)					
	Emploi	Taux de chômage	5,7% (2011)					
		Taux de sous-emploi	40,8% (2011)					
	Population	Dynamique de la population	Population	15 162 044 habitants (2018)				
			ISF	6,4 enfants par femme (2015)				
Dépendance démographique			111% (2018)					
Taux de contraception moderne femmes 15-49 ans			5% (2015)					
Taux de mariage précoce			38,3 (2015)					
Santé		Taux de mortalité Infanto- Juvénile	133‰ (2015)					
		Taux de mortalité Maternelle	860 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes (2015)					
		Espérance de vie à la naissance	52,9 ans (2015)					
Education		Taux brut de scolarisation au Primaire (6-11 ans)	95,1% (2015)					
		Taux brut de scolarisation des jeunes filles au primaire (6-11 ans)	82,7% (2015)					
		Taux brut de scolarisation au cycle moyen (12-15 ans)	28,7% (2015)					
		Taux brut de scolarisation des jeunes filles au cycle moyen (12-15 ans)	18,4% (2015)					
		Taux brut de scolarisation au cycle secondaire (16-18 ans)	18,2% (2015)					
		Taux brut de scolarisation des jeunes filles au cycle secondaire (16-18 ans)	8,8% 9 (2015)					



INTRODUCTION

Pendant longtemps, la croissance économique a été au cœur des politiques de développement en Afrique. Les années 1990 ont marqué un changement radical dans cette vision. D'autres théories apparaissent par rapport aux idées traditionnelles sur la manière dont les gouvernements doivent influencer sur le bien-être de leurs populations. Dès lors, les gouvernements s'accordent pour mettre en place des politiques de population appropriées. La Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) (Caire, 1994) est l'acte le plus marquant de cette prise de conscience. Ensuite, ont suivi d'autres rencontres internationales sur les questions de population et développement telles que la Conférence Mondiale sur les Femmes (Beijing 1995) et le Sommet Mondial sur le Développement Social (Copenhague 1995).

A la suite de ces rencontres, les gouvernements avec l'appui de leurs partenaires ont élaboré et mis en œuvre des politiques et des stratégies visant à réduire la pauvreté. Au Tchad, le Gouvernement s'est engagé dans la lutte contre la pauvreté en élaborant et en mettant en œuvre les Stratégies Nationales de Réduction de Pauvreté (SNRP1 et 2), le Plan National de Développement (PND) 2013-2015 et aujourd'hui, le document de « la Vision 2030, le Tchad que nous voulons » qui est décliné en trois (3) plans nationaux de développement dont le premier couvre la période 2017-2021.

En dépit de ces efforts, une frange importante des Tchadiens continue à vivre dans la pauvreté. Suivant les données d'ECOSIT3, l'incidence de la pauvreté se situe à 46,7% au niveau national en 2011.

Lors de la Conférence de l'Union Africaine à Addis-Abeba (Janvier 2016), les Chefs d'Etats africains ont pris l'engagement de placer l'année 2017 sous le thème « tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse ».

Par cette décision, les Chefs d'Etats ont recommandé aux institutions spécialisées et aux pays membres : i) d'accélérer la mise en œuvre d'une initiative continentale sur le dividende démographique et ii) d'élaborer une feuille de route assortie de résultats escomptés et de jalons clés pour l'atteinte du dividende démographique. Les Gouvernements africains ont véritablement pris conscience du danger que représente une forte croissance démographique dans le processus du développement. En effet, il est à noter que la transition démographique dans les pays africains au Sud du Sahara n'est pas encore achevée, car, si l'on observe une baisse de la mortalité, notamment celle des enfants, la fécondité reste encore parmi les plus élevés au monde (exemple : en moyenne 6,4 enfants par femme au Tchad, 7,6 pour le Niger et 7,6 pour la RDC).

Toutes les actions entreprises par les Gouvernements du point de vue population et développement visent à parvenir à une diminution rapide de la fécondité qui permettrait à son tour une diminution relative du nombre de personnes à charge (enfants et personnes âgées) par actif potentiel âgé de 15 à 64 ans. Sous l'effet d'investissements stratégiques dans le domaine de la santé, éducation, politique économique et de la gouvernance, cette évolution permet aux actifs de diminuer les

dépenses pour leurs enfants et de consacrer une part plus importante de leurs revenus à l'épargne et aux investissements productifs susceptibles à terme de booster la croissance économique, d'où la notion du dividende démographique. C'est la voie qu'ont choisi les Tigres Asiatiques (Corée du sud, Taïwan, Hong Kong et Singapour) et de nombreux pays latino-américains pour sortir de la pauvreté. Dans les années 1960, ces Tigres affichaient le même profil et les mêmes statuts démographiques que beaucoup de pays africains aujourd'hui, mais ils ont su capturer le dividende démographique qui est le résultat de politiques ayant visé simultanément la maîtrise de la croissance démographique, l'augmentation du niveau de l'éducation et l'amélioration du système de santé, la diversification de l'économie et l'instauration d'une gouvernance saine.

C'est dans le cadre de la capture du dividende démographique qu'est né le projet pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel (SWEDD) dans six pays sahéliens d'Afrique que sont le Mali, le Burkina Faso, le Niger, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire et le Tchad². Financé par la Banque Mondiale et bénéficiant de l'appui technique de l'UNFPA, le projet SWEDD met un accent particulier sur la santé de la reproduction et l'autonomisation des femmes. Pour rappel, les pays SWEDD sont globalement caractérisés par une incidence élevée de pauvreté, une forte fécondité entraînant ainsi une croissance démographique parmi les plus élevées au monde, une population jeune, une mortalité maternelle élevée dans certains pays et une faible autonomisation des femmes.

Pour mieux assurer le suivi des indicateurs sociaux dans le processus de la capture du DD, le Tchad, à l'instar des autres pays SWEDD, a décidé de mettre en place un Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD) qui doit être un véritable laboratoire de collecte, de traitement, d'analyse et de modélisation des données. L'ONDD doit servir à faire la « veille d'information » et constitue un outil stratégique important permettant d'informer et d'éclairer les décideurs sur l'autonomisation des femmes et l'atteinte du DD dans le sens d'élaboration du document de plaidoyers, de planification et d'orientation de politiques publiques. Il couvre cinq dimensions que sont : (i) déficit du cycle de vie ; (ii) qualité du cadre de vie ; (iii) dynamiques de la pauvreté ; (iv) capital humain et (v) réseaux et territoires.

Dans l'exécution de sa mission, il est recommandé à l'ONDD l'élaboration d'un rapport national, un rapport par dimension et un rapport par pôle économique, dont l'objectif est de documenter l'évolution des indicateurs de suivi par l'ONDD pour toutes les dimensions retenues afin d'éclairer les décideurs publics et les partenaires au développement.

Le rapport national est composé de quatre chapitres. Le premier chapitre est une présentation générale de l'ONDD, le deuxième porte sur le contexte national du Tchad. Au troisième, sont présentées les différentes méthodologies de calcul des sous indicateurs et enfin, les différents résultats obtenus ainsi que les analyses constituent le quatrième.

² Depuis mars 2019, le Benin est le septième pays à intégrer l'espace SWEDD

CHAPITRE I : GENERALITES SUR L'OBSERVATOIRE NATIONAL DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE

Ce chapitre est un bref aperçu sur l'Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD). Il présente succinctement le contexte de sa création, ses missions et ses organes.

I.1- Mise en place de l'ONDD

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 3 (*favoriser l'engagement politique et renforcer la capacité d'élaboration des politiques liées au dividende démographique et la mise en œuvre du projet*) du projet SWEDD, il est prévu la mise en place des Observatoires Nationaux du Dividende Démographique. La création de ces Observatoires sur le DD s'inscrit, comme noté plus haut, dans les orientations et recommandations normatives internationales et nationales en matière de production d'indicateurs. Afin d'optimiser les effets de la mise en œuvre de cette composante 3 du projet au niveau national et atteindre les résultats escomptés, le Gouvernement tchadien, à travers le Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement, a mis en place un **Observatoire National du Dividende Démographique**. L'Arrêté numéro 012/PR/PM/MEPD/SG/2018 du 31 janvier a consacré cette création.

I.2- Objectifs et missions de l'ONDD

I.2.1- Objectifs

L'ONDD a pour objectif principal d'assurer, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, le suivi du processus de la capture du Dividende Démographique par la mise à disposition en temps réel des informations sur les questions de population et développement. L'ONDD vise donc les objectifs spécifiques suivants :

- Fédérer les principales sources de données et en tirer l'information pertinente pour la documentation sur le dividende démographique et l'autonomisation des femmes;
- Elaborer et mettre en place un Tableau de bord Stratégique qui permet aux décideurs centraux et sectoriels clés de mieux orienter et ajuster leurs politiques et programmes de mise en œuvre du DD ;
- Implémenter un système d'information qui, à partir des données existantes collectées permettra un suivi permanent du dividende démographique et de l'autonomisation des femmes ;
- Appuyer les principales structures impliquées dans leurs tâches de collecte, traitement et analyse des données pour améliorer et harmoniser les méthodologies existantes et renforcer les capacités nationales en matière de suivi-évaluation dans ce domaine ;

- Contribuer à améliorer le dialogue de politiques, la mobilisation des ressources, le suivi des allocations et des impacts de l'aide et des politiques et programmes de réduction de la pauvreté et de suivi des conditions de vie.

**Encadré 1 :
Pourquoi développer un ONDD**

Qu'est-ce qu'un observatoire ?

**UN ORGANISME PUBLIC INDEPENDANT
QUI ETUDIE LE PROCESSUS DE CAPTURE DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE**

Un observatoire peut désigner un outil-dispositif d'analyse en continu d'un phénomène ou tendance, qui contribue, par l'information, à la prise de décision à temps en lien avec les questions soulevées. Il est constitué d'un tableau de bord qui porte à connaissance les indicateurs et d'un système d'information qui en constitue le socle technique.

Un Observatoire du Dividende Démographique peut à la fois désigner :

- Un Baromètre de suivi du DD au niveau des pays et au niveau régional
- Un Outil de veille sur des aspects centraux du DD
- Un Vivier d'indicateurs du Dividende Démographique
- Un Outil de modélisation et de comparaison à travers l'IS2D
- Une Base scientifique d'un plaidoyer efficace et efficient
- Un Support pour une formulation de politiques publiques adéquates

Quels sont les intérêts d'un ONDD ?

Sous l'impulsion de la feuille de route de mise en œuvre de l'agenda 2063 de l'Union africaine et suivant les recommandations issues de l'agenda 2030 de développement durable de la Communauté Internationale, et face à une demande sociale croissante en matière de développement économique, le Gouvernement tchadien a commencé à mettre en place de nombreux programmes d'actions à différentes échelles, notamment dans le domaine de la santé, de l'éducation et de l'autonomisation des femmes. Ces différentes politiques publiques doivent être suivies et évaluées au regard des objectifs à atteindre et des moyens qui y sont alloués. Il est nécessaire de diffuser régulièrement les résultats obtenus dans un souci de transparence.

L'observatoire constitue une réponse adaptée à ces besoins de connaissance, d'action et de transparence. Les rôles et intérêts d'un observatoire sont donc multiples :

- Collecter et structurer les données afin de caractériser l'état socio-économique actuel du pays et décrire son évolution vers la capture du dividende démographique;
- Evaluer l'impact des actions menées sur la structure démographique et, partant, la croissance économique, ou plus globalement sur le bien-être de la population ;
- Favoriser les échanges entre différents décideurs et les inciter à travailler ensemble de manière transversale : grâce à une approche factuelle, sur la base des informations fiables, cohérentes, à jour et de large couverture ;
- Aider à la décision, par la valorisation et l'interprétation des données ;
- Réaliser de la prospective pour fédérer les réflexions et préparer les actions futures ;
- Faciliter l'appropriation des problématiques du dividende démographique et des actions à conduire ;
- Valoriser par la communication les actions conduites ainsi que leur évaluation, dans un souci de transparence.

I.2.2- Missions

Destiné à faire la veille informationnelle, l'Observatoire est un outil stratégique important pour l'information et l'éclairage des décideurs sur l'autonomisation des femmes et l'atteinte du dividende démographique à travers l'élaboration de plaidoyers, la planification et l'orientation des politiques publiques. Pour remplir cette mission, l'ONDD s'attelle systématiquement à :

Mesurer :

Collecte et stockage des données.

Recherche et mise en cohérence des données issues des différentes sources.

Mise en perspective avec les sources des organisations sous-régionales.

Etudier :

Analyse et modélisation des données.

Suivi et évaluation des indicateurs du dividende démographique.

Expertise et partenariat.

Diffuser :

Echange d'information à travers un système d'information.

Publication régulière de l'information sur l'autonomisation des femmes et le dividende démographique.

Interventions dans des formations sur le dividende démographique.

Interventions dans les médias.

Recommandations et propositions pour l'aide à la prise de décision sur le dividende démographique.

I.3- Organes de l'ONDD

L'ONDD est composé de deux organes : un Comité National de Pilotage et une Coordination technique.

I.3.1- Le Comité National de Pilotage (CNP)

Le Comité National de Pilotage a pour missions : i) d'approuver le Plan de Travail Budgétaire Annuel de l'ONDD, ii) d'approuver les rapports trimestriels et annuels de l'Observatoire, iii) de donner des orientations à la Coordination technique, iv) de suivre la mise en œuvre des recommandations, v) de rechercher les ressources nécessaires pour l'opérationnalisation et la pérennisation de l'ONDD, vi) et de transmettre les différents résultats de l'ONDD au Comité National du Projet SWEDD.

Le CNP de l'ONDD est présidé par le Directeur Général du MEPD. Il est composé de Directeurs Généraux des ministères sectoriels, des Directeurs de services du Ministère de l'Economie, d'un représentant des élus nationaux, d'un représentant du monde de la recherche et de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED).

I.3.2- La Coordination technique

Conformément à l'Arrêté portant mise en place de l'ONDD, la Coordination technique est composée du Coordonnateur, des experts et du personnel d'appui. Elle est chargée de l'animation et de l'exécution des missions assignées à l'ONDD.

Suivant l'Arrêté créant l'ONDD, le Directeur de l'Economie du MEPD est désigné d'office Coordonnateur de l'Observatoire. Aussi, l'équipe actuelle se compose de quatre (04) experts (02 sociologues, 01 démographe et 01 macro économiste).

En se référant à l'organigramme type proposé par le Partenaire stratégique CREG-CREFAT, la coordination technique de l'ONDD compte travailler en étroite collaboration avec 4 unités :

1. Unité 1 (collecte des données) : INSEED et autres services statistiques sectoriels ;
2. Unité 2 (analyse et modélisation) : Universités, INSEED, Centres de recherche ;
3. Unité 3 (communication et plaidoyer) : MEPD, Ministères Sectoriels;
4. Unité 4 (partenariat technique et financier) : UNFPA, Banque Mondiale, CREG-CREFAT et autres observatoires et organismes en lien avec le DD.

CHAPITRE II : CONTEXTE NATIONAL

Ce chapitre porte sur la présentation du contexte général du Tchad. Il expose successivement les points suivants : le contexte sociodémographique, le contexte sociopolitique et le contexte socioéconomique.

II.1- Contexte sociodémographique

Situé entre les 7^{ème} et 24^{ème} degrés de latitude Nord et les 13^{ème} et 24^{ème} degrés de longitude Est, le Tchad couvre une superficie de 1 284 000 km². Située en Afrique Centrale, la République du Tchad appartient politiquement et économiquement à la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). En raison des similitudes de conditions climatiques, il fait aussi partie des pays sahéliens. Il est limité au Nord par la Lybie, au Sud par la République Centrafricaine, à l'Est par le Soudan et à l'Ouest par le Niger, le Nigeria et le Cameroun.

II.1.1- Situation démographique

Selon le Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2), le Tchad a une population totale estimée à 11 039 873 habitants et composée de 50,6% de femmes et 49,4% d'hommes, avec une forte croissance démographique de l'ordre de 3,6% en moyenne par an. Elle se caractérise par une importante population jeune (âgée de moins de 15 ans) qui en représente 50,6%. Selon les mêmes sources, 68,1% de la population a moins de 25 ans et la tranche des adolescents de 15-24 ans est estimée à 1 909 521 habitants soit 17,5% de la population totale. Ces chiffres montrent que la population est majoritairement jeune. De manière générale, les jeunes de la tranche d'âge de 15-34 ans révolus représentent 29,8% (3 264 758 habitants) de la population totale. La taille moyenne des ménages est de 5,3. Quant au degré d'urbanisation³, il demeure faible et se situe à 21,9%.

L'espérance de vie à la naissance est l'indicateur le plus pertinent pour rendre compte de manière synthétique du niveau de la mortalité. Globalement, plus la mortalité est élevée, plus l'espérance de vie est réduite. La durée de vie moyenne ou espérance de vie à la naissance au Tchad en 2009 est de 52,4 ans : 51,6 ans chez les hommes et 53,4 ans chez les femmes. On constate que les femmes présentent des risques de mortalité moindres que les hommes avec une différence de 1,8 an.

L'évolution des indicateurs démographiques montre que la population du Tchad recensée en 2009, qui était de 11,1 millions d'habitants aurait atteint 12,3 millions d'habitants en 2012 et 13,7 millions en 2015 (année d'évaluation de l'atteinte des

³ Au RGPH2, est considéré comme urbain ou ville tout chef-lieu de département et de région.

OMD). Elle serait estimée à 14 152 314 en 2016 et 15,2 millions d'habitants en 2018 (projections INSEED, 2014). La densité moyenne de la population en 2009 est de 8,6 habitants au Km². Elle varie de 0,1 habitant par kilomètre carré dans la région du Tibesti à 77,3 habitants par kilomètre carré dans la région du Logone Occidental. Cette densité moyenne de la population du Tchad relativement faible, s'établira autour de 12,7 habitants par kilomètre carré en 2020 (projections de l'INSEED, 2014).

La population du Tchad a aussi pour caractéristiques principales son faible niveau de peuplement et sa distribution très inégale entre les régions, les départements, les sous-préfectures et les communes. Il existe deux catégories de zones : des zones de forte concentration et des zones de faible concentration. Environ la moitié de la population du pays (47 %) est concentrée sur seulement 10 % de la superficie totale.

Les résultats issus du RGPH2 donnent des effectifs de populations suivants par pôle :

Pôle Saharien : 286 986 habitants soit 2,6% ;

Grand Kanem : 1 024 444 habitants (9,3%) ;

Pôle Métropolitain : 2 096 701 habitants (19,0%) ;

Pôle Centre-Est : 2 105 468 habitants (19,1%) ;

Pôle Sud-Est : 1 428 668 habitants (12,9%) ;

Pôle Sud-Ouest : 4 097 606 habitants (37,1%).

L'exode rural contribue au déséquilibre de l'occupation du territoire et au surpeuplement des villes où se développent les activités pourvoyeuses d'emplois plus ou moins décents. La mobilité résidentielle au Tchad est faible. L'indice de mobilité résidentielle en 2009 est de 13,4%. Autrement dit, sur 100 personnes nées au Tchad, 87 n'ont jamais changé de sous-préfecture de naissance.

Au Tchad deux types de population cohabitent et se singularisent par leur mode de vie : les nomades et les sédentaires. La population nomade recensée au Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) de 2009 s'élève à 368 066 habitants soit 3,4% de la population totale recensée. En 1993, cette tranche de la population tchadienne totalisait 353 489 personnes, soit 5,7% de la population totale recensée. Entre 1993 et 2009, la population nomade n'a augmenté que de 14 577 habitants en effectif, soit un accroissement de 0,3 %. Ce taux d'accroissement faible pourrait s'expliquer en partie par la sédentarisation liée à plusieurs facteurs dont la sécheresse et la dégradation des conditions de vie qui s'en est suivie.

II.1.2- Contexte socio-sanitaire

En 2015, le Tchad compte 23 Délégations Sanitaires Régionales (DSR), calquées sur le découpage administratif du pays. Le nombre des zones de responsabilité a augmenté de 1652 en 2015 à 1860 en 2017 et les zones fonctionnelles sont passées de 1334 en 2015 à 1589 en 2017. Au Tchad, 1645 centres de santé et 114 hôpitaux sont répertoriés (DSIS, 2018). La distance moyenne parcourue par un patient pour se rendre dans un Centre de Santé (CS) est désormais de 17 km et celle pour se rendre à un hôpital est de 67 km (Annuaire des Statistiques Sanitaires, Tome A, Année 2015). Le taux de couverture sanitaire théorique est de 81%.

D'après l'annuaire statistique sanitaire 2017, le nombre d'agents de santé toutes catégories confondues est estimé à 9 146. Selon les mêmes sources, le ratio habitants pour un médecin est de 24 188, celui d'habitants pour un pharmacien est de 221 777. Par ailleurs, le ratio habitants pour un infirmier s'établit à 3 837.

En 2009, les enfants de moins d'un an, 1-4 ans et 0-4 ans représentent respectivement 3,97%, 17,73% et 20,2% de la population totale. Les femmes en âge de procréer (15-49 ans) représentent quant à elles 22% de l'ensemble de la population. En 2015, les projections révèlent une légère modification de cette structure. En effet, les enfants de moins d'un an, 1-4 ans et 0-4 ans constituent respectivement 4,5%, 15,6% et 20,1% de la population totale. Pour la même année, les femmes de 15-49 ans constituent 21,6% (RGPH2 (2009)).

Selon les résultats de l'EDS-MICS 2014-2015, une femme tchadienne a, en moyenne, 6,4 enfants à la fin de sa vie féconde. Comparé au taux (6,6) des précédentes enquêtes, ce niveau de fécondité a peu changé. L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) varie cependant selon les milieux de résidence, la région et le niveau d'instruction de la femme. Ainsi, en milieu urbain, cet indicateur est de 5,4, contre 6,8 en zone rurale. En considérant les régions, la fécondité varie d'un minimum de 5,0 enfants par femme (Ennedi) à un maximum de 7,6 (Logone Oriental).

Le taux de couverture en Consultation Pré-Natale (CPN) est de 64% (EDS-MICS 2014-2015). Cependant, cette couverture cache des disparités entre les milieux de résidence (83,6% en milieu urbain contre 58,9% en milieu rural). Il faut noter aussi que ce taux ne cesse d'augmenter depuis 2004. La situation montre que le taux de couverture en CPN est passé de 43% en 2004 (EDST II) à 53% en 2010 (MICS 2010) pour atteindre 64% en 2014-2015.

Les résultats de l'EDS-MICS 2014-2015 montrent également que 6 % des femmes de 15-49 ans utilisaient, au moment de l'enquête, une méthode de contraception : 5 % une méthode moderne et 1 % une méthode traditionnelle.

Selon la même source, seulement 24% de naissances ont été assistées par un personnel de santé dont 58,6% en milieu urbain et 15,9% en milieu rural. 10% de

naissances ont été assistées par des accoucheuses traditionnelles formées et 48% par celles non formées.

Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans reste à un niveau très élevé. Le quotient de mortalité infanto-juvénile est de 133‰. Sur 1000 naissances vivantes, 72 sont décédées avant d'atteindre leur premier anniversaire. La comparaison des résultats de l'EDST-II 2004, de la MICS-2010 et de l'EDS-MICS 2014-2015 indique que la mortalité des enfants a diminué de façon très rapide au cours des 10 dernières années. La mortalité infantile n'a pratiquement pas baissé entre 1996-1997 et 2004, mais a diminué de 102‰ à 72‰ entre 2004 et 2014-2015. Les quotients de mortalité juvénile et infanto-juvénile montrent aussi une baisse importante entre 2004 et 2014-2015.

Dans une perspective comparative, il ressort qu'entre 1996-1997 et 2004, le taux de la mortalité maternelle a connu une hausse remarquable (827 en 1996-1997 et 1099 en 2004) avant de chuter en 2014-2015 à 860 (EDS-MICS 2014-2015).

II.1.3- Situation de l'Éducation

Au Tchad, en matière d'éducation, la population scolarisable représente 43,9% de la population totale (RGPH 2, 2009). Durant la dernière décennie, les effectifs scolarisés ont augmenté dans tous les cycles d'enseignement, à un rythme moyen annuel variant de 8% à 12%.

Sur la période de 1990-2014, le Taux Brut d'Admission (TBA) en première année est passé de moins de 52% à plus de 130%, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) a plus que doublé en passant de moins de 50% à plus de 100% avant de revenir à moins de 90% en 2016. Le nombre d'élèves du primaire a presque quintuplé en passant de moins de 0,5 million à plus de 2 270 104 en 2014/2015 pour revenir à 2 213 223 en 2016, soit une baisse annuelle de 2,5%, alors que la tranche d'âge concernée (6-11 ans) a augmenté de 3,7% et la proportion des filles est passée de 30% à plus de 43% durant la même période (RESEN 2014 et PIET 2017).

Le ratio élèves/maître tout statut confondu est de 57, alors qu'il est de 104 pour un enseignant formé. On compte au niveau primaire 1 manuel de lecture pour 2 élèves, 1 manuel de calcul pour 4 élèves et 1 manuel de science pour 2 élèves. S'agissant des salles de classe, on dénombre 61 élèves par division contre 125 élèves par salle de classe construite en dur (Annuaire statistique scolaire 2015-2016).

En ce qui concerne l'espérance de vie scolaire, le nombre d'années qu'un élève tchadien a la chance de passer à l'école est de 6,8 ans dont 8,4 ans chez les garçons et 5,5 ans chez les filles. Par ailleurs, les élèves du milieu urbain espèrent passer 10,4 ans à l'école tandis que ceux du milieu rural espèrent y passer 5,7 ans.

L'enseignement moyen a connu entre 2011-2016 une augmentation en termes d'établissements scolaires et d'effectifs. C'est ainsi que le nombre des

établissements scolaires était passé de 924 en 2010-2011 à 1177 en 2016 soit une augmentation de 253 (27,3%). Les effectifs scolaires ont également augmenté, passant de 315 754 à 377 589 élèves au cours de la même période. Le taux d'achèvement global en 2016 est de 16,9% (dont 9,2% pour les filles) contre 18,3% en 2011.

Le taux d'alphabétisation des personnes âgées de plus de 15 ans, estimé à 22,3% en 2009 (31,3% pour les hommes contre 14,0% pour les femmes), est l'un des plus faibles en Afrique (RGPH2). Sur le plan national, selon l'annuaire statistique 2015-2016, on dénombre 2 235 centres d'alphabétisation avec 100 463 apprenants encadrés par 4 321 animateurs, parmi lesquels 1 400 sont formés soit 36%.

En 2000-2001, le Tchad ne comptait que 7 établissements d'enseignement supérieur à caractère ou d'utilité publique contre plus de 100 établissements en 2015. De même, on dénombrait 6 730 étudiants dont 14,5% des filles en 2000-2001 contre environ 44 000 étudiants dont 22,3% des filles en 2015.

II.2- Contexte sociopolitique

Le Tchad s'est engagé depuis 1990 dans un processus de démocratisation. En 1993, fut organisée une Conférence Nationale Souveraine (CNS) qui marquera le point de départ de la libéralisation de la vie politique. Elle s'est traduite d'abord par l'adoption par référendum, d'une constitution qui a donné naissance à la création d'un nombre important de partis politiques. Depuis l'avènement du multipartisme, le pays a organisé cinq élections présidentielles (1996, 2001, 2006, 2011 et 2016), trois élections législatives (1997, 2002 et 2012) et des élections communales en 2012. En avril 2018, une nouvelle Constitution consacrant la quatrième République a été adoptée.

Le pays est doté de grandes institutions républicaines parmi lesquelles : la Cour Suprême, le Conseil Constitutionnel, la Haute Cour de Justice, la Haute Autorité des Médias et de l'Audiovisuel (HAMA), le Haut Conseil des Collectivités Autonomes et des Chefferies Traditionnelles (HCCACT)... Enfin, les partis politiques, les associations de la société civile et les masses médias concourent au renforcement de la démocratie. Sur le plan administratif, le Tchad a opté en 1996 pour un Etat unitaire fortement décentralisé. Le processus de décentralisation et de déconcentration des services vers les régions et départements a été déclenché. Le pays comptait, selon l'Ordonnance N°027/PR/2012 du 4 septembre 2012, 23 régions dont la commune de N'Djamena, 68 départements et 281 sous-préfectures, y compris les dix arrondissements de N'Djamena, 11 sultanats et 644 cantons. Bien qu'il y ait une volonté manifeste de décentraliser l'administration et la gestion des affaires publiques, il convient cependant de relever que l'organisation administrative du Tchad est fortement marquée par la concentration de certains services de l'État dans la capitale, notamment les services sociaux de base au détriment des autres villes des zones rurales et urbaines.

Le retard du Tchad en matière de développement se justifie en grande partie par les troubles qu'il a connus depuis son indépendance. En effet, le Tchad a connu plusieurs conflits armés pendant au moins trois décennies. Durant cette période, le pays a subi d'énormes pertes tant sur le plan humain que sur les plans économique, matériel et social : une migration massive de sa population vers le Soudan, la Libye, les pays d'Afrique Centrale et d'Afrique de l'Ouest et la France.

Au début de la décennie 2000, non seulement le Tchad est devenu un pays d'accueil des réfugiés Soudanais et Centrafricains essentiellement (750 000 réfugiés, retournés et déplacés en 2013) mais aussi un pays dont la population a connu d'intenses déplacements internes. Cette situation est le résultat des troubles dus aux agissements des mouvements politico militaires tant tchadiens, soudanais que centrafricains et aux conflits intercommunautaires.

Sur le plan sécuritaire, le Tchad s'est militairement engagé sur deux fronts, d'abord à l'intérieur, puis à l'extérieur en appui au Cameroun, Niger, et au Nigéria contre la secte Boko Haram et plus loin encore au Mali contre les groupes djihadistes et terroristes. Des moyens humains, matériels et financiers importants ont été mis à contribution pour pouvoir faire face à la situation. Ce sacrifice pèse sur le budget de l'Etat déjà fragilisé par la chute des revenus pétroliers.

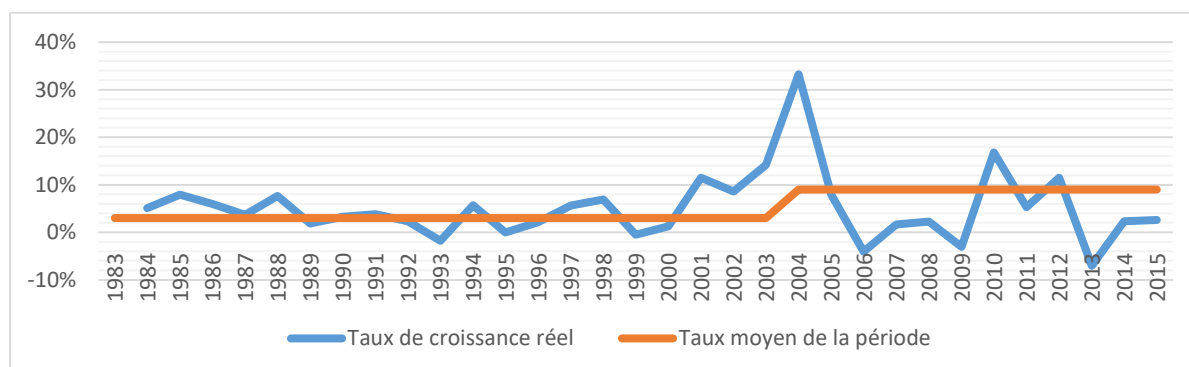
II.3- Contexte socioéconomique

Le contexte socioéconomique décrit l'évolution de la situation économique du Tchad à travers les aspects suivants : croissance économique, finances publiques, commerce extérieur, marché du travail, niveau de vie, pauvreté et inégalités et enfin transport.

II.3.1- Croissance économique

Si l'on considère la période se situant entre 1984 et 2015, la croissance économique au Tchad a évolué en dents de scie avec un pic de 33 % correspondant au début de l'exportation de l'or noir tchadien. Cette évolution est schématiquement décrite par le graphique 1.

Graphique 1: Evolution de la croissance économique entre 1984 et 2015



Source : DEP/MFB, 2016

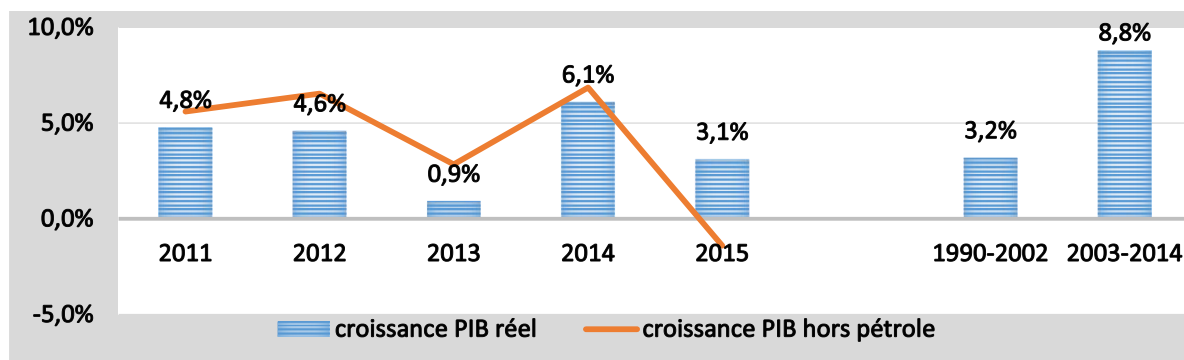
Au cours des trois dernières décennies, l'analyse de la croissance de l'économie nationale peut être décomposée en deux périodes. Avant 2003, le taux moyen de croissance s'est situé à 3% et est porté essentiellement par les secteurs de l'agriculture et de l'élevage. De 2003 à 2015, cette croissance a été boostée par l'exploitation du pétrole, enregistrant un taux moyen de 9%. A partir de 2015 la chute brutale du prix du baril de pétrole, conjuguée à l'insécurité imputable aux agissements terroristes de Boko Haram dans le bassin du Lac Tchad a négativement influé sur la croissance au cours des trois dernières années. Ainsi, en 2016, l'économie tchadienne a enregistré un taux de croissance de -3,6% ; celui de 2017 est estimé à -4,8%. En 2018, il est attendu un taux positif de 2,6%.

Certes à partir de 2004, l'essor du secteur pétrolier a permis une augmentation substantielle de la part des industries pétrolières dans la formation des richesses nationales. L'année 2004 a été aussi marquée par la hausse du secteur industriel, consécutivement aux investissements importants réalisés pour l'acquisition d'équipements pétroliers. Cette situation a sensiblement modifié le poids du secteur industriel mais n'a pas modifié la structure de l'économie (composition du PIB) du pays où le poids relatif du secteur agricole reste encore prépondérant.

Le secteur primaire, essentiellement agricole, informel et à faible valeur ajoutée, représente environ 50% du Produit Intérieur Brut sur la période 2009-2013, contre environ 36% sur la même période pour le secteur des services. Au regard du graphique 2, la croissance connaît un repli dans le secteur non pétrolier, s'expliquant notamment par le déclin des activités pétrolières.

En effet, la baisse des ressources pétrolières implique une contraction des dépenses publiques qui n'est pas sans conséquence sur les secteurs des Bâtiments Travaux Publics (BTP) et les services non marchands d'administration publique, d'éducation et de santé. Les impacts directs de la morosité du secteur pétrolier s'exercent sur les activités de transport, les services aux entreprises (activités de sous-traitance au profit des entreprises pétrolières) et sur les services financiers. En outre, le licenciement des travailleurs du secteur pétrolier joue négativement sur les revenus des ménages et leur consommation et donc sur la croissance, accentuant de facto la baisse des recettes publiques.

Graphique 2: Evolution du PIB (réel et hors pétrole) entre 2011 et 2015



Source : INSEED et DEP/MFB, 2016

II.3.2- Situation des finances publiques

L'évolution récente des finances publiques de l'Etat montre très peu d'amélioration en termes de mobilisation des ressources car sur la période 2011 à 2014, les recettes totales (y compris les dons) se fixent en moyenne autour de 25,2% du PIB malgré les hausses de recettes pétrolières et leur part importante dans les ressources de l'Etat (environ 70%). Cette situation serait la conséquence de la faiblesse du taux de pression fiscale hors pétrole qui est resté quasiment inchangé aux alentours de 7,3% du PIB hors pétrole. La baisse continue du cours de pétrole sur la période 2014-2016 a privé le Tchad d'importantes ressources, ce qui s'est traduit en 2016 par une réduction de moitié du ratio recettes sur PIB soit 12% (INSEED et DEP/MFB, 2016).

Toujours considérant la période allant de 2011 à 2014, les dépenses publiques sont restées en moyenne autour de 24,2% du PIB. Les dépenses courantes quant à elles, sont stabilisées autour de 12,5% du PIB. Cependant, il convient de signaler que malgré la forte diminution des ressources de l'Etat entre 2014 et 2015, les dépenses publiques n'ont pas diminué dans les mêmes proportions (une baisse de moitié pour les ressources de l'Etat contre une baisse d'un quart pour les dépenses publiques). Cela est dû en partie aux dépenses courantes en 2015 qui sont restées pratiquement à leur même niveau qu'en 2014 (12,1% du PIB).

Sur la même période, les dépenses publiques notamment les dépenses en capital, ont été beaucoup plus financées par les ressources internes qu'externes (8,4% du PIB contre 3,2% du PIB). En outre, l'ajustement induit par la baisse des ressources en 2015 a eu comme conséquence une forte amélioration du solde primaire hors pétrole, passant de 16,3% du PIB hors pétrole en 2014 à 8,5% en 2015.

En 2017, les recettes budgétaires se sont situées à 619,0 milliards de FCFA contre 576,0 milliards de FCFA en 2016, soit une hausse de 7,5%. Cependant, les dépenses budgétaires se sont maintenues en 2017 à 870,0 milliards de FCFA comme l'année précédente. En 2018, les recettes totales hors dons sont estimées à 682,6 milliards de FCFA. Les dépenses totales quant à elles sont estimées à 895,4 milliards de FCFA (dont 621,0 au titre des dépenses courantes).

II.3.3- Commerce extérieur et déficits courants

Le Tchad exporte essentiellement du pétrole, du bétail, du coton et de la gomme arabique et importe des machines et des équipements de transport, des produits industriels, des aliments et des textiles.

La balance commerciale du Tchad est fortement dépendante des revenus pétroliers, lesquels représentent 90% des recettes d'exportations. La baisse des cours du pétrole a fortement dégradé la balance du pays, tendance qui devait se poursuivre.

Au niveau des transactions extérieures, le solde de la balance globale a connu une évolution favorable et se situe en moyenne aux environs de 3,6% du PIB sur la période 2008 à 2011. Ce solde se situait à -8,6% en 2016 et -1% du PIB en 2017. Cette évolution est la résultante de la chute (15% en 2017) du volume d'exportation du pétrole contrebalancée par l'augmentation d'environ 10,4% des recettes d'exportation du brut grâce au redressement des prix.

Le tableau 1 présente l'évolution des déficits courants (en pourcentage du PIB). La balance courante au Tchad est structurellement déficitaire. Sur la période 2010-2016, elle n'a été excédentaire qu'en 2012 et en 2015 où elle a atteint respectivement 8% et 1% du PIB. En 2012, cet excédent s'explique par la montée des cours de pétrole qui ont atteint 100 dollars. Par contre, en 2015, le solde du commerce extérieur culminait à 13% en raison de la baisse généralisée des prix qui a impliqué une réduction du PIB en valeur. Le déficit du compte courant pour 2017 est estimé à 5,7 % du PIB, contre 9,2% en 2016.

Sur la période 2010-2013, l'excédent du solde du commerce extérieur justifiait une bonne santé de l'économie dans un contexte de prix élevés de baril de pétrole. En 2014, en dépit de l'embellie des cours de pétrole, la hausse des importations qui ont pratiquement doublé passant de 1 340 milliards de FCFA en 2013 à 2 237 milliards de FCFA en 2014, a entraîné la détérioration de ce solde (-6%). L'accumulation des revenus en 2012 et 2013 justifierait fondamentalement cet accroissement des importations en 2014. Plus récemment, la baisse des prix de pétrole ainsi que de la production de brut en volume explique le déficit du commerce extérieur en 2016. En raison de la légère remontée des prix, le solde est redevenu positif avec un taux de 4,7% en 2017 et est estimé à +8,4% en 2018.

Le second facteur explicatif du solde courant est la balance des services. Elle est structurellement déficitaire. En effet, le Tchad n'exporte quasiment pas de services. Par contre, il en est un grand importateur. Le taux de couverture des importations par les exportations pour les services ne se situe qu'à 13% en moyenne sur la période 2010-2014. Il s'agit des services de transport de pétrole brut en territoire camerounais ainsi que des services de transport et de fret liés aux importations de biens. On pourrait constater que même en période d'excédent du solde courant, la balance des services demeure déficitaire.

Quant aux soldes de revenus et de transferts courants, ils sont déficitaires pour les revenus et excédentaires pour les transferts mais demeurent à des niveaux faibles.

Tableau 1: Evolution des déficits du compte courant (en % du PIB)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Solde courant dont	-11	-5	8	-12	-26	1	-19
Commerce extérieur	8	12	19	7	-6	13	-3
Services	-20	-18	-13	-16	-21	-18	-15
Revenus	-4	-3	-2	-3	-2	1	-3
Transferts courants	5	4	5	1	4	4	3

Source : DEP / MFB et BEAC, 2018

II.3.4- Emploi

Les résultats issus du rapport sur l'emploi (ECOSIT3) montrent qu'au niveau national, les individus âgés de 15-29 ans représentent 47,3% de la population ; ceux âgés de 30-49 ans représentent plus du tiers de l'ensemble (35,2% de la population).

En milieu rural, plus de 44% de la population active est âgée de 15-29 ans et 38,5% a un âge compris entre 30 et 50 ans. En outre, plus d'un actif sur deux (62,6%) est sans instruction, seulement 9,7% de l'ensemble a atteint le niveau secondaire et rares sont ceux qui ont atteint le niveau supérieur.

En milieu urbain, plus de 36,8% de la population active est âgée de 15 à 29 ans ; seulement 16,2% a 50 ans et plus. Deux femmes sur cinq sont actives avant l'âge de 30 ans. Quant aux hommes âgés de 15 à 29 ans, ils sont proportionnellement moins nombreux que les femmes du même groupe d'âges ; par contre, ils sont plus nombreux dans la tranche d'âge 30-49 ans. Une grande partie de la population active tous sexes confondus est sans instruction (41,8%) ; et seulement 5,2% atteint le niveau supérieur.

Selon les catégories socioprofessionnelles, il ressort clairement que les individus exercent en majorité des activités relevant de l'auto-emploi, raison du poids important du secteur informel dans les emplois occupés. Les cadres, employés qualifiés et ouvriers représentent moins de 10% des emplois. Dans les milieux urbains, plus d'une personne sur dix est cadre tandis qu'en milieu rural, cette catégorie concerne moins d'une personne sur 100. Il en est de même pour les employés qualifiés qui représentent 15,9% des individus en milieu urbain tandis qu'en milieu rural, cette proportion est inférieure à 2%.

En 2011, trois personnes sur cinq sont actives (taux d'activité de 61,8%). Par ailleurs, quel que soit la classe d'âge, le taux d'activité des hommes est supérieur à

celui des femmes. En particulier, pour la classe d'âge 30-50 ans, le taux d'activité des hommes est de près de 20 points supérieur à celui des femmes.

Le Tchad étant un pays à vocation agro-pastorale par excellence, la répartition par secteur d'activité donne une large place à l'agriculture qui, de loin, est la première activité économique de la population (74,3%). La branche des services et la branche industrie occupent une place importante derrière l'agriculture concentrant chacune 9,1% des activités économiques. Le commerce (7,5%) occupe une place relativement modeste dans les activités économiques.

En 2011, l'activité informelle comptait 391 912 Unités de Production Informelle (UPI) au Tchad dont 73,5% sont repérées en milieu rural. N'Djaména, la capitale, compte environ 10% des UPI. Les activités informelles au Tchad sont dominées par le commerce et les réparations des engins.

Dans l'ensemble du pays en 2009, 100 personnes potentiellement actives ont à charge 115 personnes potentiellement inactives (114,9%). Ce rapport est un peu élevé à cause du rajeunissement de la population totale. Il est à noter que 5,6% des enfants de 0-14 ans sont des orphelins. Le rapport de dépendance d'âge est plus élevé en milieu rural (121,9%) qu'en milieu urbain (93,3%) et ce quel que soit le sexe. En milieu rural, les personnes potentiellement actives soutiennent proportionnellement plus de personnes inactives qu'en milieu urbain, car c'est dans le milieu rural que la proportion des personnes de 0-14 ans est la plus importante. Le maintien de taux de dépendance élevé va rendre plus difficile l'amélioration du capital humain du pays, deuxième condition nécessaire pour bénéficier du dividende démographique.

II.3.5- Chômage

Selon les résultats de l'ECOSIT3, le chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) touche 5,7% de la population active (il est évalué à 1,7% au RGPH2). Il se situe à 11,8% au sens élargi. Le chômage est plus répandu en général chez les hommes (6,8%) que chez les femmes (4,2%), sauf à N'Djaména où le taux de chômage des femmes est de 10,4% contre 8,1% chez les hommes. Ce taux de chômage qui est plus élevé chez les femmes que chez les hommes de la capitale s'expliquerait par le fait que les femmes ont plus de difficulté à y trouver un emploi en raison des normes culturelles et sociales. La majorité d'entre elles, même instruite, passe le temps à s'occuper des tâches ménagères qui diminuent ainsi leur temps pour chercher et occuper effectivement un emploi.

Le chômage touche 7,1% de la population active dans la zone urbaine contre 5,4% dans le milieu rural. Ce taux de la zone urbaine qui est supérieur à la moyenne nationale peut s'expliquer par la dynamique de l'urbanisation qui ne cesse d'entraîner beaucoup de jeunes du milieu rural vers les centres urbains. De même, une grande partie des ruraux sont sous employés dans le secteur de l'agriculture avec de faibles productivités. Le taux de sous-emploi est de 40,8% pour tout le

territoire national et il est plus élevé en milieu rural (42,0%) qu'en milieu urbain (35,1%).

II.3.6-Niveau de vie

Le niveau de vie est en général mesuré par le revenu par tête. Parfois, la consommation par tête est considérée comme un proxy. De 2009 à 2011, le revenu moyen par habitant à prix courant et au taux de change officiel, s'est établi à près de 328 435 FCFA/an, soit 900 FCFA/jour, équivalent à environ 1,87 dollars US par jour au Tchad. Au cours de la même période, la consommation finale moyenne par habitant, était de 319 658 FCFA, soit près de 876 FCFA, équivalent à 1,81 dollar par jour. Cela veut dire que chaque Tchadien n'avait en moyenne que 24 FCFA/jour, soit 0,050 dollar par jour pour consacrer à la formation du capital privé, à l'investissement public dans l'infrastructure et à l'utilisation de services publics essentiels comme la santé, l'enseignement, l'administration et la sécurité des personnes et des biens. Autrement dit, le Tchadien consacre 97,3% de son revenu à la consommation, ce qui montre qu'au Tchad, les investissements sont essentiellement publics (INSEED, ECOSIT3).

Les dépenses alimentaires intègrent les dépenses d'alimentation (alimentation et boissons non alcoolisées), de boissons alcoolisées et tabac, et les dépenses d'hôtel et de restauration, ainsi que l'autoconsommation des produits alimentaires. Elles constituent le poste de dépense le plus important dans les dépenses totales, soit 68,1%. Les dépenses d'alimentation comptent pour 61,7%.

II.3.7- Situation de la pauvreté et des inégalités

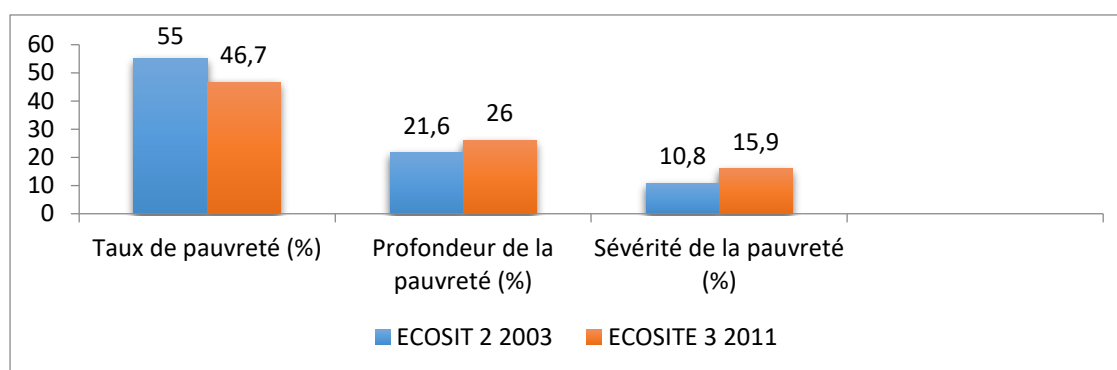
Globalement, au Tchad, la pauvreté a diminué entre 2003 (ECOSIT2) et 2011 (ECOSIT3). En effet, comme en témoigne le graphique 3, le taux de pauvreté est passé de 55,0% à 46,7% entre les deux dates. Par contre, la profondeur et la sévérité de la pauvreté ont augmenté, respectivement, de 21,6% à 26,3% et de 10,8% à 15,9%. Selon les projections, le taux de pauvreté devrait s'établir aux alentours de 40% en 2019.

A N'Djamena, la pauvreté a diminué dans toutes ses composantes entre 2003 et 2011: le taux de pauvreté est passé de 20,8% à 11%, la profondeur de 6,1% à 4,9% et la sévérité de 2,7% à 2,4%. En prenant en compte le milieu de résidence, les résultats de l'ECOSIT2 et 3 révèlent que la pauvreté est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans les autres villes (N'Djaména exclu) et même en milieu rural, la pauvreté a aussi diminué et son taux est passé respectivement de 34,2% à 28,8% dans les autres centres urbains et de 58,4% à 52,5% en milieu rural.

Il est à remarquer que les résultats de l'ECOSIT2 ont montré qu'au Tchad, le minimum vital est atteint par une dépense d'environ 396 FCFA par jour et par personne correspondant à une dépense annuelle par tête de 144 570 FCFA. Cette

dépense, établie comme seuil de pauvreté, indique que la population tchadienne vivant en dessous du seuil de pauvreté, c'est à dire qui dispose d'une dépense annuelle par tête inférieure à 144 570, représente 55% de la population totale. Alors qu'en 2011, le minimum vital est atteint par une dépense d'environ 652 FCFA par jour et par personne correspondant à une dépense annuelle par tête de 237 942 FCFA.

Graphique 3: Indicateurs de pauvreté au Tchad en 2003 et 2011



Source : ECOSIT 2 et 3

II.3.8- Transport et désenclavement

Le réseau de transport du Tchad demeure encore modeste avec un réseau routier d'intérêt national et régional de plus de 25 000 km, soit moins de 20 km par 1 000 km² de territoire. Il est constitué par : (i) un réseau structurant à praticabilité permanente de 3 150 km ; (ii) un réseau structurant à praticabilité saisonnière de 4 330 km de routes en terre ; (iii) un réseau routier régional de 18 800 km, reliant les régions et les départements aux réseaux structurants permanents et saisonniers et dont le niveau d'aménagement doit au moins permettre le passage des camions pendant la période des récoltes.

En outre, ce réseau dispose (i) d'un réseau d'intérêt local d'environ 15 000 km, composé du réseau de pistes de desserte rurales ; (ii) d'un réseau de 52 aéroports nationaux comprenant 5 aéroports principaux et 47 aéroports secondaires ; (iii) d'un système de transport fluvial et lacustre qui est exploité uniquement par le secteur informel opérant en période de hautes eaux (fin juillet à mi-novembre). Le réseau ferroviaire n'existe pas encore, cependant les processus de liaison aux réseaux ferroviaires du Cameroun et du Soudan ont commencé (création de l'ONCF, études de faisabilité, accords ...).

Pour vaincre le handicap d'enclavement intérieur et extérieur, le Gouvernement tchadien à travers le Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et de l'Aviation Civile (MIDAC) a décidé de faire du développement des infrastructures économiques de base le principal levier de la consolidation de la croissance de l'économie du pays et de l'amélioration du bien-être des populations, par la

révision de la Stratégie Nationale des Transports (SNT) pour la période 2011 à 2020.

La mise en œuvre de la SNT (2011-2020) a permis d'atteindre les résultats suivants :

- Le linéaire des routes nationales bitumées qui est de 2 300 km.
- Un réseau urbain de voirie bitumée qui est de 336,80 km dont 243,7 km à N'Djamena, 20 km à Abéché, 19 km à Moundou, 10 km à Sarh, 15,6 km à Amdjarass, 10 km à Koumra, 8,5 km à Bitkine, 5 km à Dourbali, 5 km à Mangalmé.
- Les Routes prioritaires permanentes en terre et bitumées accessibles toute l'année qui sont de 3 150 km.
- Les Routes prioritaires saisonnières qui sont de 4 330 Km.
- Le linéaire de routes et pistes rurales réhabilitées qui est de 5 125 km.

Ces performances se traduisent par une accessibilité de la population rurale aux grands centres hospitaliers de district ou de référence, une plus grande facilité pour l'écoulement des marchandises, l'acheminement des produits des zones rurales vers les villes, le ravitaillement en produits manufacturés de première nécessité (médicaments et produits manufacturés), la réduction du coût de transport, le confort dans les transports urbains et interurbains.

CHAPITRE III : PRESENTATIONS METHODOLOGIQUES

Ce chapitre présente les différentes méthodologies spécifiques de calcul des indicateurs de dimensions du DD. Dans ce chapitre, est aussi présentée la méthodologie de calcul de l'IS2D, indicateur synthétique de ces cinq indicateurs.

III.1- Méthodologie de calcul de L'ICDE

La méthodologie des NTA du déficit du cycle de vie fait ressortir les principes généraux, les calculs NTA et les constructions des agrégats de contrôle comptables.

III.1.1- Principes généraux

Les Comptes de Transferts Nationaux (NTA) permettent de produire une mesure, tant individuelle (données attribuées à chaque individu du pays) qu'agrégée (données de l'ensemble du pays), de l'acquisition et de la répartition des ressources économiques aux différents âges. Les références les plus récentes sont incluses dans l'ouvrage *National Transfer Accounts Manual, Measuring and Analysing the generational Economy*, publié par l'Organisation des Nations Unies en 2013. Ces comptes sont destinés à comprendre la façon dont les flux économiques circulent entre les différents groupes d'âge d'une population pour un pays et pour une année donnée. Ils indiquent notamment à chaque âge les différentes sources de revenus et les différents usages de ces revenus en termes de consommation, que celle-ci soit privée ou publique, et d'épargne. Ils permettent ainsi d'étudier les conséquences liées aux modifications de la structure par âge de la population.

Son principe général s'articule autour de la notion de Déficit du Cycle de Vie (LCD) qui met en lumière l'incohérence entre les besoins matériels à un âge donné et les capacités matérielles dont disposent les individus pour satisfaire ces besoins à l'âge considéré. Ainsi, les individus les plus jeunes et les plus âgés vont être dans une situation de déficit dans la mesure où leurs revenus du travail sont largement inférieurs à leurs dépenses de consommation. A l'inverse, les adultes en âge de travailler dégagent un surplus économique puisque les ressources qu'ils obtiennent en participant au marché du travail excèdent leurs consommations à ces âges.

Au niveau agrégé, le cycle de vie économique reflète également la structure par âge de la population. Dans les tranches d'âge des jeunes, le cycle de vie économique global est dominé par un grand déficit du cycle de vie dû en grande partie aux besoins en ressources économiques de l'enfance et de la jeunesse.

Pour produire cette mesure, la méthodologie NTA s'inscrit dans le cadre de la comptabilité nationale afin de travailler sur l'ensemble des flux économiques mais aussi de disposer d'un cadre cohérent à la fois dans une perspective de comparaison inter temporelle et de comparaison entre pays. La comptabilité nationale renseigne sur le revenu et la consommation des ménages à une date

donnée, mais elle ne donne aucune information sur la répartition de ce revenu et de cette consommation par âge. C'est pourquoi, le principe consiste à désagréger les différents agrégats de la comptabilité nationale en introduisant la dimension de l'âge. Une des avancées récentes des NTA est aussi de proposer une décomposition par sexe.

Les Comptes de Transferts Nationaux reposent sur une identité comptable telle que, à chaque âge, les ressources doivent être égales aux usages qui en sont faits (ONU, 2013) :

Equation 1 : Déficit du cycle de vie

$$C(a) - YL(a) = T_+(a) - T_-(a) + YA(a) - S(a)$$

En notant : *a* l'âge, *C* la consommation, *YL* le revenu du travail, *T-* les transferts versés, *T+* les transferts reçus, public et privés, *YA* le revenu du capital et *S* l'épargne⁴.

Le terme à gauche correspond au « déficit de cycle de vie », c'est-à-dire la valeur totale des biens et services consommés par les membres d'un groupe d'âge *a* à laquelle on retranche la valeur totale des biens et services produits par ce groupe d'âge. Son calcul constitue la première étape de l'approche NTA. Il s'agit ainsi de mesurer le revenu d'activité généré et la consommation effectuée à chaque âge.

Le terme à droite de l'égalité correspond à la manière dont est financé un éventuel déficit, *via* l'existence de mécanismes économiques et d'institutions qui organisent la redistribution des ressources des périodes de surplus vers les périodes de déficit. Les flux économiques qui sont associés à cette redistribution relèvent aussi bien du secteur public que du secteur privé. La méthodologie NTA distingue deux grandes catégories de mécanismes économiques qui assurent une réallocation des ressources entre les différents groupes d'âge, à savoir des transferts (privés et publics) et des réallocations fondées sur les actifs.

Le déficit de cycle de vie *D* (*a*) est tel que $D(a)=C(a)-YL(a)$. La consommation *C*(*a*) est quant à elle la somme des consommations privées *Cf*(*a*) et publiques *Cg*(*a*), telle que $C(a)= Cf(a)+Cg(a)$.

III. 1.2-Méthodologie des NTA

Pour déterminer les groupes d'âges pour lesquels la consommation est supérieure au revenu et ceux pour lesquels elle est inférieure, il faut déterminer les profils par âge de la consommation et des revenus. Cette détermination des profils se fait en plusieurs étapes décrites comme suit :

- a) détermination d'un profil par âge au niveau individuel pour un flux donné, sur la base de données d'enquêtes réalisées auprès des ménages ou de

⁴Cf CREFAT (2015).

données administratives. Cela nécessite de faire un certain nombre d'hypothèses décrites par ailleurs ;

- b) ces profils issus de données d'enquêtes peuvent être un peu chahutés en raison des tailles d'échantillon. Nous les avons donc pondérés lorsque cela était possible, puis avons procédé à leur lissage au cours des âges afin de les rendre plus homogènes. En outre, il est nécessaire d'estimer les données manquantes pour certaines années ;
- c) utilisation de données démographiques pour construire des profils provisoires agrégés (et non plus individuels) par âge. Soit $x(a)$ la valeur d'une variable au niveau individuel pour le groupe d'âge a , soit $N(a)$ l'effectif de ce groupe d'âge, le profil agrégé X est $X = \sum x(a)N(a)$;
- d) ajustement des profils provisoires par le recours aux agrégats macroéconomiques issus de la comptabilité nationale, de telle sorte que le flux agrégé X coïncide avec la valeur de contrôle comptable au niveau agrégé correspondante C . Les profils par âge sont ajustés par le facteur correctif $c = X/C$. Les profils ajustés sont $x^c = x/c$ au niveau individuel et $X^c = X/c$ au niveau agrégé. Ces profils ajustés permettent d'éliminer les éventuels biais d'échantillonnage et de rendre compatibles les comptes de transferts nationaux avec la comptabilité publique.

Ainsi, deux types de travaux empiriques doivent être menés. Premièrement, il faut calculer les agrégats macroéconomiques requis, à partir de la comptabilité nationale. Deuxièmement, il faut estimer les profils individuels (moyens) par âge qui permettront de ventiler ces grandeurs macroéconomiques.

Le revenu salarié (YLE) : Le profil par âge des revenus salariés est calculé directement à partir des données d'enquêtes.

Le revenu de l'auto-emploi (YLS) : L'approche préconisée dans les NTA est de traiter les deux tiers (2/3) du revenu mixte déclaré comme imputable au travail et de répartir ce revenu du travail familial non rémunéré aux travailleurs familiaux conformément à la proportion du revenu moyen du travail des employés de même âge.

De la même manière, le profil moyen par âge du revenu du travail des indépendants est déterminé par la moyenne par âge de la rémunération des travailleurs indépendants.

III.1.3- Construction des agrégats de contrôle comptables

Comme nous l'avons vu dans la *Méthode générale des NTA*, la dernière étape consiste à ajuster nos profils provisoires par le recours aux agrégats issus de la comptabilité nationale. Nous avons donc commencé par déterminer et calculer les agrégats macroéconomiques qui nous seront utiles par la suite. Pour le Tchad, les agrégats sont obtenus en utilisant :

- les Tableaux des Comptes Economiques Intégrés (TCEI) ;
- les Tableaux Ressources Emplois (TRE) ;
- le cadre des dépenses du Ministère de la Santé;
- les données de l'Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT) de l'année 2011 ;
- les données projetées des effectifs de la population par sexe et âge issus du RGPH2 ;
- les données des annuaires statistiques de l'éducation et de la santé.

Encadré 2:

Notion du Déficit du cycle de vie

Pour les individus d'un âge a donné, le déficit du cycle de vie, noté LCD , se définit comme étant la différence entre leur consommation $C(a)$ et le revenu de leur travail $YL(a)$:

$$LCD(a) = C(a) - YL(a)$$

Il permet d'analyser les besoins de consommation à satisfaire à chaque âge en respectant le niveau des agrégats de consommation et de revenu du travail des comptes nationaux.

Le LCD de l'âge a mesure la demande totale de réallocations de tous les individus d'âge a . Un $LCD(a)$ positif indique un surplus de consommation (ou un déficit de revenu) nécessitant des réallocations provenant d'autres groupes d'âge avec un surplus de revenu. A l'inverse, un $LCD(a)$ négatif désigne un surplus de revenu, ce dernier pouvant être utilisé pour financer la consommation des groupes d'âge en situation de déficit.

Ainsi, les individus d'un groupe d'âge donné sont dits **économiquement dépendants** si leur déficit du cycle de vie est positif (i.e. leur consommation est supérieure à leur revenu du travail).

III.1.4-Cycle de vie économique et Construction des profils de consommation et de revenu du travail

Le cycle de vie économique est composé de la consommation et du revenu du travail permettant de faire ressortir le déficit de cycle de vie (consommation moins revenu du travail). Les méthodes utilisées pour déterminer les profils de consommation et de revenu du travail sont décrites ici en détail.

III.1.4.1- Le profil de consommation

La consommation dans les NTA se compose de la consommation publique et privée. La contrepartie des agrégats du Système des Comptes Nationaux (SCN) est la dépense de consommation finale de laquelle sont retranchées les taxes sur la valeur ajoutée et d'autres taxes sur la consommation. Des estimations distinctes de la consommation publique et privée de l'éducation, de la santé, et autres biens et services sont construites.

- *La consommation publique*

La consommation publique distingue trois postes de dépenses : la santé, l'éducation et les autres biens et services publics. Les dépenses publiques de santé et d'éducation sont affectées par l'âge, ceci, en s'appuyant principalement sur les dossiers administratifs. On utilise les données budgétaires pour établir des estimations de l'éducation par élève mais aussi des dépenses par niveau d'éducation. Ces données sont ensuite combinées avec l'âge et le taux de scolarisation pour estimer la consommation de l'éducation publique par tête et par âge.

Les méthodes utilisées pour répartir les dépenses publiques de santé sont plus variées et plus sujettes à l'erreur. Dans certains pays, par exemple, les profils d'âge des patients hospitalisés et des patients extérieurs sont utilisés et combinés avec les estimations de coûts par patient hospitalisé ou non. Dans d'autres, des estimations très détaillées des dépenses publiques de santé par âge sont disponibles auprès des agences de gouvernement ou des instituts de sondages.

Le profil par tête et par âge des dépenses publiques de consommation des autres biens et services, comme les forces militaires, les routes ou encore les égouts, est supposé être constant selon l'âge (Lee et Mason, 2011).

- *La consommation privée*

De façon symétrique, la consommation privée est composée de trois postes: la santé, l'éducation et les autres biens et services privés. L'allocation des dépenses privées d'éducation repose sur l'estimation d'un modèle de régression expliquant les dépenses d'éducation du ménage en fonction des nombres d'enfants scolarisés de chaque âge. Une procédure similaire est utilisée pour les dépenses de santé qui sont estimées par un modèle linéaire en fonction du nombre d'individus de chaque âge dans le ménage.

Les autres dépenses de consommation privée suivent une règle d'allocation discrétionnaire qui consiste à fixer des poids exogènes à chaque individu du ménage en fonction de l'âge (United Nations, 2013). L'échelle d'équivalence utilisée attribue un poids de 0,4 aux enfants jusqu'à l'âge de 4 ans inclus, ensuite ce poids augmente proportionnellement à l'âge jusqu'à 20 ans où il devient égal à 1, et enfin il reste constant au-delà de cet âge.

Le profil d'âge pour chaque type de consommation est obtenu en faisant la moyenne des consommations par âge chez tous les membres pour l'ensemble des ménages. Les profils d'âge sont ensuite lissés de manière sélective en utilisant une régression locale (faiblement) pour réduire le biais, sans toutefois masquer les principales caractéristiques de la série. En règle générale, le profil d'éducation n'est pas lissé du fait que les « sauts » à différents âges correspondent à des changements de niveaux de scolarité.

Enfin, les profils d'âge sont ajustés proportionnellement pour correspondre à des agrégats de la comptabilité nationale (appelés macro-contrôles) pour chaque catégorie de consommation, compte tenu de la répartition de la population nationale par âge.

III.1.4.2- Le profil du revenu du travail

Le revenu du travail est une estimation de la valeur sur le marché de la main-d'œuvre de l'individu moyen dans chaque groupe d'âge. Il est constitué du salaire, des indemnités, des cotisations sociales à la charge de l'employeur, et le revenu de travail indépendant. Les taxes sur les produits et la production (impôts indirects) payés pour le travail sont inclus dans le revenu du travail. La valeur du temps consacré à la production domestique de biens et services marchands est incluse dans les NTA comme il l'est dans le Système de la Comptabilité Nationale (SCN). Toutefois, la valeur du temps consacré à la production de biens et services non marchands n'est pas incluse. Par exemple, le temps consacré à l'entretien d'une résidence personnelle ou de soins de ses propres enfants ne se mesure pas en NTA (et non plus dans le SCN).

Le revenu du travail est une mesure composite qui combine à la fois les valeurs des hommes et des femmes et qui reflète les variations du salaire par heure du temps de travail, du chômage et de la participation au marché du travail. Le profil d'âge du revenu du travail est estimé en utilisant des enquêtes représentatives au niveau national, et en calculant la moyenne par âge des revenus salariaux et non-salariaux. Une question importante qui se pose dans certains pays est le traitement des travailleurs familiaux non rémunérés au sein d'une entreprise familiale. L'approche suivie dans les NTA consiste à traiter les deux tiers (2/3) du revenu mixte déclaré comme imputable au travail (Gollin, 2002) et de répartir ce revenu du travail familial non rémunéré aux travailleurs familiaux conformément à la proportion du revenu moyen du travail des employés de même âge.

La formule de calcul de l'ICDE est la suivante :

$\text{ICDE} = \frac{\text{Surplus}}{\text{Déficit à la jeunesse} + \text{Déficit à la vieillesse}}$
--

III.2. Concepts et Méthodologie de calcul de L'IQCV

Dans cette sous-section, sont exposés les concepts et les éléments de méthodologie relatifs à l'IQCV.

III.2.1. Concepts

- *Conditions de logement*

Le logement est essentiel pour satisfaire l'un des besoins élémentaires de l'homme, mais ne se résume pas à la possession des quatre murs et d'un toit. Dans le cadre des Observatoires Nationaux de Dividende Démographique (ONDD), les conditions de logement sont appréhendées par le nombre de pièce par personne, l'accès aux équipements sanitaires de base et le coût du logement (CREFAT, 2016).

- *Liens sociaux*

Le lien social désigne l'ensemble des relations qui unissent des individus faisant partie d'un même groupe social et ou qui établissent des règles sociales entre individus ou groupes sociaux différents⁵. Il représente la force qui lie entre eux les membres d'une communauté sociale, d'une association, d'un milieu social. Cette force peut varier dans le temps et dans l'espace ; c'est-à-dire que le lien social peut se retrouver plus ou moins fort selon le contexte dans lequel se situe le phénomène étudié. Lorsque le lien social devient de faible intensité ou de piètre qualité, certains chercheurs et courants politiques abordent le problème sous l'angle de la « crise » du lien social puisque la qualité et l'intensité du lien social agissent comme des déterminants de la qualité et de l'intensité des rapports sociaux des membres du groupe.

La qualité du réseau social est l'indicateur permettant de mesurer le lien social. Il est exprimé par la proportion d'individus ayant des proches ou amis sur lesquels ils peuvent compter en cas de besoin.

- *Environnement*

La qualité de l'environnement a une incidence directe sur la santé des individus. Par exemple, un environnement sain est une source de satisfaction car il améliore le bien-être dans toutes ses dimensions. Dans cette sous-dimension du cadre de vie, l'environnement est pris en compte à travers deux indicateurs qui sont la qualité de l'eau et la pollution atmosphérique. Le premier indicateur se définit comme le pourcentage d'individus satisfaits de la qualité de leur eau, quelle que soit sa source. Le second indicateur est la concentration moyenne annuelle en microgramme par mètre-cube de particules fines (PM2.5) dans les quartiers résidentiels.

⁵ www.aecdbetterlifeindex.org.

- ***Engagement civique et gouvernance***

L'engagement civique permet aux citoyens de se faire entendre et de participer au fonctionnement politique de leur pays alors que la bonne gouvernance renforce la confiance des citoyens dans les pouvoirs publics. La participation des parties prenantes à l'élaboration de réglementations et la participation électorale sont des indicateurs permettant d'apprécier l'engagement civique et la gouvernance. La participation des parties prenantes mesure le degré de transparence du gouvernement lors des processus d'élaboration des règlements. En ce qui concerne la participation électorale, elle est appréhendée par le pourcentage d'inscrits sur les listes électorales ayant voté lors de l'élection la plus récente.

- ***Bien-être subjectif***

La mesure du bien-être subjectif permet de comprendre le gap entre les conditions objectives des individus et leurs propres évaluations de ces mêmes conditions. La satisfaction à l'égard de la vie est l'indicateur qui permet de mesurer le bien être subjectif. Cet indicateur est le jugement global que les individus portent sur leur vie, plutôt que leurs sentiments du moment.

- ***Sécurité***

Le sentiment de sécurité personnelle est un élément essentiel du bien-être des individus. Il inclut le risque d'être victime d'une agression physique ou d'autres crimes ou délits. La criminalité entraîne des pertes en vies humaines et de biens. Elle peut également causer des souffrances physiques, un stress post-traumatique et des états d'anxiété. Les indicateurs de mesure de la sécurité sont le sentiment de sécurité des personnes lorsqu'elles marchent seules la nuit et le taux d'homicides. L'indicateur « sentiment de sécurité des personnes lorsqu'elles marchent seules la nuit » est le pourcentage des personnes qui déclarent se sentir en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit. Quant au taux d'homicides il est le nombre annuel d'homicides volontaires pour 100 000 individus.

- ***Equilibre vie professionnelle-vie privée***

Pour mesurer l'équilibre vie professionnelle-vie privée, le CREG-CREFAT propose le temps consacré aux loisirs et à soi et les horaires de travail lourds comme indicateurs. Le temps consacré aux loisirs et à soi est le nombre moyen de minutes par jour consacré aux loisirs et aux préoccupations personnelles telles que dormir et manger. Les horaires de travail lourds sont captés par le pourcentage d'employés travaillant au moins 50 heures par semaine en moyenne.

III.2.2- Méthode de calcul de l'IQCV

La qualité du cadre de vie sera appréhendée par une enquête légère dans les capitales régionales/départementales lorsque des données ne sont pas disponibles dans le pays concerné. Cette méthode est dérivée de l'indice « **Better Life Index de l'OCDE** ».

III.2.2.1- « Better Life Index »

L'indicateur du vivre mieux ou « Better Life Index » en anglais est un indicateur développé par l'OCDE en 2011 pour mesurer le bien-être individuel dans les pays membres de cette institution. Il permet aux individus de comparer les pays selon leurs propres préférences au moyen de 11 thèmes considérés comme essentiels au bien-être (graphique 4).

Graphique 4: Cadre d'évaluation du bien-être et du progrès de l'OCDE



Source : OCDE, 2013

L'indicateur du vivre mieux s'inscrit dans le cadre du programme de l'OCDE « The Better Life Initiative » (l'Initiative du vivre mieux), lancé en mai 2011. Cette initiative s'appuie sur le rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi sur la mesure de la performance économique et du progrès social.

Les onze critères du bien-être composant cet indicateur ont été choisis en tenant compte de la théorie comme de la pratique, et après consultation sur la meilleure façon de mesurer le bien-être à des fins de comparaison.

III.2.2.2- Qualité du cadre de vie dans le cas de l'observatoire du DD

La mesure de la qualité du cadre de vie dans le cas des Observatoires nationaux sur le dividende démographique s'appuie sur sept des onze thèmes constituant l'indicateur du vivre mieux de l'OCDE. Les quatre autres thèmes qui ne sont pas retenus dans le cadre de vie sont pris en compte dans d'autres dimensions, notamment les profils NTA (revenu et patrimoine, emploi et salaires) et l'indice du capital humain (santé, éducation).

L'indicateur est ainsi conçu autour des sept champs suivants :

- Conditions de logement ;
- Liens sociaux ;
- Environnement ;
- Engagement civique et gouvernance ;

- Bien-être subjectif ;
- Sécurité ;
- Equilibre vie professionnelle - vie privée.

Chaque champ est appréhendé par un ou plusieurs indicateurs permettant de faire une comparaison des pays ou des régions à l'intérieur des pays. Il s'agira de fournir une note correspondant à l'indicateur sous-dimensionnel permettant d'appréhender le niveau de qualité atteint dans chaque sous-dimension. L'Indicateur synthétique de Qualité du Cadre de Vie (IQCV) est obtenu par agrégation des indicateurs sous-dimensionnels. Ces résultats sont présentés au niveau national pour appréhender le niveau de qualité du cadre de vie. Par ailleurs, ils peuvent être présentés au niveau régional afin de cerner les disparités spatiales en termes de qualité du cadre de vie.

III.2.2.3- Sources des données

Les données qui ont été utilisées pour renseigner l'indicateur sur l'accès aux équipements sanitaires de base sont celles de l'enquête EDS-MICS 2014-2015. Quant aux données sur la sécurité, elles proviennent du Rapport de la Fondation Mo Ibrahim 2016 sur la gouvernance en Afrique.

Les données ayant servi à renseigner les indicateurs sur les conditions de logement sont tirés de l'ECOSIT3 réalisée en 2011. L'Enquête sur les Privations Multidimensionnelles et la Vulnérabilité au Tchad (EPMVT) de l'année 2012 a permis de renseigner les indicateurs de la sous-dimension qualité de l'eau et celle du bien-être subjectif.

Worldwide Governance Indicators (WGI) fournit les données sur les indicateurs de gouvernance dans le monde. Ces données ont permis de renseigner l'indicateur sur la participation des parties prenantes à l'élaboration des réglementations. Ces données ont été complétées par le taux de participation électorale à l'élection présidentielle de 2016 provenant de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). Quant aux données nécessaires pour renseigner l'indicateur sur la pollution atmosphérique, elles sont tirées de la base de données de la Banque mondiale sur les indicateurs de développement dans le monde.

III.3- Méthodologie de calcul de L'ISSP

La méthodologie adoptée est fondamentalement celle proposée dans le manuel sur les Dimensions et Indicateurs de suivi de l'ONDD (CREG/CREFAT). Elle permet de suivre les dynamiques de pauvreté au sein d'une cohorte.

Dans le cadre de la dimension 3 de l'ONDD, la méthodologie proposée est celle des pseudo-panels et est inspirée des travaux de Dang et Lanjouw (2013). Elle permet de suivre les dynamiques de pauvreté au sein d'une cohorte. Cette approche impose d'avoir au minimum deux enquêtes. Les pseudo-panels sont alors créés par

génération de pseudo-panels par âge. Ce qui a permis de suivre la cohorte par âge et de pouvoir comparer les ménages aux différentes enquêtes à un âge donné.

Prenons le cas où seules deux bases d'enquêtes sont disponibles pour capter les dynamiques de pauvreté entre ces deux périodes en prenant comme indicateur de bien-être le revenu. Il s'agit de considérer pour les enquêtes 1 et 2, respectivement deux vecteurs X_{i1} et X_{i2} contenant des caractéristiques invariantes (langue, religion, lieu de naissance, sexe, ethnie, etc.). Pour l'ensemble de la population, il est alors défini les deux relations linéaires suivantes (1 et 2 renvoyant aux deux enquêtes de référence) :

$$Y_{i1} = \beta_1 X_{i1} + \varepsilon_{i1} \quad (1)$$

$$Y_{i2} = \beta_1 X_{i2} + \varepsilon_{i2} \quad (2)$$

Par ailleurs, posons Z_1 et Z_2 les seuils de pauvreté de la période 1 (t_1) et de la période 2 (t_2). L'objectif est d'estimer la distribution conjointe de la pauvreté et de la non pauvreté en t_1 et t_2 . Pour ne prendre que cet exemple, la probabilité d'être pauvre au temps t_1 et d'être non pauvre au temps t_2 est donnée par :

$$P (Y_{i1} < Z_1 \text{ et } Y_{i2} > Z_2)$$

Les indicateurs retenus sont :

1. Les entrées dans la pauvreté (NPP);
2. Les sorties de la pauvreté (PNP);
3. La probabilité de sortir de la pauvreté;
4. La probabilité de basculer dans la pauvreté ;
5. L'importance de la pauvreté chronique (PP);
6. L'importance de la pauvreté transitoire (PNP);
7. L'importance de la non pauvreté pure (NPNP).

III.4- Méthodologie de calcul de L'IDHE

Les concepts et outils de mesures utilisés dans cette partie tirent principalement leur source dans le RGPH de 2009, rapports du RGPH2 de 2014, ECOSIT de 2011 et EDS-MICS 2014-2015.

- *L'Indice d'Espérance de Vie à la Naissance (IEVN)*

L'IEVN se calcule selon la formule suivante :

$$IEVN = \frac{\text{valeur utilisée} - \text{valeur minimale}}{\text{Valeur maximale} - \text{Valeur minimale}}$$

Par *Valeur utilisée* on entend la valeur fournie par l'INSSSED.

La *Valeur minimale* désigne la valeur minimale 20 définie par le PNUD.

La *Valeur maximale* est la valeur 85 définie par le PNUD.

- **L'indice transformé de l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF)**

Selon le niveau atteint, l'ISF peut occasionner des conséquences parfois mitigées. Ainsi, lorsqu'il est très élevé, l'ISF peut constituer un obstacle pour l'atteinte du dividende démographique. Mais lorsqu'il atteint un niveau très bas, cela peut avoir des inconvénients économiques comme démographiques. Afin de se conformer à la préférence des femmes africaines en matière de fécondité et de respecter le taux de renouvellement de la population (2,1), on retient la borne 3 enfants par femme comme inférieure et 8 comme maximale car aucun pays n'a un ISF supérieur à 8. L'indice ainsi construit sera de telle sorte que : plus l'ISF s'éloigne de 3, moins il sera important et vice versa. Pour ce faire on utilise la formule suivante :

$$ISFN(x) = \frac{x}{3} * 1_{[0;3]}(x) + \frac{(8-x)}{(8-3)} * 1_{]3;8]}(x)$$

Avec x l'ISF d'une région, $1_{[0;3]}(x)$ et $1_{]3;8]}(x)$ des fonctions indicatrices de x.

- **L'Indice de Santé (IS)**

$$IS = \sqrt{IEVN * ISFN}$$

Cet indice est obtenu en faisant la moyenne géométrique de l'indice de l'espérance de vie à la naissance et de l'indice synthétique de fécondité normalisé.

- **L'Indice de la Durée Moyenne de Scolarisation (IDMS)**

L'IDMS se calcule sur la base de la formule suivante :

$$IDMS = \frac{\text{valeur utilisée} - \text{valeur minimale}}{\text{Valeur maximale} - \text{Valeur minimale}}$$

La *Valeur utilisée* est celle désignée comme telle par le PNUD en 2014.

La *Valeur minimale* désigne la valeur 0 an définie par le PNUD.

La *Valeur maximale* désigne la valeur 15 ans définie par le PNUD.

- **L'Indice de la Durée Attendues de Scolarisation (IDAS) ou Espérance de Vie Scolaire (EVS)**

L'IDAS est obtenu grâce à la formule suivante :

$$IDAS = \frac{\text{valeur utilisée} - \text{valeur minimale}}{\text{Valeur maximale} - \text{Valeur minimale}}$$

Avec comme :

Valeur utilisée celle retenue par le PNUD en 2014.

Valeur minimale la valeur 0 an définie par le PNUD.

Valeur maximale la valeur 18 ans définie par le PNUD.

- ***L'Indice de l'Education(IE) ou indice combiné ou indice de niveau d'instruction***

Cet indice est obtenu en faisant la moyenne géométrique des Indices de la Durée Moyenne de Scolarisation et l'Indice de la Durée Attendue de Scolarisation.

- ***L'IE est le résultat de la formule suivante :***

$$IE = \sqrt{IDMS * IDAS}$$

- ***L'indice de Consommation par tête***

C'est un indice qui s'obtient par le calcul suivant :

$$ICONST = \frac{\ln(\text{valeur utilisée}) - \ln(\text{valeur minimale})}{\ln(\text{Valeur maximale}) - \ln(\text{Valeur minimale})}$$

Avec comme :

Valeur utilisée, la valeur calculée à partir de l'ECOSIT3 de 2011.

Valeur minimale, la consommation moyenne par tête (67\$) qui sera convertie en francs CFA

Valeur maximale, la consommation moyenne par tête (20723\$) convertie en francs CFA

III.5 Méthodologie de calcul de l'ISRT

Dans la dimension réseaux et territoires, nous avons quatre (04) sous dimensions à savoir l'urbanisation, les infrastructures et services sociaux de base, la migration et les flux et capacités financiers. Les deux premières servent à déterminer l'état de la structure d'une zone tandis que les deux autres permettent de capter le niveau d'interaction. Dans chacune de ces sous dimensions, il s'agira de calculer un indice à partir d'un certain nombre d'indicateurs économiques retenus par les 6 pays SWEDD. Les différents indices trouvés vont permettre de calculer l'Indicateur Synthétique Réseaux et Territoires (ISRT). Mais au préalable il faudra préciser l'unité d'analyse, autrement dit le niveau le plus fin auquel l'analyse doit être menée pour favoriser une compétitivité positive afin de promouvoir le développement local en passant par des politiques d'aménagement adéquates aux différentes zones. Cependant les différentes étapes pour le calcul de l'ISRT sont décrites comme suit :

Etape 1 : choix de l'unité d'analyse

Le niveau national et les pôles régionaux sont retenus comme unités d'analyse de l'ONDD du Tchad.

Etape 2 : recueil des données

2 à 4 indicateurs sont collectés pour chaque sous-dimension.

Etape 3 : Normalisation

La normalisation se fait à partir d'une formule classique qui permet de convertir les valeurs d'origine des indicateurs en nombres compris entre 0 et 1.

$$x_{ij}^{norm} = \frac{x_{ij} - \min(X)}{\max(X) - \min(X)}$$

Où x_{ij}^{norm} est la valeur normalisée de la variable j pour le pôle i ,

x_{ij} est la valeur de la variable j pour le pôle i ,

$X = (x_{1j}, x_{2j}, \dots, x_{nj})$ est le vecteur des n valeurs de la variable j observées au niveau des pôles $i, i = 1, \dots, n$.

NB. : Dans le cadre d'une comparaison du Tchad avec les pays africains, i représentera non plus un pôle mais un pays.

Etape 4 : Calcul des indicateurs sous-dimensionnels

Pour chaque sous-dimension, l'indicateur sous-dimensionnel est obtenu en faisant une moyenne géométrique des indicateurs qui la composent. Ainsi nous aurons, à l'issue de cette étape un indice d'urbanisation, un indice de migration, un indice des infrastructures et un indice des flux et capacités financiers.

$$I_k = \left(\prod_{d=1}^n ind_d \right)^{\frac{1}{n}}$$

$k=1, \dots, 4$ et $d=1, \dots, n$ ou n est le nombre d'indicateurs suivis dans la sous-dimension concernée.

En effet, on a :

Tableau 2: Nombre d'indicateurs de suivi par sous-dimension

	Migration	Urbanisation	Infrastructures et services de base	Flux et capacités financiers
Valeur de n	2	4	2	4

Etape 5 : Calcul de l'indicateur réseaux et territoires

Récupérer tous les quatre (04) indices calculés à l'étape précédente et appliquer une moyenne géométrique à ces indices pour obtenir l'Indicateur Synthétique Réseaux et Territoires (ISRT).

$$ISRT = \left(\prod_{k=1}^m I_k \right)^{\frac{1}{m}}$$

Avec m le nombre de sous-dimensions de la dimension globale réseaux et territoire (ici $m = 4$), I_k est l'indicateur calculé pour chaque dimension k , $k = 1, \dots, 4$.

Signification de l'Indicateur Synthétique Réseaux et Territoire (ISRT) :

- L'indicateur synthétique Réseaux et Territoires donne une mesure de l'état de la structure et du niveau d'interaction (migration et flux) des réseaux.

Un niveau élevé ou faible de cet indicateur est la résultante des effets :

- ✓ de l'état de la structure et / ou
- ✓ du niveau d'interaction.

III.6. Méthodologie de calcul de l'I2S2D

La méthodologie utilisée est celle du diamant de PORTER ou modèle des 5 forces de PORTER qui a été pensé par Michel Porter pour analyser l'attractivité d'un secteur d'activité. Le diamant de Porter permet également de réaliser une analyse SWOT⁶ qui consiste à rechercher les forces, faiblesses, opportunités et menaces dans l'environnement étudié. Dans le cas des observatoires du DD, il vise à jauger l'effort fourni par le pays au niveau de chaque dimension en termes de développement afin de déterminer les obstacles entravant ou ralentissant sa marche vers l'atteinte du dividende. Grâce à l'analyse SWOT, on peut tirer les enseignements et recommandations nécessaires à l'atteinte des objectifs du développement durable ayant trait au DD.

L'Indicateur Synthétique de Suivi du Dividende Démographique (I2S2D) est obtenu en faisant la moyenne géométrique des indicateurs synthétiques des dimensions comme l'indique la formule suivante :

$$I2S2D = (ICDE * IQCV * ISSP * IDHE * ISRT)^{1/5}$$

Rappelons que :

(1) ICDE : Indicateur de Couverture de la Dépendance Economique, (2) IQCV : Indicateur de la Qualité du Cadre de Vie, (3) ISSP : Indicateur Synthétique de Sortie de la Pauvreté, (4) IDHE : Indicateur du Développement Humain Etendu et (5) ISRT : Indicateur Synthétique Réseaux et Territoires.

L'I2S2D s'interprète avec la grille suivante :

- I2S2D inférieur à 50% : le niveau d'atteinte du dividende du pays est faible.
- I2S2D compris entre 50% et 80% : le niveau du dividende atteint par le pays est moyen.
- I2S2D supérieur à 80% : le pays bénéficie bien du dividende démographique.

⁶SWOT: S= Strengths (forces) ; W = Weaknesses (faiblesses) ; O = Opportunities (opportunités) ; et T = Threats (menaces).

CHAPITRE IV : RESULTATS

Ce chapitre est consacré à la présentation des données et analyses relatives aux différents indicateurs de dimensions du DD. Cette présentation sera faite tant au niveau national que par pôle.

IV.1. Résultats de l'ICDE

La présentation des résultats de l'Indicateur de Couverture de la Dépendance Economique (ICDE) tient compte du niveau national et des pôles.

IV.1.1- Au niveau national

L'Indicateur de Couverture de la Dépendance Economique (ICDE) est *une extension du Déficit du Cycle de Vie (LCD)*. En effet, l'ICDE évalue la part des déficits des tranches d'âge économiquement dépendantes couverte par l'excédent de revenu dégagé par les groupes d'âge ayant un surplus économique et mesure la capacité d'un pays donné à satisfaire la demande sociale ou à combler le gap de consommation des individus économiquement dépendants par les seules ressources issues du travail.

- ICDE au niveau national par tranches d'âge

Le tableau 3 donne les résultats de calcul de l'ICDE au niveau national par tranche d'âges. En effet, le déficit à la jeunesse (0-27ans) et le déficit à la vieillesse (62 ans et plus) sont respectivement de 2 403,63 milliards de FCFA et 86,83 milliards de FCFA. En ce qui concerne le surplus économique (28 - 61 ans), il est de 955,90 milliards de FCFA. La valeur de l'ICDE est de 0,384 soit 38,4%. Ce qui veut dire que le Tchad prend en charge 38,4 % du gap de consommation des jeunes et des personnes âgées à travers le surplus économique des travailleurs.

Tableau 3: ICDE au niveau national

Indicateurs	Valeurs
Déficit à la jeunesse (0-27 ans) (en milliard)	2 403,63
Déficit à la vieillesse (62 ans et plus) (en milliard)	86,83
Surplus total (28-61 ans) (en milliard)	955,9
ICDE global	0,384

Source : Calculs NTA 2016, Administration publique, ECOSIT3

- ICDE au niveau national selon le sexe

L'analyse de l'ICDE selon le sexe (voir tableau 4) montre que le déficit total des hommes (1 136 milliards de FCFA) est inférieur à celui des femmes (1 489 milliards de FCFA). Par ailleurs, le surplus généré est de 1 069 milliards de FCFA chez les

hommes et 22 milliards de FCFA chez les femmes. Il ressort aussi de l'analyse que l'ICDE chez les hommes est estimé à 94,1%, ce qui représente un gap de consommation de 6% non couvert.

La principale justification de ce faible gap serait que les hommes exercent beaucoup plus dans le domaine de production, ce qui leur permet de se prendre en charge. Par contre, chez les femmes, l'ICDE est estimé à seulement 1,5%, ce qui traduit que la demande sociale des femmes est très faiblement couverte. Le gap de 98,5% témoigne de la vulnérabilité des femmes par rapport au bien-être économique. Ce résultat est cohérent dans la mesure où au Tchad, les femmes sont beaucoup occupées dans les travaux domestiques et de reproduction qui ne sont pas pris en compte dans la comptabilité nationale.

Tableau 4: ICDE selon le sexe

	Homme	Femme
Déficit à la jeunesse (en milliard) FCFA	1 108	1 393
Déficit à la vieillesse (en milliard) FCFA	28	96
Déficit total (en milliard) FCFA	1 136	1 489
Surplus (en milliard) FCFA	1 069	22
ICDE	0,941	0,015

Source : Calculs NTA 2016, Administration publique, ECOSIT3

- ICDE selon le milieu de résidence

Dans le tableau 5, l'on relève un déficit à la jeunesse de 435,77 milliards de FCFA contre un déficit à la vieillesse de 2,53 milliards de FCFA en milieu urbain. Le surplus économique est de 780 milliards de FCFA. Par contre, dans le milieu rural, le déficit à la jeunesse est de 1 979,9 milliards de FCFA contre un déficit à la vieillesse de 165,51 milliards de FCFA pour un surplus de 269 milliards de FCFA.

L'analyse montre qu'en milieu urbain, l'ICDE dépasse celui du milieu rural. En effet, le milieu urbain satisfait la demande des jeunes et des personnes âgées à 178%. Par contre, en milieu rural, l'ICDE est estimé à 12,0 %. Cela peut s'expliquer par la dynamique de l'urbanisation qui ne cesse d'entraîner bon nombre de jeunes du milieu rural vers les centres urbains par manque d'encouragement de l'auto-emploi.

Tableau 5: ICDE selon le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural
Déficit à la jeunesse (en milliard) FCFA	435,77	1 979,9
Déficit à la vieillesse (en milliard) FCFA	2,53	165,51
Déficit total (en milliard) FCFA	438,30	2 145,41
Surplus (en milliard) FCFA	780	269
ICDE	1,78	0,12

Source : Calculs NTA 2016, Administration publique, ECOSIT3

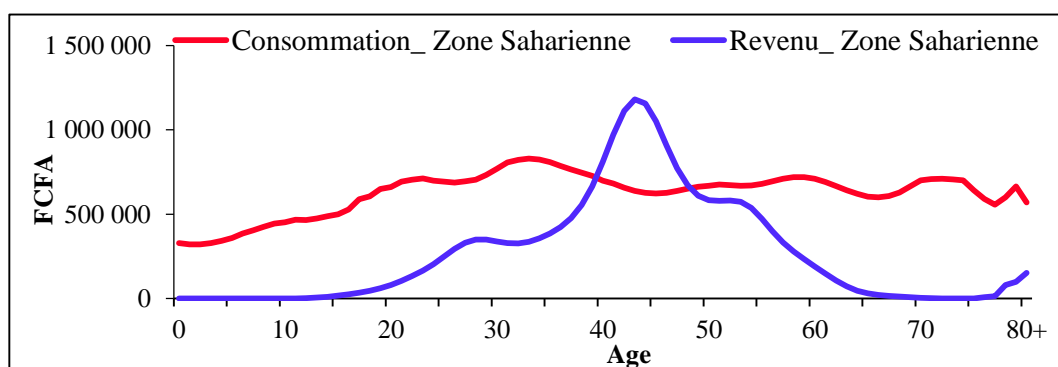
IV.1.2- Analyse comparative des pôles

Il existe des disparités entre les six pôles tant au niveau de l'ICDE qu'à celui des sous-indicateurs.

- Zone Saharienne

Caractérisée par un faible poids démographique, la zone Saharienne est de loin la moins consommatrice et productrice du Tchad. La dépendance économique dure 40 années sur la première moitié du cycle de vie, ce qui est relativement long si on le compare à d'autres pôles. Aussi, d'après le graphique 5, la production du surplus économique se fait sur une période relativement trop courte, soit 9 années (entre 40 et 48 ans d'âge). Cette situation pourrait s'expliquer par les conditions de vie difficiles qui prévalent dans ce pôle. Etant entièrement désertique, les infrastructures de production y sont quasi inexistantes. A cela s'ajoutent les conditions climatiques rudes, rendant les conditions de vie difficiles se traduisant par une densité de la population très faible. Les activités économiques y sont très peu développées et se limitent essentiellement à l'élevage camelin.

Graphique 5: Consommation et Revenu du travail moyens par âge de la Zone Saharienne



Source : Administration Publique 2011, ECOSIT3, Calculs CREG/CREFAT 2018

Au niveau agrégé, à la lecture du tableau 6, la consommation de la zone Saharienne est estimée à 111,9 milliards de FCFA, dont 89,6 milliards et 12,7 milliards sont effectués respectivement par les personnes de moins de 40 ans et

celles âgées de plus de 48 ans. Le revenu du travail de ces deux groupes d'âge est évalué à 17,2 milliards pour les moins de 40 ans et à 6,0 milliards pour les plus de 48 ans. Le déficit du cycle de vie agrégé est ainsi nettement plus important chez les moins de 40 ans, soit 72,4 milliards contre 6,7 milliards pour les personnes de 49 ans et plus.

Le surplus généré dans la zone Saharienne est relativement faible. En effet, les personnes de 40-48 ans produisent un surplus agrégé de 4,6 milliards. Cela relève du fait que le revenu agrégé (14,2 milliards) ne dépasse que de très peu la consommation agrégée (9,6 milliards) de cette tranche d'âge. Par conséquent, l'ensemble de la zone Saharienne est globalement déficitaire : le surplus généré ne permet pas de couvrir le déficit des groupes d'âge dépendant. Le déficit global de ce pôle est donc estimé à 74,4 milliards, mais ne représente que 5% du PIB. Le déficit global de la zone Saharienne pourrait être plus faible que ce qui est observé si les individus généraient un surplus sur une période plus longue que les 9 années.

Tableau 6: Profils agrégés par tranche d'âge - zone Saharienne

Zone Saharienne (en milliards de FCFA)			
Groupe d'âge	Consommation agrégée	Revenu agrégé	Déficit agrégé
0-39 ans	89,6	17,2	72,4
40-48 ans	9,6	14,2	- 4,6
49 ans et +	12,7	6,0	6,7
TOTAL	111,9	37,5	74,4

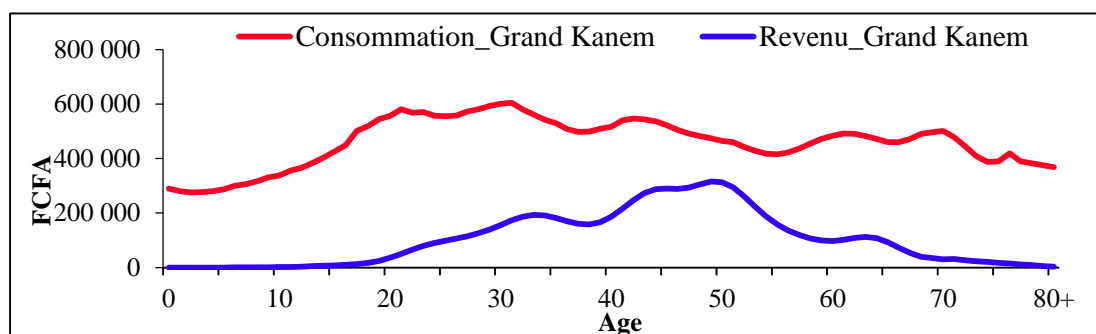
Source : Administration Publique 2011, ECOSIT3, Calculs CREG/CREFAT 2018

- **Grand Kanem**

Le Grand Kanem est un pôle atypique avec une consommation qui dépasse le revenu du travail sur tout le cycle de vie. Aucune génération n'échappe à la dépendance économique qui y est un phénomène structurel. Le cycle de vie économique du pôle Grand Kanem présente une particularité qui le rend différent des autres pôles. L'analyse des profils de consommation et de revenu du travail (représentés sur le graphique 6) met en exergue une dépendance économique des habitants du Grand Kanem tout au long de leur cycle de vie. La consommation moyenne est en effet supérieure au revenu moyen quel que soit l'âge des individus. La consommation moyenne tout le long du cycle de vie est estimée à 469 079 FCFA pour un revenu moyen de 119 405 FCFA. De ce fait, l'on observe un déficit moyen de 350 000 FCFA par individu et par âge dans le pôle de Grand Kanem.

Avec une population représentant près de 8% de la population nationale, le pôle Grand Kanem détient une consommation globale de 405,1 milliards. En termes de revenu du travail, ce pôle produit 56,3 milliards. Il en résulte un déficit global de 348,9 milliards. Bien qu'étant un territoire riverain du Lac Tchad, le pôle Grand Kanem est constitué d'une partie semi-désertique. Les activités menées dans ce pôle sont l'agriculture vivrière et le pâturage qui génèrent des revenus très faibles. Le Grand Kanem est ainsi le deuxième pôle ayant le revenu le plus faible après la zone Saharienne.

Graphique 6: Consommation et Revenu du travail moyens par âge du Grand Kanem



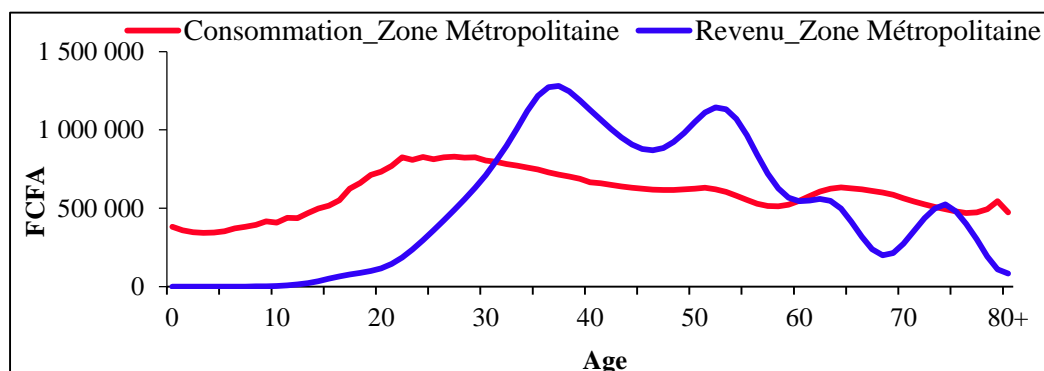
Source : Administration Publique 2011, ECOSIT3, Calculs CREG/CREFAT 2018.

- Zone Métropolitaine

Cette zone est caractérisée par le niveau de vie supérieur à celui des autres pôles. La consommation moyenne et le revenu du travail moyen les plus élevés du pays sont en effet observés dans la zone Métropolitaine. Constituée des régions de N'Djamena (la Capitale), de Hadjer Lamis et de Chari-Baguirmi, la zone Métropolitaine présente un niveau de vie relativement élevé. Un habitant de ce pôle consomme près de 592 000 FCFA et produit 504 000 FCFA de revenu en moyenne sur son cycle de vie.

L'analyse du graphique 7 montre que dans la zone Métropolitaine, les tranches d'âge situées entre 0-30 ans d'une part et 60 ans et plus de l'autre part consomment plus que leur revenu de travail. La consommation moyenne du groupe d'âge 0-30 ans est estimée à 577 426 FCFA, alors que le revenu moyen du travail de ce même groupe d'âge représente 148 888 FCFA. Le déficit moyen de ce groupe d'âge dans la zone Métropolitaine est plus élevé comparativement à celui de leurs homologues dans les autres pôles.

Graphique 7: Consommation et Revenu du travail moyens par âge de la Zone Métropolitaine



Source : Administration Publique 2011, ECOSIT3, Calculs CREG/CREFAT 2017

L'analyse des profils agrégés de la zone Métropolitaine (voir tableau 7) révèle une consommation très importante des jeunes pour un revenu de travail faible. Les individus de 0-30 ans ont une consommation totale de 902,4 milliards représentant 70% de la consommation totale de ce pôle. Cette ampleur de la consommation des jeunes est liée à la structure de sa population qui est très jeune comme dans les autres pôles. En effet, plus de 74% de la population est âgée de moins de 30 ans. Pourtant, cette tranche contribue très faiblement à la production de la zone, du fait que la grande partie est encore dans les écoles et les centres de formation et ne travaille pas encore. En effet, le revenu généré par ces jeunes est estimé à 158,3 milliards. Cela conduit à un déficit global de 744,1 milliards pour les individus de la tranche d'âge de 0-30 ans.

En plus du groupe d'âge 0-30 ans, les personnes âgées de 60 ans et plus cumulent aussi un déficit au niveau agrégé, mais celui-ci est moins important et est évalué à 18,5 milliards. Avec une valeur de 53,7 milliards, la consommation agrégée des seniors représente 4% de la consommation totale du pôle. Leur revenu du travail est aussi faible, et est estimé à 35,2 milliards, soit 5% du revenu total du pôle. La faiblesse de la consommation agrégée et du revenu agrégé des seniors s'explique par leur effectif relativement très faible dans la population de la zone. En effet, la population de la zone Métropolitaine est composée de 4% de seniors âgés de 60 ans ou plus. Ce constat est également valable pour tous les autres pôles.

Concernant le groupe d'âge qui crée un surplus économique, c'est-à-dire la tranche de 31-59 ans, son revenu agrégé s'élève à 495,9 milliards, pour une consommation agrégée de 326 milliards. L'on se rend compte que le surplus créé, soit 169,9 milliards, ne suffit pas pour compenser le déficit observé chez les jeunes et chez les seniors. De ce fait la zone Métropolitaine est déficitaire et son déficit global est estimé à 592,7 milliards.

Tableau 7: Profils agrégés par tranche d'âge - zone Métropolitaine

Groupe d'âge	Consommation agrégée	Revenu agrégé	Déficit agrégé
0-30	902,4	158,3	744,1
31-59	326,0	495,9	- 169,9
60 et +	53,7	35,2	18,5
TOTAL	1 282,1	689,4	592,7

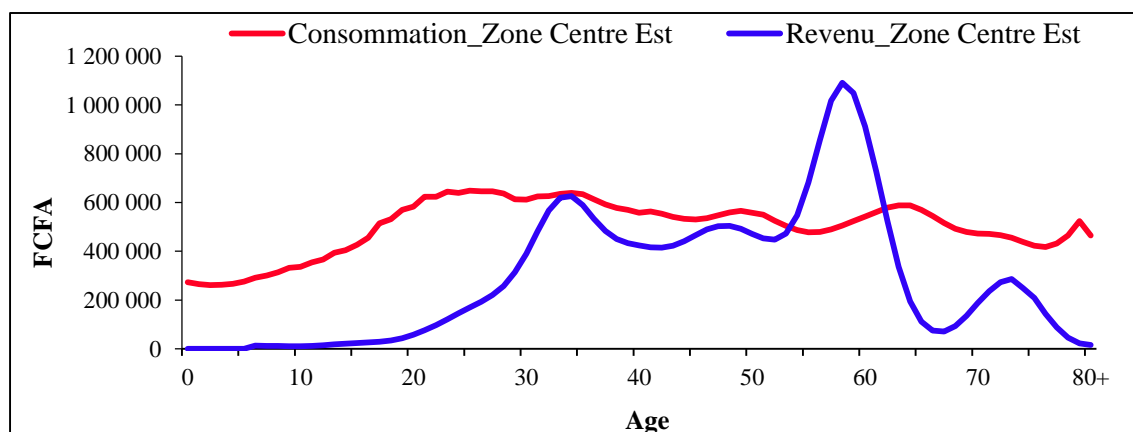
Source : Administration Publique 2011, ECOSIT3, Calculs CREG/CREFAT 2018.

- Zone Centre-Est

La zone Centre-Est est un pôle où la création du surplus économique intervient très tardivement, au-delà de l'âge de 50 ans et ne dure qu'une période très courte (8 années).

Au niveau moyen, le graphique 8 révèle qu'à tous les âges, sauf entre 54 ans et 61 ans, un individu consomme en moyenne plus que son revenu. Autrement dit pour les tranches d'âge 0-53 ans et 62-80 ans et plus, la consommation est en moyenne supérieure au revenu et par conséquent un individu appartenant à l'un de ces groupes d'âge est en moyenne déficitaire et vit de transferts. C'est donc entre 54-61 ans qu'un individu génère en moyenne un revenu supérieur à ce qu'il consomme. La période de création de surplus ne dure donc que 8 années et est la plus courte de tous les pôles. Il convient d'ajouter qu'au-delà de 61 ans le revenu moyen commence à baisser jusqu'à 67 ans. Cette baisse peut être liée à l'âge de la retraite qui est fixé à 60 ans au Tchad (Décret n° 1144/PR/PM/MFPT/SG/DTSS/07 du 28 décembre 2007 portant Relèvement de l'âge de la retraite à 60 ans).

Graphique 8: Consommation et Revenu du travail moyens par âge de la zone Centre-Est



Source : Calculs CREG/CREFAT 2017, Administration Publique 2011, ECOSIT3

L'agrégation des consommations et revenus par âge montre qu'au Tchad et plus précisément dans la zone Centre-Est, seuls les individus d'âge compris entre 54 et 61 génèrent un surplus (voir tableau 8).

De manière globale, dans la zone Centre- Est, le déficit est estimé à environ 561 milliards de FCFA. Par contre il existe des disparités entre les groupes d'âge. En effet, le groupe d'âge 54-61 ans est le seul qui réalise un surplus de l'ordre de 17 milliards de FCFA soit 1,8% du surplus national. Néanmoins, ce groupe détient le niveau de consommation le plus faible et cela peut être compréhensible du fait que ce groupe ne représente que 2,5% de la population de la zone. En fait, avec une population moins nombreuse que le groupe d'âge 62 ans et plus qui ne représente que 4,3% de la population totale, le groupe d'âge 54-61 ans génère plus de revenu que les premiers.

S'agissant du groupe d'âge 0-53 ans, il présente la consommation et le revenu les plus importants que le reste de la population. Cela est dû à la grande part qu'il représente de la population totale (soit 92,3% de la population totale). Son déficit représente aussi la part la plus importante du déficit de cette zone. Les personnes âgées de moins de 53 ans constituent une charge énorme pour la zone Centre-Est en termes de déficit et plus particulièrement les moins de 30 ans qui représentent plus de 75% de la population de cette zone.

Tableau 8: Profils agrégés par tranche d'âge - zone Centre-Est

Zone Centre Est (en milliards de FCFA)			
Groupe d'âge	Consommation agrégée	Revenu agrégé	Déficit agrégé
0-53	777,8	228,8	549,0
54-61	24,9	41,7	-16,8
62 et +	42,4	13,5	28,8
TOTAL	845,1	284,0	561,1

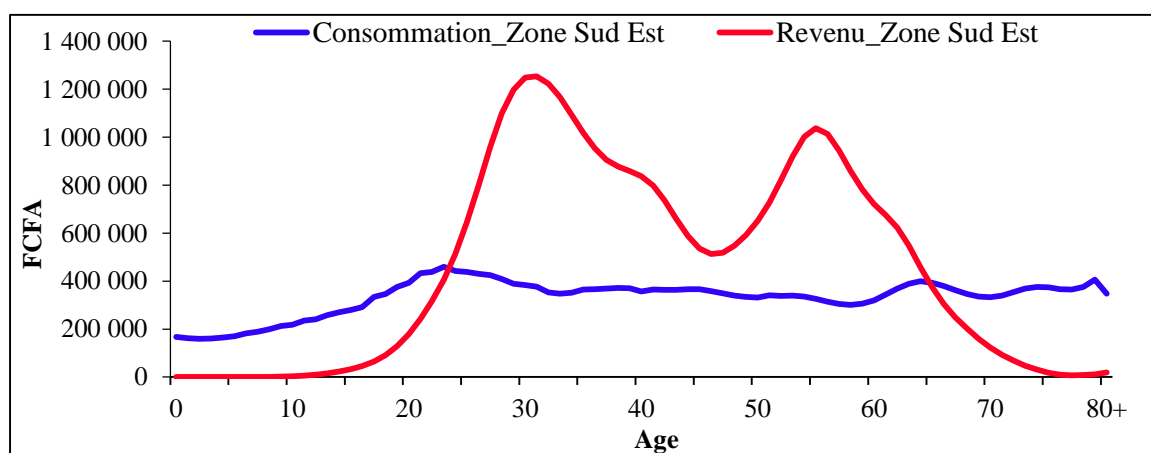
Source : Calculs CREG/CREFAT 2018, Administration Publique 2011, ECOSIT3

- Zone Sud-Est

La zone Sud-Est est l'un des deux pôles excédentaires (c'est-à-dire ayant un revenu du travail supérieur à la consommation totale). De plus, dans ce pôle, la création de surplus économique commence à un âge très jeune que dans les autres pôles. Le profil moyen de la zone Sud-Est est présenté dans le graphique 9 qui indique les détails sur la consommation moyenne et sur le revenu moyen à chaque âge dans ladite zone.

A travers ce graphique, on observe au niveau moyen que les jeunes de moins de 24 ans et les personnes âgées de plus de 64 ans ont un niveau de revenu moyen qui ne permet pas de couvrir leur consommation moyenne. Ce qui n'est pas le cas pour les individus d'âge compris entre 24 et 64 ans. En fait, pour cette tranche d'âge, le revenu moyen est nettement supérieur à la consommation moyenne. Par ailleurs, on note deux pics sur la courbe de revenu moyen témoignant de la présence d'inégalités en termes de revenu pour les deux sous-groupes correspondants. Le premier pic correspond aux individus d'âge autour de 31 ans et le second autour de 56 ans. De plus le revenu moyen maximal est observé à l'âge de 31 ans.

Graphique 9: Consommation et Revenu du travail moyens par âge de la zone Sud-Est



Source : Calculs CREG/CREFAT 2018, Administration Publique 2011, ECOSIT3

Il ressort du *tableau 9* que le déficit des moins de 24 ans représente 69% de l'ensemble de la zone Sud-Est. L'ampleur de ce déficit trouverait son explication dans le fait qu'à cet âge, on est le plus souvent dans le système éducatif et de formation (au niveau national, le taux net de fréquentation au primaire est estimé à 50,9% et 50,1% des jeunes âgés de 15-24 ans sont alphabétisés). Signalons que dans cette zone, un surplus d'environ 500 millions de FCFA se dégage au niveau agrégé. La période de création de ce surplus s'étale sur presque 42 ans.

Tableau 9: Profils agrégés par tranche d'âge - zone Sud-Est

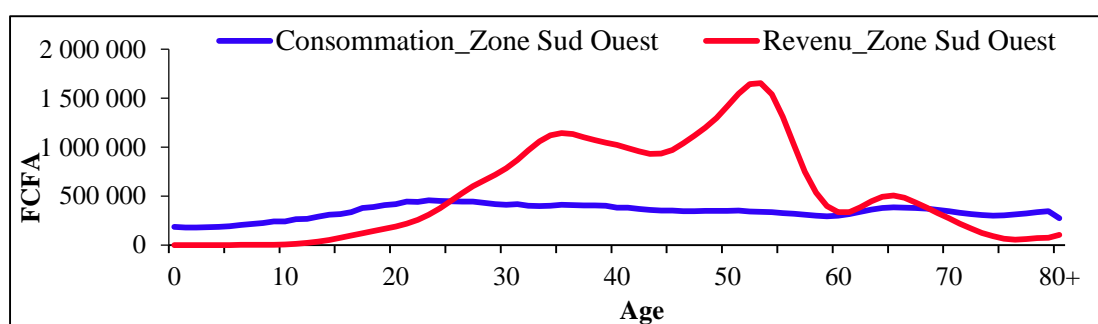
Zone Sud Est (en milliards de FCFA)			
Groupe d'âge	Consommation agrégée	Revenu agrégé	Déficit agrégé
0-23	239,4	38,5	200,9
24-64	157,5	367,2	- 209,7
65 et +	13,5	5,2	8,3
TOTAL	410,4	410,9	- 0,5

Source : Calculs CREG/CREFAT 2018, Administration Publique 2011, ECOSIT3

- Zone Sud-Ouest

La zone Sud-Ouest est le pôle excédentaire par excellence : le surplus généré est plus important et la période de création du surplus est plus large que dans les autres pôles. Le profil moyen (voir graphique 10) montre de manière globale une dépendance économique chez les jeunes et les personnes âgées. En effet, un habitant de ce pôle est économiquement dépendant de la naissance jusqu'à l'âge de 24 ans en moyenne. C'est également le cas chez un sénior âgé de plus de 68 ans. En revanche, les individus de 25-68 ans ont un excédent de revenu du travail par rapport à leur consommation. Il est important de souligner que la période de création du surplus dure plus longtemps dans la zone Sud-Ouest que partout ailleurs. Cette période s'étale sur 44 années en moyenne.

Graphique 10: Consommation et Revenu du travail moyens par âge de la Zone Sud-Ouest



Source : Calculs CREG/CREFAT 2017, Administration Publique 2011, ECOSIT3

Selon le *tableau 10*, avec un surplus de l'ordre de 755 milliards de FCFA au niveau agrégé, le groupe d'âge 25-68 ans parvient à couvrir tout le déficit occasionné par le gap de consommations des jeunes et seniors. Ce surplus généré par le groupe d'âge 25-68 ans de la zone Sud-Ouest est le plus élevé des surplus réalisés par adultes occupés dans les différents pôles. Le surplus généré par les individus de 25-68 ans de la zone Sud-Ouest représente en effet près de 80% du surplus national qui est estimé à 955,90 milliards.

Tableau 10: Profils agrégés par tranche d'âge - Zone Sud-Ouest

Zone Sud-Ouest (en milliards de FCFA)			
Groupe d'âge	Consommation agrégée	Revenu agrégé	Déficit agrégé
0-24	879,9	189,0	690,9
25-68	562,7	1 317,3	- 754,7
69 et +	31,6	13,1	18,5
TOTAL	1 474,2	1 519,4	- 45,2

Source : Calculs CREG/CREFAT 2018, Administration Publique 2011, ECOSIT3

IV.1.3- ICDE selon les pôles

La zone Saharienne satisfait dans l'ordre de 6% la demande des jeunes et des personnes âgées contrairement au Grand Kanem où le revenu de la production est quasiment nul. Le déficit y est observé sur tout le cycle de vie. Les travailleurs consomment beaucoup par rapport à leur revenu de travail. Le Centre-Est a seulement 2% des capacités de couverture du déficit des individus dépendants et il vient juste avant le Grand Kanem. Le Sud-Ouest et le Sud-Est couvrent chacun plus de 100% du déficit des individus dépendants.

Dans la zone Métropolitaine, le déficit total est de 762,6 milliards de FCFA. Ce qui dépasse légèrement celui du Sud-Ouest qui est de 709,4 milliards de FCFA. Dans ces deux pôles économiques, on observe un surplus de 169,9 milliards de FCFA (zone Métropolitaine) et de 754,7 milliards de FCFA (Sud-Ouest). L'ICDE est estimé à 22,3% pour la zone Métropolitaine et plus de 100% pour le Sud-Ouest. Dans la zone Métropolitaine, les individus consomment moins malgré un revenu de travail considérable. En somme, les pôles Sud-Est et Sud-Ouest ont chacun une couverture de dépendance économique excédentaire (plus de 100%).

Tableau 11: ICDE par pôle

	Saharien	Grand Kanem	Métropolitain	Centre-Est	Sud-Est	Sud-Ouest
Déficit à la jeunesse (En milliards de FCFA)	72,4		744,1	549,0	200,9	690,9
Déficit à la vieillesse (En milliards de FCFA)	6,7		18,5	28,8	8,3	18,5
Déficit total (En milliards de FCFA)	79,1	348,9	762,6	577,9	209,2	709,4
Surplus (En milliards de FCFA)	4,6	0	169,9	16,8	209,7	754,7
ICDE	0,059	0	0,223	0,029	1,002	1,064

Source : Calculs NTA 2018, Administration publique, ECOSIT3

L'analyse des résultats de calcul de l'Indicateur de la Couverture de la Dépendance Economique (ICDE) au niveau national montre que la valeur de l'ICDE est de 0,384 soit 38,4%. Ce qui veut dire que le Tchad prend en charge 38,4 % du gap de consommation des jeunes et des personnes âgées à travers le surplus économique des travailleurs. Le déficit restant (61,6 %) étant pris en charge par les transferts et les revenus des actifs et patrimoines.

IV.2- Résultats de l'IQCV

L'analyse de la qualité du cadre de vie prend en compte l'indicateur synthétique qu'est l'Indicateur de Qualité du Cadre de Vie (IQCV) ainsi que les indicateurs liés aux sept sous-dimensions retenues que sont l'engagement civique et gouvernance,

les liens sociaux, l'environnement, le logement, le bien-être subjectif, l'équilibre travail-vie privée et la sécurité. En outre, l'analyse rend compte des disparités entre les pôles et apporte d'explication pour chaque pôle.

L'échelle d'appréciation de l'Indice de Qualité du Cadre de Vie (IQCV) est la suivante : 80-100% (Elevé), 50-80% (moyen) et 0-50% (Faible).

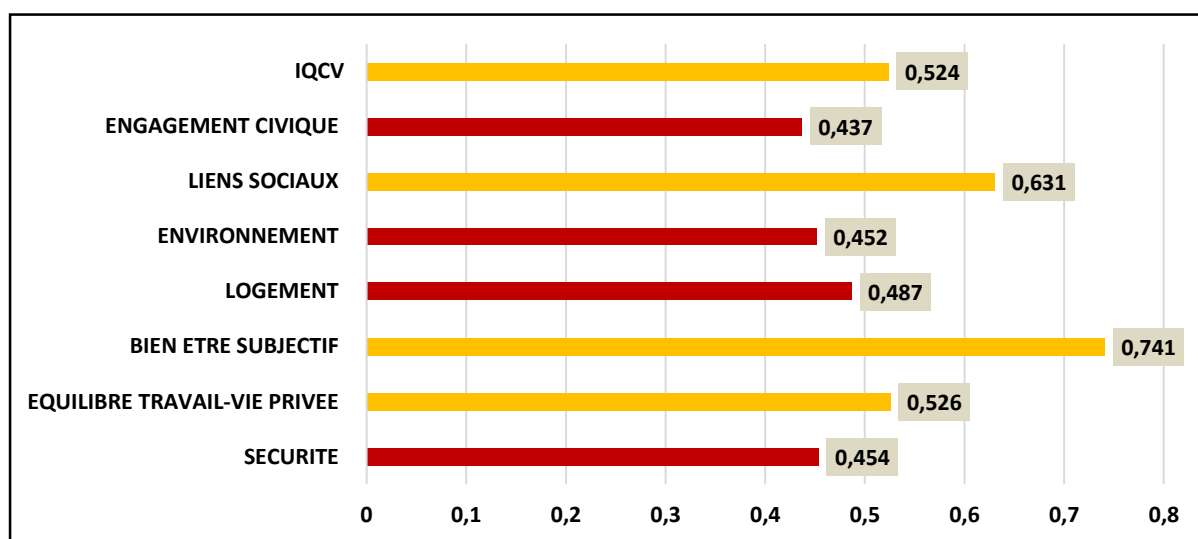
IV.2.1- IQCV au niveau national

Au vu du *graphique 11*, en 2011 le niveau de qualité du cadre de vie est moyen, car la valeur de l'IQCV est de 52,4%. Cependant, en tenant compte des indicateurs des sous-dimensions, l'on remarque que la valeur de l'IQCV du Tchad est tirée vers le bas par l'engagement civique (43,7%), le logement (48,7%), l'environnement (45,2%) et la sécurité (45,4%). Ces résultats montrent qu'au Tchad, ces sous-dimensions demeurent problématiques. L'engagement civique met en exergue la faible participation des citoyens à la vie politique du pays et une gouvernance perfectible. Le faible score du logement serait l'une des conséquences de la promiscuité et la faible possession de dispositif sanitaire par les ménages au Tchad. En 2011, selon les résultats de l'ECOSIT3, 41,5% de ménages abritent au moins quatre personnes par pièce, 71,7% ne possèdent pas de WC et 73,3% évacuent leurs ordures aux alentours des concessions. Le niveau de l'indicateur de l'environnement traduit une pollution atmosphérique assez importante (poussière, CO₂, etc.) et une mauvaise qualité de l'eau consommée par les Tchadiens. Avec la moitié de sa superficie presque désertique auquel s'ajoutent le cycle long de l'harmattan et le phénomène de Bodelet (prenant sa source au pays), le territoire du Tchad est presque permanemment couvert de poussière.

Pour ce qui est de l'accès à l'eau potable, seulement 56% de la population consomme de l'eau provenant d'une source améliorée (EDS-MICS 2014-2015).

L'IQCV est influencé positivement par le bien-être subjectif (74,1%), les liens sociaux (63,1%) et l'équilibre travail-vie privée (52,6%). En effet, ces indicateurs ont des valeurs supérieures à celle de l'IQCV. Ceci montre qu'au Tchad, la population est satisfaite de la qualité de sa vie, solidaire et a une vie professionnelle et une vie privée équilibrées.

Graphique 11: IQCV national



Source : Calculs CREG/CREFAT 2018, Administration Publique, ECOSIT3

IV.2.2- IQCV au niveau des pôles

La très faible variation de l'IQCV en fonction des pôles est attribuable aux niveaux de ses cinq sous-composantes à savoir : la sécurité, l'engagement civique, le bien être subjectif, l'environnement et les liens sociaux (tableau 12). En effet, ces indicateurs ont la même valeur pour tous les pôles et le niveau national. En outre, tant au niveau national qu'au niveau des pôles, ce sont toujours le bien-être subjectif, les liens sociaux et l'équilibre travail-vie privée qui contribuent positivement au niveau de l'IQCV, alors que l'engagement civique, le logement, l'environnement et la sécurité dont la valeur des indicateurs est inférieure à 50% l'influencent négativement.

Tableau 12: IQCV et Sous indicateurs par pôle

Pôle	Sécurité	Equilibre vie professionnelle-vie privée	Bien-être subjectif	logement	Environnement	liens sociaux	Engagement civique	IQCV
Saharien	0,454	0,609	0,741	0,495	0,452	0,631	0,437	0,536
Grand Kanem	0,454	0,564	0,741	0,455	0,452	0,631	0,437	0,523
Métropolitain	0,454	0,609	0,741	0,488	0,452	0,631	0,437	0,534
Centre-Est	0,454	0,624	0,741	0,469	0,452	0,631	0,437	0,533
Sud-Est	0,454	0,619	0,741	0,485	0,452	0,631	0,437	0,535
Sud-Ouest	0,454	0,619	0,741	0,487	0,452	0,631	0,437	0,536
Tchad	0,454	0,526	0,741	0,487	0,452	0,631	0,437	0,524

Source : Calculs CREG/CREFAT 2018. Administration Publique 2011, ECOSIT3

Le *tableau 13* montre qu'au Tchad, l'IQCV national ne couvre pas de disparités remarquables entre les pôles. Son niveau est relativement le même dans tous les pôles (légèrement supérieur à 50%). Comme au niveau national, l'IQCV des pôles est de niveau moyen.

Tableau 13: IQCV par pôle

Pôle	IQCV	Rang
Zone saharienne	0,536	1
Sud-Ouest	0,536	2
Sud-Est	0,535	3
Zone métropolitaine	0,534	4
Centre-Est	0,533	5
Grand-Kanem	0,523	6
Tchad	0,524	

Source : Calculs CREG/CREFAT 2018. Administration Publique, ECOSIT3

IV.3-Résultats de l'ISSP

L'objectif des analyses des dynamiques de la pauvreté est de mesurer l'ampleur des entrées et sorties de la pauvreté pour les différentes transitions et d'analyser les facteurs qui influenceraient cette dynamique. Les analyses ont été réalisées pour six pôles. Elles se basent sur les résultats de la transition entre ECOSIT 2 (2003) et ECOSIT 3 (2011). Il s'agit d'abord d'analyser la dynamique de la pauvreté au niveau national et ses facteurs possibles, ensuite mettre en exergue les disparités entre les pôles pour chaque indicateur et les facteurs possibles qui y auraient joué.

IV.3.1-Dynamiques de la pauvreté au niveau national

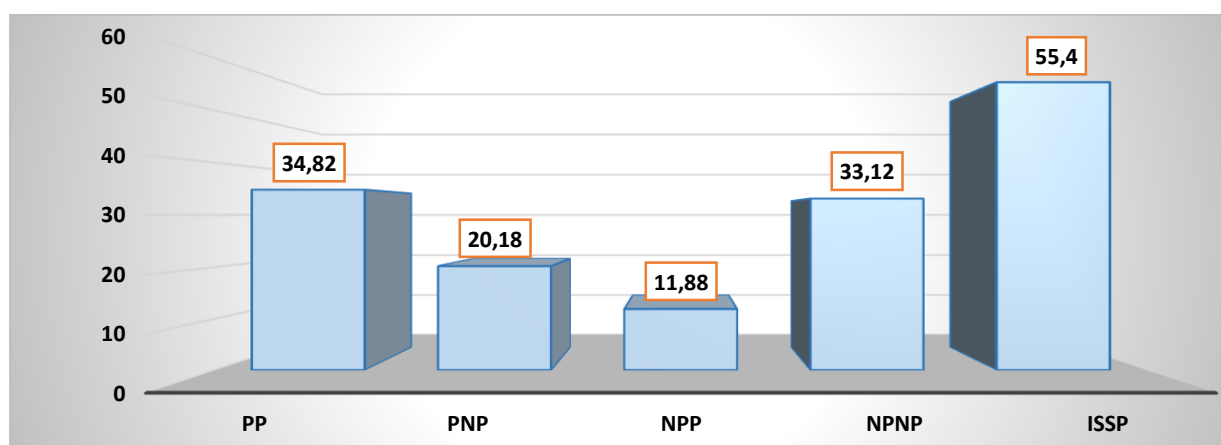
Cette partie présente la synthèse du niveau global des indicateurs de la pauvreté (PP, PNP, NPP, NPNP) en fonction de l'ISSP au niveau national.

Au niveau national, parmi tous les ménages, plus de la moitié est sortie de la pauvreté, ou s'est stabilisée dans la non pauvreté entre 2003 et 2011. En effet, l'indicateur synthétique de sortie de la pauvreté du Tchad est de 55,4%. Ce qui amène à dire que le Tchad dispose d'un potentiel d'émergence assez important. La pauvreté chronique touche 34,82% de la population. La proportion des personnes sorties de la pauvreté est de 20,18%, 11,88% ont basculé dans la pauvreté et 33,12% sont restées non pauvres sur la période. Bien que la pauvreté chronique reste à un niveau élevé, le Tchad reste sur une dynamique relativement positive.

Cette situation s'expliquerait par le fait que la période 2003-2011 a coïncidé avec l'exploitation du pétrole. C'est la période pendant laquelle l'Etat a engrangé d'énormes ressources financières (presque 4 200 milliards de FCFA) qui ont permis

d'importants investissements dans les secteurs socio-économiques⁷. Par ailleurs, avec l'exploitation du pétrole, il y a eu un recrutement massif qui s'en est suivi, notamment sur les champs pétroliers. Pour assurer une meilleure gestion de ces ressources, le Tchad a élaboré, dans la période 2003-2011, deux Stratégies Nationales de Réduction de la Pauvreté (SNRP 1 et 2), ciblant de secteurs stratégiques à forte potentialité économique, afin de réduire efficacement la pauvreté (Tableau de bord social-Tchad, 2014). D'après la même source, la réalisation des infrastructures économiques (routes, énergie...) et sociales (écoles, hôpitaux, forages...) s'appuie sur ces documents de politique économique. Ces investissements publics ont permis de réduire l'incidence de la pauvreté qui est passée de 55% en 2003 à 46,7% en 2011 (ECOSIT 2 et 3). En outre, pendant la même période, l'Etat a procédé à la revalorisation salariale de tous les fonctionnaires de l'administration publique et au rehaussement du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) de tous les travailleurs. Il s'établit désormais à 60 000 FCFA. Ce qui aurait amélioré le niveau de consommation des ménages.

Graphique 12: Niveau des indicateurs synthétiques sur la dynamique de la pauvreté



Source: CREG/CREFAT (2018), ECOSIT 2, ECOSIT 3

IV.3.2- Analyse comparative des pôles

Il est fait mention dans cette partie de l'analyse de différents indicateurs de la pauvreté suivant les pôles.

IV.3.2.1- ISSP par pôle

Comme le *graphique 13* le montre, la valeur de l'ISSP obtenu au niveau national cache de disparités entre les différents pôles. L'analyse de la dynamique de la pauvreté par pôle suivant les valeurs prises par l'ISSP indique qu'entre 2003 et 2011, c'est la zone métropolitaine qui possède un potentiel important

⁷INSEED(2014), Tableau de bord social du Tchad

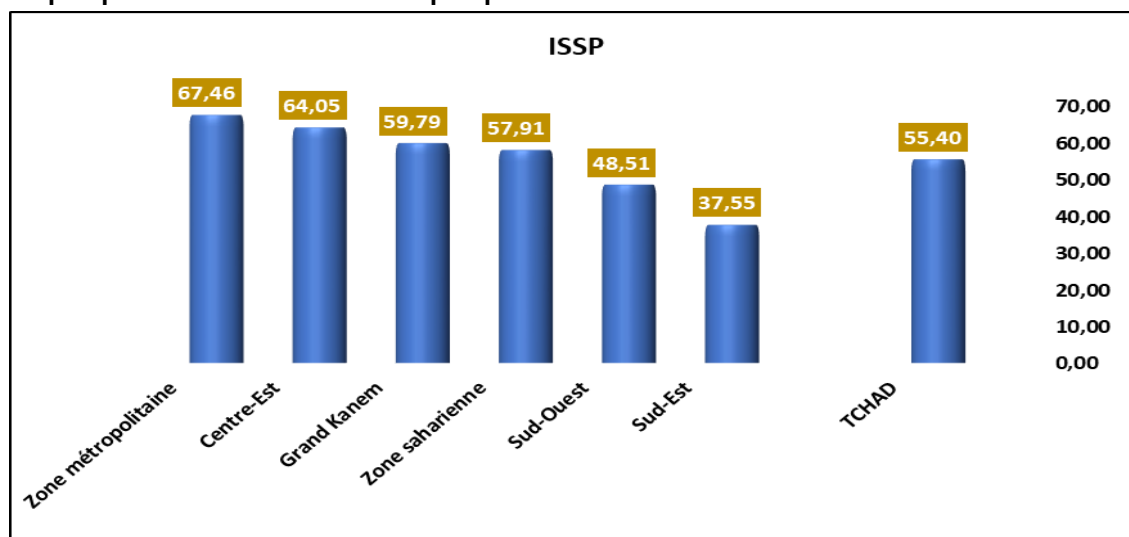
d'émergence avec 67,46% de la population en situation transitoire qui est sortie de la pauvreté, suivie du Centre-Est (64,04%).

Le cas de la zone métropolitaine peut s'expliquer par la forte concentration économique qu'il y a, étant donné que c'est la zone abritant la capitale du pays. En effet, la capitale abrite les sièges du Gouvernement, des grandes entreprises du pays, des institutions internationales et des établissements d'enseignement supérieur. Pour la Zone Centre-Est, cela peut s'expliquer par les transferts des migrants, des ressortissants non-résidents de la zone, le déploiement massif des ONG et organismes onusiens suivi d'une création massive d'emplois et de développement des activités économiques (commerce, cultures maraichères, location d'habitat, transport, etc.), suite à la crise du Dar Four entre 2003 et 2011.

Le Grand Kanem (59,79%) et la zone saharienne (57,01%) viennent après les deux premières zones dans l'ordre décroissant. Ce sont des zones d'élevage concentrant une grande partie du cheptel bovin et camelin du pays. En outre, dans le Grand Kanem, le "Lac Tchad" constitue un atout important pour le développement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Ce sont aussi des zones à forte émigration qui bénéficieraient des transferts des migrants. Il est à noter que la zone saharienne est frontalière avec la Libye, le Soudan et le Niger et le Grand Kanem fait frontière avec le Niger, le Nigéria et le Cameroun. Dans les deux cas, en plus de l'émigration de travail, les populations de ces zones entretiennent depuis des décennies des relations commerciales avec les pays frontaliers générant des ressources substantielles sur l'écoulement de leurs produits d'agriculture, d'élevage, et de la pêche pour le Grand Kanem.

Par contre, les zones Sud-Est et Sud-Ouest ont le potentiel d'émergence les plus faibles du pays (moins de 50%) avec respectivement 48,51% et 37,5%. Ceci s'expliquerait par la faible consommation des populations de ces pôles.

Graphique 13: Niveau de l'ISSP par pôle



Source: CREG/CREFAT (2018), ECOSIT 2, ECOSIT 3

IV.3.2.2- Dynamique de la pauvreté pure (PP) par pôle

L'analyse de la dynamique de pauvreté pure (graphique 14) révèle que c'est dans le Sud-Ouest que l'indice de stabilité dans la pauvreté est élevé. En effet, en moyenne 45,76% de la population est restée dans la pauvreté chronique entre 2003 et 2011 dans cette zone suivie du Sud-Est avec 39,13% de la population.

La situation des personnes vulnérables n'a pas changé. Celle-ci s'expliquerait par le fait que les deux zones sont à dominance agricole (coton, mil, etc.) et que les politiques redistributives n'auraient pas eu d'impact significatif pour cette population.

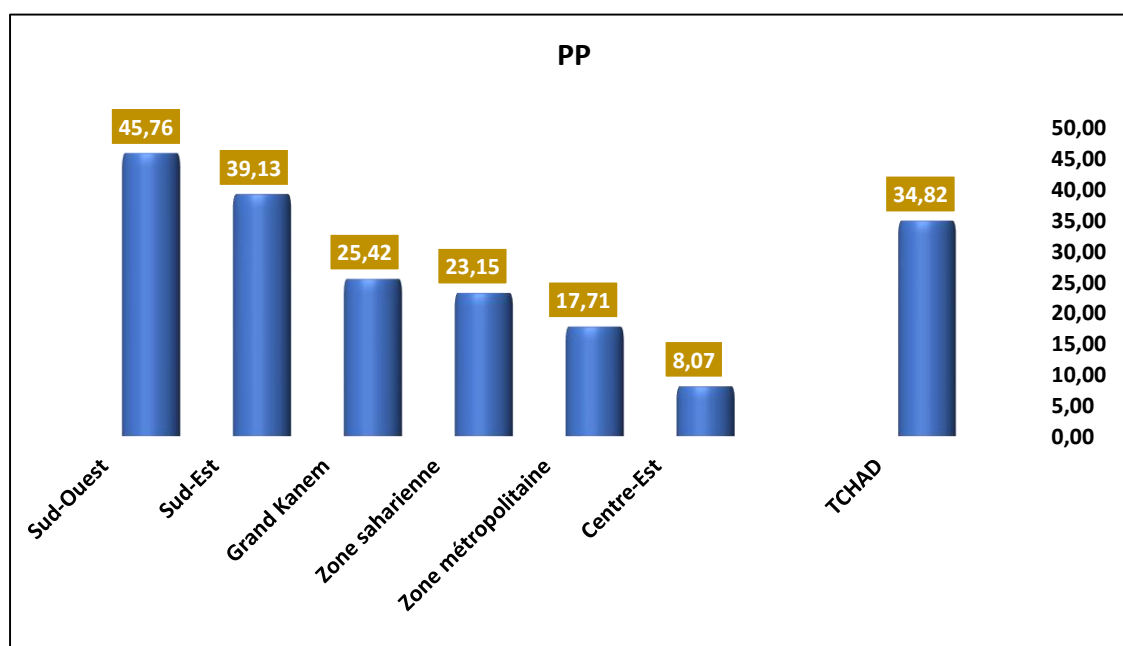
Par contre c'est dans le Centre-Est suivi de la zone métropolitaine que l'indice de stabilité dans la pauvreté est moins élevé. En moyenne 8,07% de la population du Centre-Est est restée dans la pauvreté chronique suivie de la zone métropolitaine avec 17,71%.

Ce faible indice de stabilité dans la pauvreté chronique au Centre-Est s'expliquerait par d'importants investissements faits par des organismes internationaux suite à l'arrivée massive des réfugiés du Darfour (Soudan). En effet, les zones abritant des camps de réfugiés ont été l'objet de concentration des organismes nationaux et internationaux qui a eu comme corolaire le développement des activités économiques en lien avec l'immobilier, la restauration et l'hôtellerie, le transport, la création d'emplois et des transferts vers les ménages. L'implantation des institutions d'enseignement supérieur dans des villes comme Abéché, Biltine a aussi produit des externalités positives locales.

Aussi, le faible indice de stabilité dans la pauvreté pure de la zone métropolitaine s'explique par d'énormes opportunités d'investissements (développement des BTP, création des sociétés de gardiennage procurant de l'emploi, développement de marchés publics, développement du maraîchage, prolifération des établissements scolaires et sanitaires privés, accès au micro crédit , etc.) qu'a offertes la ville de N'Djamena entre les deux dates.

L'indice de stabilité dans la pauvreté dans le Grand Kanem est en moyenne de 25,42% et de 23,15% dans la zone saharienne.

Graphique 14: Niveau de la dynamique de la pauvreté pure par pôle



Source: CREG/CREFAT (2018), ECOSIT 2, ECOSIT 3

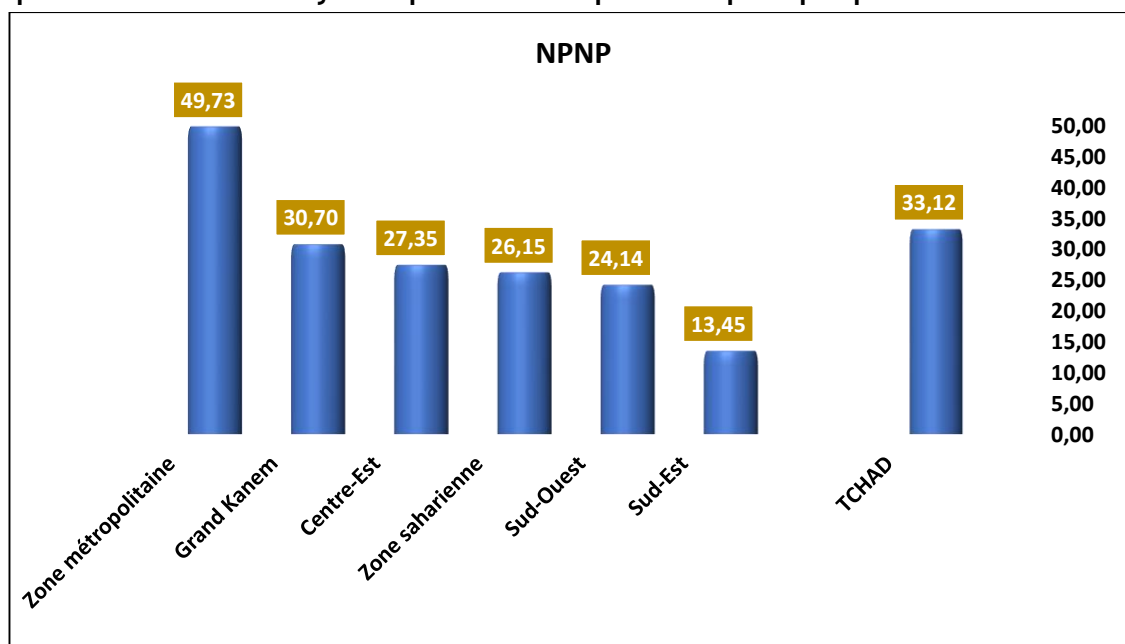
IV.3.2.3- Dynamique de la non pauvreté pure (NPNP) par pôle

Les résultats montrent que la stabilité dans la non-pauvreté pure est plus élevée dans la zone métropolitaine. En effet, dans cette zone, en moyenne 49,73% de la population s'est stabilisée dans la non-pauvreté pure entre 2003 et 2011. Vient ensuite la zone du Grand Kanem avec un indice de stabilité dans la non-pauvreté pure de 30,7% entre les deux dates. L'indice de stabilité élevé dans la non-pauvreté pure dans la zone métropolitaine peut s'expliquer en partie par les diverses opportunités qu'offre la capitale N'Djamena en termes de stabilité sociale.

Par contre c'est dans le Sud-Est que l'indice de stabilité dans la non-pauvreté pure est faible. Dans cette zone, en moyenne 13,45% de la population s'est stabilisée dans la non-pauvreté pure entre 2003 et 2011. Cette situation serait le résultat du faible rendement et de la faible rentabilité de l'agriculture qui est pourtant la principale source de revenu de la population.

Dans la zone du Centre-Est, la zone saharienne et la zone Sud-Ouest, l'indice de stabilité dans la non-pauvreté est relativement moins élevé. En effet, les proportions de la population stabilisée dans la non-pauvreté pure dans ces zones sont en moyenne 27,35%, 26,15% et 24,14% respectivement.

Graphique 15: Niveau de la dynamique de la non pauvreté pure par pôle

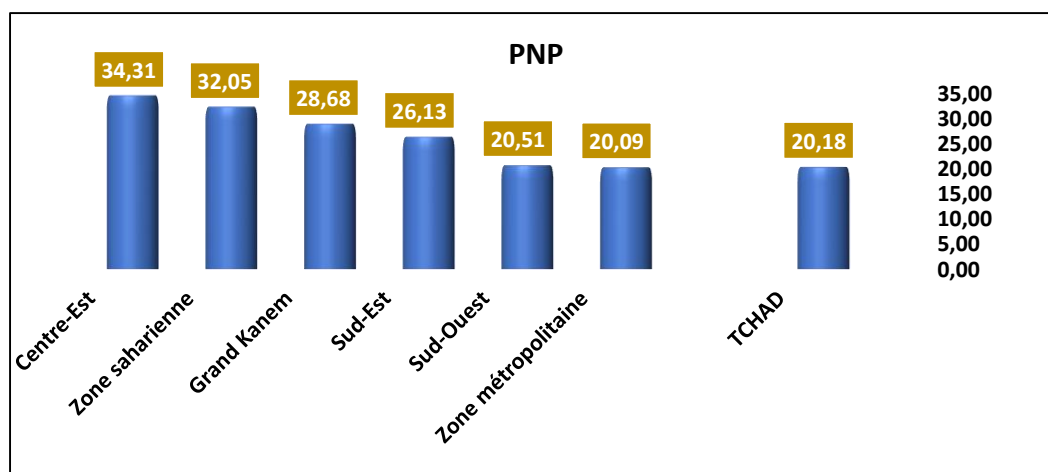


Source: CREG/CREFAT (2018), ECOSIT 2, ECOSIT 3

IV.3.2.4- Sortie de la pauvreté (PNP) par pôle

La sortie de la pauvreté entre 2003 et 2011 au Tchad est caractérisée par des disparités entre les pôles. Le Centre-Est est le pôle qui a enregistré la proportion la plus élevée de ménages sortis de la pauvreté entre les deux dates (34,31%). Par contre la zone métropolitaine est celle qui en a enregistré le moins (20,09%). Dans l'ordre décroissant, après le Centre-Est, suivent la Zone saharienne (32,05%), le Grand Kanem (28,68%), le Sud-Est (26,13%) et le Sud-Ouest (20,51%).

Graphique 16: Niveau de la dynamique de la sortie de la pauvreté par pôle

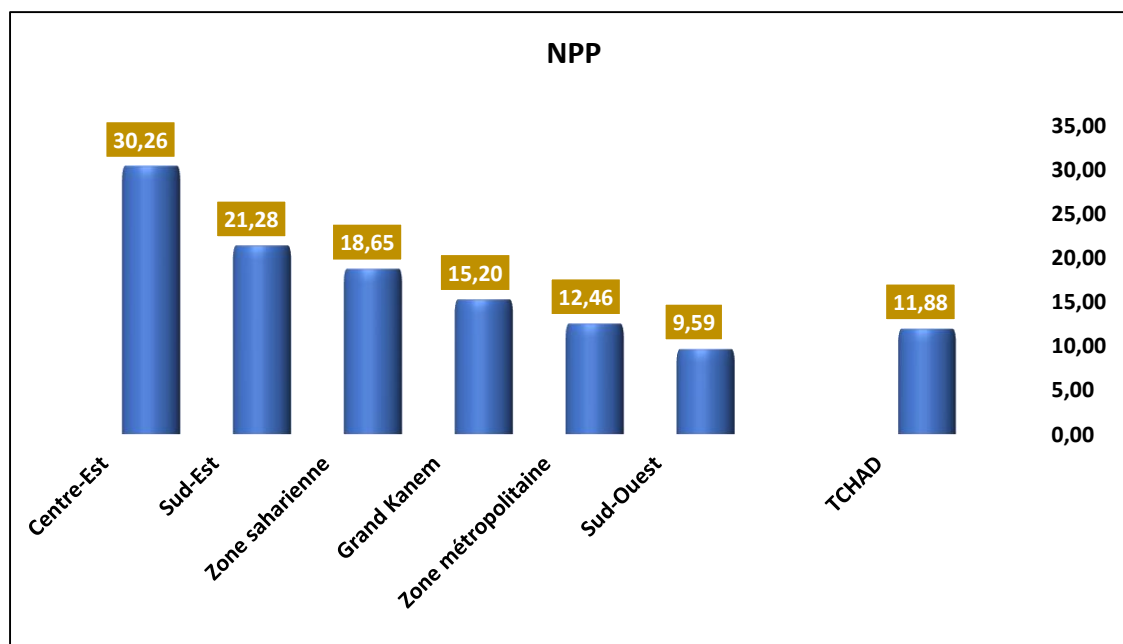


Source: CREG/CREFAT (2018), ECOSIT 2, ECOSIT 3

IV.3.2.5- Basculement dans la pauvreté par pôle (NPP)

Au Tchad, le basculement dans la pauvreté est un phénomène plus prononcé dans le Centre-Est. En effet, 30,26% de ménages non pauvres en 2003 ont basculé dans la pauvreté en 2011. Ce pôle est suivi du Sud-Est avec 21,28% de ménages et de la zone saharienne (18,65%). Par ailleurs, les pôles Sud-Ouest, Métropolitain et Grand Kanem sont ceux qui souffrent le moins du problème avec respectivement 9,59%, 12,46% et 15,20% de ménages qui ont basculé dans la pauvreté.

Graphique 17: Basculement dans la pauvreté par pôle



Source: CREG/CREFAT (2018), ECOSIT 2, ECOSIT 3

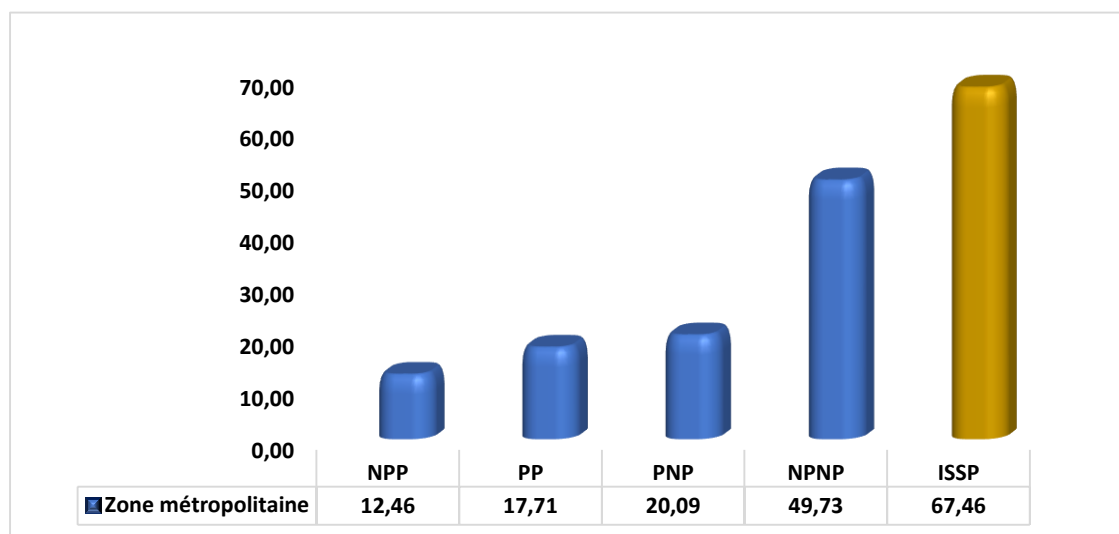
IV.3.3- Dynamiques de la pauvreté au niveau des pôles

La dynamique de la pauvreté au niveau des pôles est mesurée par le niveau des indicateurs à savoir : PP, NPNP, PNP, NPP et ISSP par pôle.

IV.3.3.1- Dynamiques de la pauvreté dans la Zone Métropolitaine

D'après le *graphique 18*, la zone métropolitaine a un potentiel d'émergence important, car son ISSP s'établit à 67%. 67,45% de ménages sont restés dans une situation de stabilité dans la pauvreté (17,71% de non pauvres purs et près de 50% vivent dans la pauvreté chronique). Par ailleurs, il faut noter qu'une bonne partie de ménages vivent dans la vulnérabilité. En effet, l'on enregistre 12,46% de ménages qui sont passés de la situation de non pauvre à pauvre et 20% sont sortis de la pauvreté.

Graphique 18: Dynamique de la pauvreté dans la zone Métropolitaine de 2003 à 2011

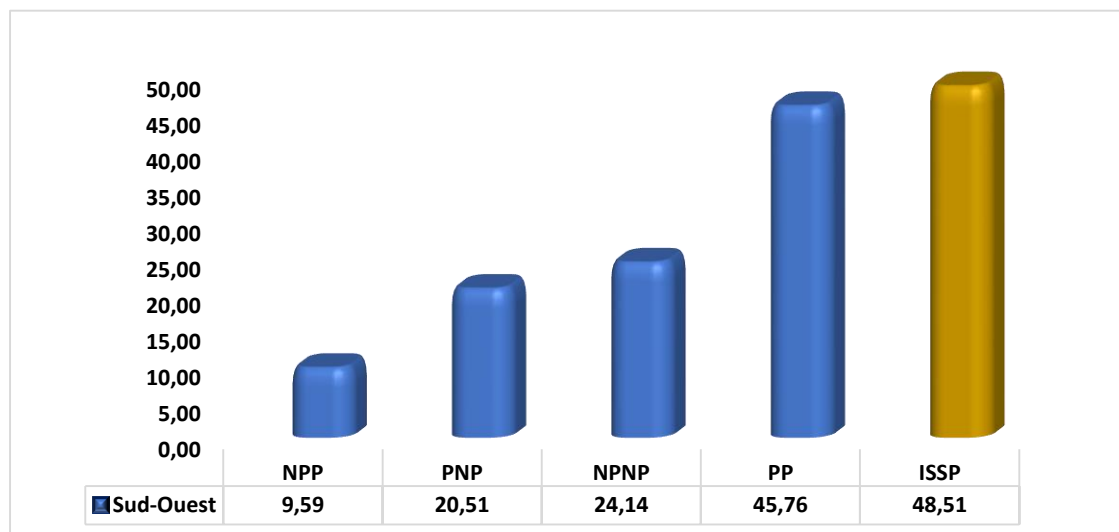


Source: CREG/CREFAT (2018), ECOSIT 2, ECOSIT 3

IV.3.3.2- Dynamiques de la pauvreté dans le pôle du Sud-Ouest

Dans l'ensemble du pôle du Sud-Ouest, l'ISSP est faible, car moins de 50% de la population en situation transitoire est sortie de la pauvreté. Seulement 24,14% de la population est restée non pauvre entre 2003 et 2011 ; 20,51% de la population est sortie de la pauvreté et jusqu'à 45,76% est dans une situation de pauvreté chronique.

Graphique 19: Dynamique de la pauvreté dans le pôle du Sud-Ouest de 2003 à 2011



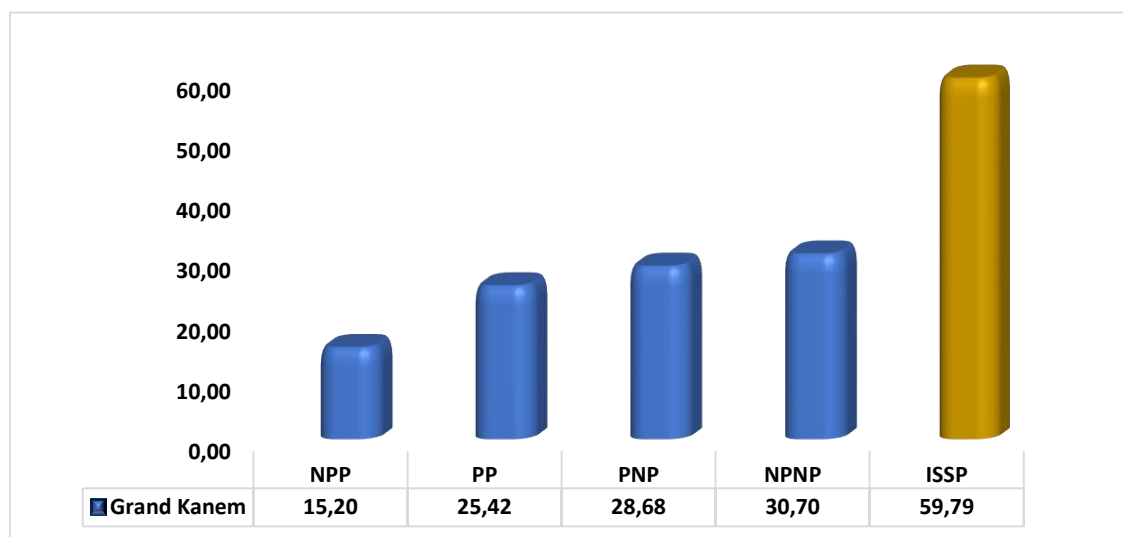
Source: CREG/CREFAT (2018), ECOSIT 2, ECOSIT 3

IV.3.3.3- Dynamiques de la pauvreté dans le Grand Kanem

Au vu du *graphique 20*, 59,79% de la population du Grand Kanem en situation transitoire est sortie de la pauvreté, 30,7% est restée non pauvre sur la période et

28,68% est sortie de la pauvreté. Par contre, 25,42% de la population souffre de la pauvreté chronique.

Graphique 20: Dynamique de la pauvreté dans le Grand-Kanem de 2003 à 2011

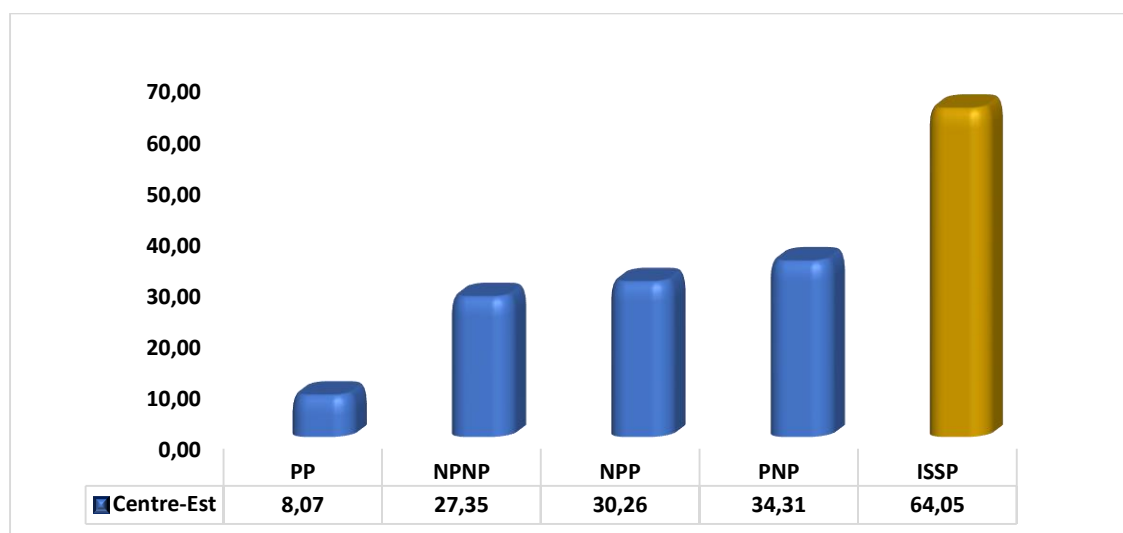


Source: CREG/CREFAT (2018), ECOSIT 2, ECOSIT 3

IV.3.3.4- Dynamiques de la pauvreté dans le Centre-Est

Le *graphique 21* révèle que l'ISSP du Centre-Est est l'un des plus élevés du Tchad (64,05%). Cependant, 8,07% de ménages vivent dans la pauvreté chronique et 30,26% ont basculé dans la pauvreté. 27,35% de ménages se sont stabilisés dans la non pauvreté sur la période, 34,31% sont sortis de la pauvreté.

Graphique 21: Dynamique de la pauvreté dans le Centre-Est de 2003 à 2011

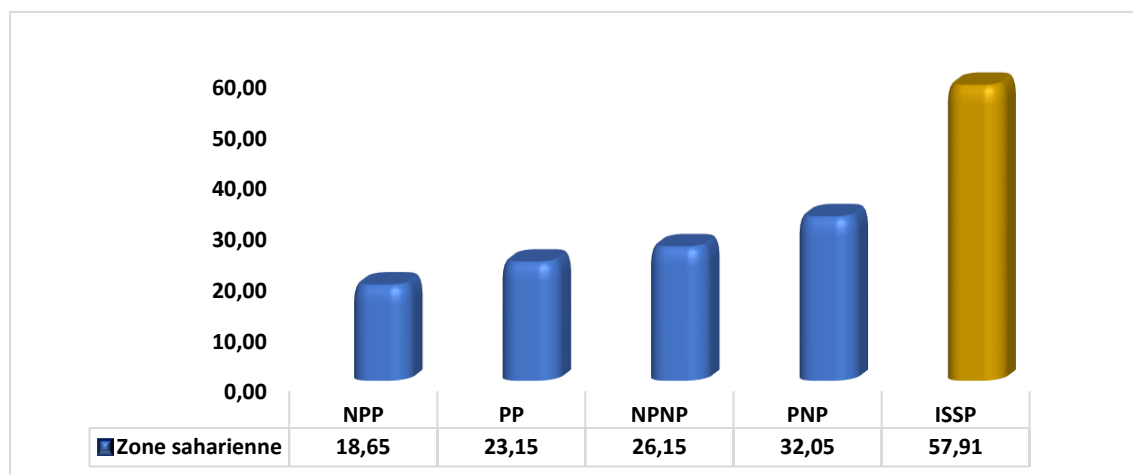


Source: CREG/CREFAT (2018), ECOSIT 2, ECOSIT 3

IV.3.3.5. Dynamiques de la pauvreté dans la zone saharienne

La zone saharienne est l'une des régions du Tchad qui a un ISSP qui avoisine 58%. 26,15% de la population a pu se maintenir dans la situation de non pauvreté. Tandis que 32,05% de la population est sortie de la pauvreté, 23% vit dans la pauvreté chronique.

Graphique 22: Dynamique de la pauvreté dans la zone saharienne de 2003 à 2011

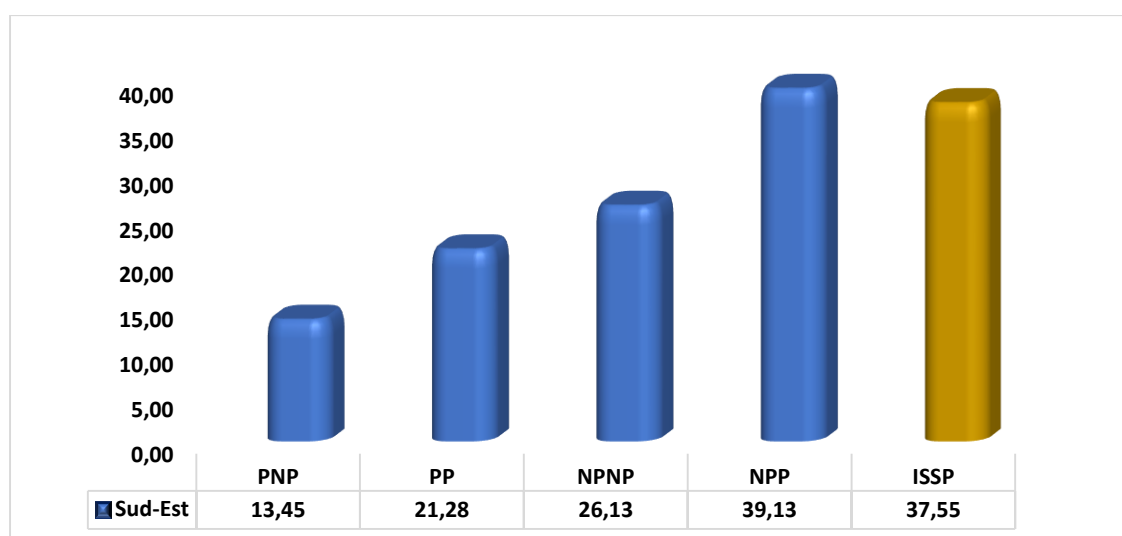


Source: CREG/CREFAT (2018), ECOSIT 2, ECOSIT 3

IV.3.3.6-Dynamique de la pauvreté dans le Sud-Est

La dynamique de la zone Sud-Est est similaire à celle de la zone Sud-Ouest. En effet, son ISSP est faible (37,55%) et la population souffre dans une proportion élevée de la pauvreté chronique (21,28%). Si 26,13% de la population s'est stabilisée dans la non pauvreté et 13,45% est sortie de la pauvreté, il faut noter que la grande partie des ménages (39,13%) y a au contraire basculé.

Graphique 23: Dynamique de la pauvreté dans le Sud-Est de 2003 à 2011



Source: CREG/CREFAT (2018), ECOSIT 2, ECOSIT 3

IV.4- Résultats de l'IDHE

Les analyses ici faites prennent en compte l'indice de santé, l'indice de l'éducation et l'indice de niveau de vie ainsi que l'Indicateur de Développement Humain Etendu (IDHE) tant au niveau national qu'au niveau des pôles.

IV.4.1- Au niveau national

D'après la Banque mondiale, le "capital humain" - potentiel qui réside en chaque individu- va devenir l'investissement de long terme le plus important qu'un pays doit consentir pour garantir la prospérité et la qualité de vie futures de ses ressortissants.

Le développement humain consiste à assurer des opportunités d'épanouissement égales à tout un chacun. Il implique non seulement de renforcer les capacités afin d'élargir l'éventail des choix des individus (mener une vie saine, productive et sûre) mais également de garantir que ces choix ne compromettent pas ou ne limitent pas ceux des générations futures (PNUD, 2011-2015).

Depuis 1990, l'Indicateur de Développement Humain (IDH) constitue un important outil de mesure des progrès réalisés par les pays. Il prend en compte l'espérance de vie, la durée de scolarisation et le niveau de revenus. L'Indice du Développement Humain Etendu (IDHE) introduit la fécondité dans l'analyse du capital humain.

L'IDHE est évalué à 38,5% au niveau national (tableau 14). Se situant à 11 points de la cible moyenne, le pays a donc beaucoup d'efforts à fournir.

L'indice de santé est constitué de l'espérance de vie et l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF). Cet indice calculé est de 40,2% en 2011. Puisqu'il est inférieur à 50 %, cela indique que la situation sanitaire au Tchad n'est pas reluisante du fait du faible niveau d'espérance de vie à la naissance (52,4 ans) et de l'ISF élevé (6,4 enfants par femme) (EDS-MICS 2014-2015). Cette situation, restée inchangée, compromet l'objectif du dividende démographique du fait d'un ratio de dépendance élevé et de la faible longévité des travailleurs.

L'espérance de vie à la naissance est l'indicateur le plus pertinent pour rendre compte de manière synthétique du niveau de la mortalité. Elle varie en sens inverse des différents taux de mortalité (maternelle, infanto-juvénile etc.). En d'autres termes, plus la mortalité est élevée, plus l'espérance de vie diminue.

L'ISF est passé de 6,6 enfants par femme en 1996 à 6,4 enfants à 2015, cela relève d'un fort niveau de fécondité. Ce niveau élevé est dû à la faible offre et utilisation de service sur les méthodes contraceptives modernes (5%), au faible niveau d'instruction des filles ainsi qu'aux mariages précoces et aux pesanteurs socioculturelles.

La valeur calculée de l'indice du niveau de vie en 2011 est de 54,4%. Cette valeur est au-dessus de 50%, ce qui implique un niveau de vie moyen. Ce niveau de vie

moyen peut s'expliquer par l'amélioration des revenus moyens des ménages depuis l'exploitation du pétrole mais également à l'augmentation du prix de baril sur le marché international. En effet, le secteur pétrolier a permis à l'Etat tchadien d'engranger assez des ressources financières en vue de faire face à ses dépenses. Aussi, les salaires des agents de l'Etat ainsi que les autres dépenses publiques ont connu une augmentation substantielle. En outre, le secteur de l'élevage qui est le deuxième produit d'exportation après le pétrole, constitue une source de revenus substantiels pour de nombreux ménages. Il en est de même pour le secteur agricole.

Tableau 14: Indices dimensionnels et IDHE par Pôles

POLES	SANTE	EDUCATION	NIVEAU DE VIE	IDHE
Métropolitain	0,442	0,198	0,827	0,489
Saharien	0,402	0,178	0,826	0,469
Centre Est	0,477	0,153	0,769	0,467
Grand Kanem	0,511	0,124	0,758	0,464
Sud-Est	0,451	0,215	0,666	0,444
Sud-Ouest	0,314	0,236	0,689	0,413
NATIONAL	0,402	0,207	0,544	0,385

Source : Calculs CREG /CREFAT 2018

IV.4.2-Au niveau des pôles

Au niveau de chaque pôle, l'analyse met en évidence les indices de la santé, de l'éducation, du niveau de vie et l'IDHE.

IV.4.2.1- Indice de la santé

Cet indice prend en compte l'espérance de vie à la naissance et l'indice synthétique de fécondité. Au niveau national, sa valeur est de 40,2%. La dynamique comparative montre une disparité entre les pôles.

Le Grand Kanem, le Centre Est, le Sud-Est et le pôle Métropolitain sont les pôles qui présentent les meilleurs scores en indice de santé avec respectivement 51,1%, 47,7%, 45,1% et 44,2%. Le pôle Saharien enregistre une valeur égale à la moyenne nationale. Par contre dans le Sud-Ouest, la valeur est de 31,4%.

De façon globale, la situation sanitaire reste préoccupante dans les différents pôles. La zone du Grand Kanem a un indice moyen de 51,1% traduisant une amélioration dans ce domaine. Cette amélioration pourrait s'expliquer par l'ISF qui est un des plus faibles du pays (5,6), une couverture sanitaire acceptable et l'appui des partenaires techniques et financiers et des ONGs qui sont nombreux dans la zone. Le faible niveau de fécondité s'expliquerait par l'émigration des hommes vers la zone métropolitaine et les autres grandes villes du pays et même à l'extérieur du pays pour exercer des activités de commerce.

IV.4.2.2- Indice de l'éducation

L'analyse de cet indice se focalise sur la durée de scolarisation en tenant compte de la DMS et de la DAS. La valeur nationale calculée est de 20,7% (située dans la zone rouge) montrant ainsi que le système éducatif tchadien nécessite de réformes profondes en vue d'atteindre les ODD 4, 5 et 8.

Au niveau régional, les valeurs calculées présentent des situations défavorables. De façon singulière, la situation éducative reste alarmante dans les pôles Métropolitain (19,8%), Saharien (17,8%), Centre Est (15,3%), et Grand Kanem (12,4%), avec des valeurs en dessous de la moyenne nationale qui est de 20,7%.

Ces faibles indices pourraient être expliqués par l'éloignement des écoles, l'implication des enfants dans les travaux agropastoraux, l'abandon des postes par certains enseignants, les grèves récurrentes des enseignants, le mariage précoce des jeunes filles et l'irrégularité dans le fonctionnement des cantines scolaires.

En revanche, les pôles Sud-Est (21,5%) et Sud-Ouest (23,6%) ont des valeurs de l'indice de l'éducation supérieures à la moyenne nationale.

En définitive, la situation de l'éducation dans les différents pôles est le reflet du dysfonctionnement du système éducatif au niveau national. De ce fait, la détérioration de la qualité de l'enseignement et le non achèvement de la scolarité ne permettent pas aux jeunes femmes et hommes d'acquérir les capacités dont ils ont besoin pour accéder à un emploi dans le secteur formel, gagner des salaires plus élevés et contribuer à un dividende démographique.

IV.4.2.3- Indice de niveau de vie

Au niveau national, l'indice de niveau de vie vaut 54,4%. Cela traduit un niveau de vie moyen des ménages. Toutefois, de fortes disparités existent entre les différents pôles. En effet, le niveau de vie est très élevé dans les zones Métropolitaine et Saharienne qui enregistrent des indices de niveau de vie de 82,7% et 82,6% respectivement. Le Centre-Est (76,9%) et le Grand Kanem (75,8%) ont également de niveaux de vie élevés. Enfin, le Sud-Est et le Sud-Ouest enregistrent respectivement des indices de niveaux de vie de 66,6% et 68,9%.

Pour le pôle Métropolitain où le niveau de vie est élevé, cela s'expliquerait par le fait que ce pôle intègre la Capitale N'Djamena qui constitue le centre des grandes décisions nationales et où les revenus sont très importants du fait de la présence des grandes entreprises, des institutions nationales et d'une grande masse de consommateurs dont les achats stimulent l'activité économique.

S'agissant de la zone Saharienne, du Centre-Est et du Grand Kanem, le niveau de vie élevé s'explique principalement par les transferts en nature des ONG fortement présentes dans ces régions ainsi que par les transferts des travailleurs originaires desdites régions installés à N'Djamena, dans les grandes villes et même à l'étranger. Par ailleurs, les populations de ces zones tirent des revenus

substantiels issus de l'élevage, qui est le deuxième produit d'exportation, mais également du commerce transfrontalier entre les pays limitrophes (Libye, Nigéria, Soudan) et la zone métropolitaine.

En ce qui concerne les zones Sud-Est et Sud-Ouest, le niveau de vie est acceptable mais plus faible que dans les autres zones en dépit de l'existence des activités d'extraction pétrolière. En effet, les revenus pétroliers profitent essentiellement aux entreprises productrices, au Trésor public et aux travailleurs majoritairement résidant dans la zone métropolitaine.

En outre, le déclin du secteur cotonnier lié à la baisse des prix mondiaux et à la fermeture de nombreuses usines d'égrenage, l'exode rural, la diminution des terres cultivables au profit des activités d'exploration et d'exploitation pétrolière ainsi que l'enclavement de certaines zones qui n'arrivent pas à écouler leur production vers des marchés plus lucratifs dans la zone Métropolitaine, sont autant de raisons qui expliquent le retard de ces zones par rapport au reste du pays.

Enfin, il convient de mentionner que les revenus issus de l'agriculture profitent essentiellement aux commerçants de produits vivriers en raison des écarts très élevés entre les prix reçus par les producteurs et les prix payés par les consommateurs notamment dans la zone métropolitaine.

IV.4.2.4- IDHE

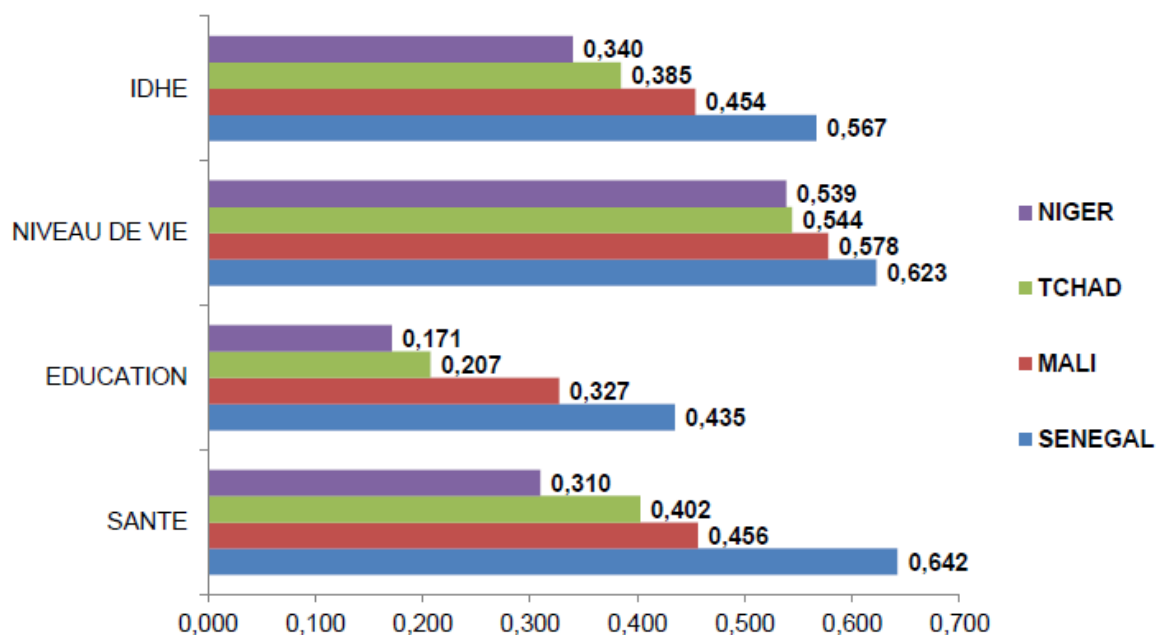
Le niveau de développement humain est très faible au niveau national. L'IDHE global n'est que de 38,5%. Au niveau local, il convient de mentionner que l'ensemble des pôles est caractérisé par des faibles niveaux de développement et les disparités inter-régionales sont plutôt faibles :

- les zones Métropolitaine et Saharienne avec des IDHE respectifs de 48,9% et 46,9%.
- les zones Centre-Est et le Grand Kanem avec 46,7% et 46,4%.
- les zones méridionales avec 44,4% pour le Sud-Est et 41,3% pour le Sud-Ouest.

Dans l'ensemble des pôles, l'indice d'éducation et l'indice de santé sont faibles tirant vers le bas l'IDHE.

Pour mieux apprécier la situation du pays, le *graphique 24* met en évidence l'analyse comparative du Tchad avec certains pays du sahel (Niger, Mali et Sénégal). Il en ressort que le Tchad, avec le Niger, ont des niveaux de développement humain très bas en comparaison au Mali et au Sénégal. Les niveaux des indicateurs sont les plus faibles pour l'ensemble des trois composantes de l'IDHE à savoir l'éducation, la santé et le niveau de vie. L'écart avec les autres pays est très grand pour les dimensions de l'éducation et de la santé.

Graphique 24: Tchad et pays Benchmark



Source : Calculs CREG / CREFAT 2018

Les calculs effectués en 2018 révèlent que l'IDHE est évalué à 38,5% au niveau national. Le pays est à 11 points de la cible moyenne. Les indices de santé, de l'éducation et du niveau de vie sont estimés respectivement à 40,2%, 20,7% et 54,4%.

IV.5- Résultats de l'ISRT

L'indicateur de réseaux et territoires renseigne sur la mobilité territoriale en décrivant l'attractivité des zones, la migration urbaine, les flux financiers et de biens et services, ainsi que la répartition des infrastructures d'un territoire national. Cette partie présente l'analyse de l'indicateur synthétique de la dimension réseaux et territoires et ses 4 sous dimensions tant au niveau national qu'au niveau des pôles. Elle fait aussi l'analyse comparative des résultats des différents pôles et la synthèse globale des résultats de la dimension.

IV.5.1- Analyse des résultats au niveau national

Au regard des résultats du *tableau 15*, l'Indicateur Synthétique Réseaux et Territoires (ISRT) est de 6,1% au niveau national. L'indice de migration (1,7%) et l'indice de flux et capacités financiers (3,9%) sont à l'origine de ce faible score. Quant à l'indice d'urbanisation, il est aussi faible et évalué à 7,5%. L'indice d'infrastructures est estimé à 27,6%.

Ce faible pourcentage traduit ainsi un mauvais état de structure et un niveau d'interaction faible des réseaux.

Bien que des efforts considérables aient été réalisés en matière d'infrastructures de base, un grand nombre d'agglomérations urbaines souffrent encore de déficit

dans le domaine. Ce déficit porte surtout sur les problématiques de l'eau potable dont l'objectif du millénaire n'a pas été totalement atteint, des équipements scolaires et sanitaires, dont l'insuffisance entraîne des surcharges qui ne permettent pas aux bénéficiaires d'en tirer pleinement profit.

Tableau 15: Indices de la dimension réseaux et territoires

Sous-dimension	Valeur (%)
Migration	1,7
Urbanisation	7,5
Infrastructures et services sociaux de base	27,6
Flux et capacités financiers	3,9
ISRT	6,1

Source: ECOSIT3, INSEED-2011 et Calculs CREG-CREFAT 2018

IV.5.2- Analyse des résultats au niveau des pôles

Pôle Métropolitain

Au regard des résultats, le pôle métropolitain présente des indicateurs ayant les niveaux les plus élevés. L'indice de la sous dimension urbanisation est évalué à 52,4%. Il se décompose comme suit : indice de densité de la population (100%), indice de la taille des ménages (87,7%), taux d'urbanisation (49,9%) et ratio locataires / propriétaires (17,2%). Il est à rappeler que le pôle métropolitain comprend la capitale N'Djaména et les régions de Hadjer Lamis et du Chari-Baguirmi. C'est une zone densément peuplée avec de ménages de grande taille.

L'analyse sur la mobilité résidentielle montre que l'indice de la sous dimension migration est estimé à 31,6% dans la zone métropolitaine. Il comprend: indice d'entrée dans la zone (23,5%) et indice de sortie de la zone (8%). L'indice de la sous dimension infrastructures et services sociaux de base est estimé à 22,4% et se décompose comme suit : indice d'accès aux services sociaux de base (14%) et indice de qualité des services sociaux de base (35,8%).

L'indice de la sous dimension flux et capacités financiers est estimé à 40,7% et se subdivise en indice des transferts (82,1%), taux d'accès aux services de transferts formels (6,8%), indice de revenu (100%) et indice du coût du panier de la ménagère (100%).

L'indicateur synthétique réseaux et territoires du pôle Métropolitain est de 35%. Bien qu'il soit élevé, il reste inférieur à 50% donc faible.

Pôle Sud-Ouest

Pour le Pôle Sud-Ouest, les résultats obtenus sont les suivants :

- indice de la sous dimension flux et capacités financiers : 19,8% ;
- indice de la sous dimension migration : 16,3% ;
- indice de la sous dimension infrastructures et services sociaux de base : 14,4% et
- indice de la sous dimension urbanisation : 12%.

L'indicateur synthétique réseaux et territoires du pôle Sud-Ouest est de 15,4%.

Pôle Sud-Est

Dans le pôle Sud-Est, on a : indice de la sous dimension flux et capacités financiers (18,6%) ; indice de la sous dimension migration (19,9%) ; indice de la sous dimension infrastructures et services sociaux de base (11,7%) et indice de la sous dimension urbanisation (9,1%).

L'indicateur synthétique réseaux et territoires du pôle Sud-Est est de 14,1%.

Pôle Saharien

Les résultats du pôle Saharien donnent :

- indice de la sous dimension flux et capacités financiers : 19,8% ;
- indice de la sous dimension migration : 16,3% ;
- indice de la sous dimension infrastructures et services sociaux de base : 14,4% et
- indice de la sous dimension urbanisation : 12%.

L'indicateur synthétique réseaux et territoires du pôle saharien est 12%.

Pôle Centre-Est

Au pôle Centre-Est composé des régions du Batha, Ouaddai, Sila et Waddi Fira, les résultats de l'ISRT se décomposent comme suit : indice de la sous dimension flux et capacités financiers (7,2%) ; indice de la sous dimension migration (16,4%) ; indice de la sous dimension infrastructures et services sociaux de base (7,2%) et indice de la sous dimension urbanisation (6,3%). L'indicateur synthétique réseaux et territoires du Centre-Est est de 12,3%.

Pôle Grand Kanem

Le pôle Grand Kanem présente les indices suivants :

- indice de la sous dimension flux et capacités financiers : 28,1% ;
- indice de la sous dimension migration : 11,9% ;
- indice de la sous dimension infrastructures et services sociaux de base : 4,4% et

- indice de la sous dimension urbanisation : 7,2%.

L'indicateur synthétique réseaux et territoires du pôle Grand Kanem est de 10,2%.

Tableau 16: Indices de la dimension réseaux et territoire du Tchad par pôle économique

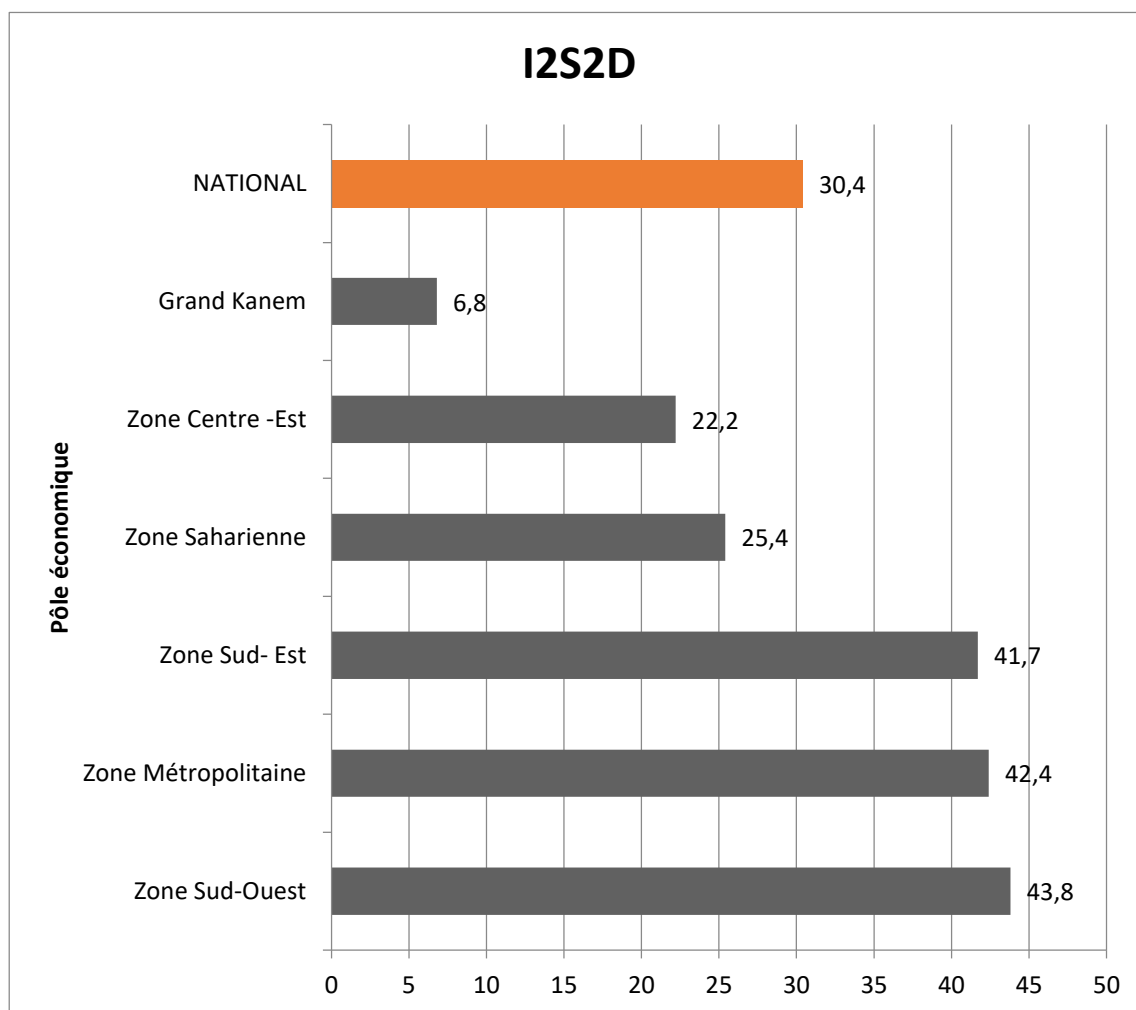
NOM DE L'INDICE	NATIONAL	ZONE SAHARIENNE	GRAND KANEM	ZONE METROPO LITAINE	CENTRE-EST	SUD-EST	SUD-OUEST
ISRT	0,061	0,123	0,102	0,350	0,117	0,141	0,154
URBANISATION	0,075	0,063	0,072	0,524	0,084	0,091	0,120
<i>Indice Densité de la population</i>	0,014	0,001	0,015	1,000	0,019	0,014	0,070
<i>Indice Taille des ménages</i>	0,226	1,000	0,804	0,877	0,840	0,910	0,955
<i>Taux d'urbanisation</i>	0,219	0,260	0,113	0,499	0,140	0,197	0,147
<i>Ratio locataires / propriétaires</i>	0,047	0,070	0,019	0,172	0,022	0,027	0,022
MIGRATION	0,017	0,164	0,119	0,316	0,143	0,199	0,163
<i>Indice d'entrée de la zone (ou pays)</i>	0,015	0,061	0,027	0,235	0,035	0,103	0,069
<i>Indice de sortie de la zone (ou pays)</i>	0,002	0,103	0,092	0,080	0,109	0,097	0,094
INFRASTRUCTURES	0,276	0,072	0,044	0,224	0,075	0,117	0,144
<i>Indice d'accès aux services sociaux de base</i>	0,184	0,034	0,036	0,140	0,054	0,061	0,072
<i>Indice de qualité des services sociaux de base</i>	0,413	0,155	0,054	0,358	0,104	0,224	0,289
FLUX FINANCIERS	0,039	0,309	0,281	0,407	0,208	0,186	0,198
<i>Indice des transferts</i>	0,003	0,710	1,000	0,821	0,474	0,499	0,257
<i>Taux d'accès aux services de transferts formels</i>	0,054	0,029	0,067	0,068	0,046	0,066	0,047
<i>Indice Revenu</i>	0,068	0,492	0,442	1,000	0,236	0,207	0,302
<i>Indice Coût du panier de la ménagère</i>	0,180	0,894	0,752	1,000	0,822	0,473	0,554

Source: ECOSIT3, INSEED-2011 et Calculs CREG-CREFAT 2018

IV.6. Résultats de l'I2S2D

L'Indicateur Synthétique de Suivi du Dividende Démographique (I2S2D) mesure la capacité de capturer le DD. L'I2S2D mesure la capacité d'un pays à faire face à la demande sociale (éducation, santé, emploi, logement, alimentation...) liée au déficit du cycle de vie à la jeunesse et à la vieillesse. Pour le Tchad, l'I2S2D est évalué à 30,4% en 2011-2012 (graphique 25). Ce qui revient à dire que le niveau du dividende atteint est faible.

Graphique 25: Niveau de l'I2S2D par Pôle



Source : ECOSIT3, INSEED-2011 et Calculs CREG-CREFAT 2018

Le *tableau 17* montre que les dimensions sont largement loin de la cible (100%). Des investissements importants sont nécessaires dans les dimensions : réseaux et territoires (dimensions 5), déficit du cycle de vie (dimension 1) et capital humain (dimension 4) pour une capture effective du Dividende Démographique au Tchad. Les deux autres dimensions sont dans la zone jaune (moyen).

Des disparités existent entre les pôles :

- ✓ I2S2D Zone saharienne : 25% ;

- ✓ I2S2D Grand Kanem : 7% ;
- ✓ I2S2D Zone métropolitaine : 42% ;
- ✓ I2S2D Centre-Est : 22% ;
- ✓ I2S2D Sud-Est : 42% ;
- ✓ I2S2D Sud-Ouest : 44%.

Les résultats par pôle montrent qu'aucun pôle n'a un I2S2D supérieur à 50%. Néanmoins, on remarque que les pôles Sud-Ouest, Métropolitain et Sud-Est ont un indicateur de suivi supérieur à celui du niveau national.

Tableau 17: Indicateurs dimensionnels et I2S2D

POLE	ICDE	IQCV	ISSP	IDHE	ISRT	I2S2D
Zone Sud-Ouest	100,0	53,2	48,51	48,5	15,6	43,8
Zone Métropolitaine	22,3	53,4	67,5	48,9	35,6	42,4
Zone Sud- Est	100,0	53,5	37,6	44,4	15,0	41,7
Zone Saharienne	5,9	53,6	57,9	46,9	12,3	25,4
Zone Centre -Est	2,9	53,3	64,1	46,7	12,4	22,2
Grand Kanem	0,0	52,9	59,8	46,4	11,0	6,8
NATIONAL	38,4	52,4	55,4	38,5	6,1	30,4

Source : ECOSIT3, INSEED-2011 et Calculs CREG-CREFAT 2018

RECOMMANDATIONS

Au regard des résultats obtenus par dimension, les actions prioritaires préconisées dans le sens de la capture du DD au Tchad sont les suivantes :

- Renforcer et rendre accessible l'offre de service de planification familiale ;
- Renforcer des actions de communication et de sensibilisation en vue de susciter la demande de service de planification familiale ;
- Mettre en application les politiques publiques de santé en faveur de la mère et de l'enfant;
- Accélérer la réduction de la mortalité maternelle et infantile par l'amélioration et le renforcement des programmes de santé spécifiques (PEV, Espacement des naissances...);
- Promouvoir une alimentation saine en ciblant particulièrement les niveaux élevés de malnutrition infanto-juvénile;
- Procéder à un redéploiement équitable du personnel de santé sur tout le territoire national ;
- Renforcer sur le plan qualitatif et quantitatif la formation du personnel en matière de santé ;
- Promouvoir l'éducation à la santé pour sensibiliser les citoyens sur les nouvelles maladies non transmissibles et promouvoir des modes de vie sains à un jeune âge;
- Renforcer la capacité du système de santé pour la prise en charge des maladies non transmissibles telles que le diabète, le cancer et les maladies cardio-vasculaires;
- Consolider les politiques et renforcer les compétences des services en matière de contrôle de qualité de produits pharmaceutiques, phytosanitaires et alimentaires afin de prévenir certaines maladies ;
- Repenser le système d'information de la santé en adaptant les outils de collecte et en renforçant les capacités du service de statistique ;
- Encadrer les pratiques et l'utilisation des produits relevant des médecines alternatives ;
- Promouvoir l'éducation des filles et leur maintien dans le système jusqu'au niveau supérieur;
- Faire le plaidoyer pour la mise en application de la loi relative à l'interdiction du mariage des enfants (moins de 18 ans) afin de réduire le taux d'abandon scolaire des filles;
- Renforcer la formation du personnel enseignant sur le plan qualitatif et quantitatif;

- Instaurer un véritable cadre de dialogue permanent entre le corps enseignant et les parents d'élèves afin de suivre les cursus scolaires des enfants ;
- Promouvoir les formations professionnalisantes en conformité avec les besoins actuels et futurs du marché du travail;
- Mettre l'accent sur la promotion de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, ainsi que de l'innovation indispensables au développement durable;
- Promouvoir et valoriser la recherche scientifique dans les domaines en lien avec le DD ;
- Accélérer les efforts d'industrialisation des secteurs à effets multiplicateurs de création d'emploi élevés et donner la priorité aux investissements dans le sens de moderniser l'agriculture, l'élevage et la pêche;
- Investir dans le développement des infrastructures économiques, en particulier dans l'énergie, les transports et la communication afin de réduire le coût des affaires et attirer les investissements domestiques et étrangers;
- Mettre en application les politiques, stratégies et interventions industrielles visant à promouvoir la création des petites entreprises et leur transformation en moyennes et grandes entreprises plus productives;
- Renforcer la gouvernance, la sécurité nationale, l'état de droit et la lutte contre la corruption afin d'optimiser la confiance des investisseurs et s'assurer que toutes les ressources publiques sont utilisées pour le développement national;
- Renforcer les capacités des hommes et des femmes en matière des droits humains et leur égal accès à la justice et à l'exercice des droits civiques et politiques ;
- Favoriser le développement des activités génératrices de revenu au profit des femmes et filles adolescentes.
- Faciliter l'accès équitable au foncier à toutes les populations par l'application stricte des textes en vigueur;
- Renforcer la lutte contre la désertification, la pollution atmosphérique et le changement climatique;
- Désenclaver les zones rurales en interconnectant les chefs-lieux des départements par des routes bitumées;
- Mettre en place un programme de construction des forages et latrines dans les quartiers périphériques des villes et les villages du pays;
- Elaborer une politique de suivi des flux et capacités financiers et formaliser le secteur ;

- Elaborer ou actualiser le plan de développement communal de toutes les villes du pays;
- Réaliser l'enquête nationale d'opinion sur la qualité de vie ;
- Réaliser l'enquête sur le transfert des migrants et flux financiers ;
- Réaliser l'enquête d'opinion relative au sentiment de sécurité ;
- Réaliser l'enquête budget-temps.

BIBLIOGRAPHIE

Abdelkerim H. Y. (2015). Le lien social en problématique dans un Tchad en mutation, *Revue Scientifique du Tchad-Série A*, N°2.

Albis H. et al. (2015) « Le déficit de cycle de vie en France : une évaluation pour la période 1979-2011 », Centre pour la recherche économique et ses applications, Document de travail n°1513.

Antheaume B., Giraut, F. (2005), *Le territoire est mort. Vive les territoires*, IRD.

CREFAT (2016), *Méthodologie de construction des comptes nationaux de transferts*, Manuel de formation.

CREFAT (2017), « Disparités spatiales et dividende démographique au Tchad », policybrief numéro 4 du Projet Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend (SWEDD), Août 2017, 10p.

CREFAT (2017), « Rapport sur les pôles régionaux et développement économique au Tchad. Analyse par les Comptes de transferts Nationaux », rapport complémentaire du Projet Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend (SWEDD), Décembre 2017, 37p.

CREFAT (2018), *Manuel de formation sur les dimensions et indicateurs de suivi de l'observatoire du dividende démographique*, 154 p.

Dumont, G. F. (2007), « Géopolitique et populations au Tchad », *Outre-terre*, pp 263-288.

Fondation MO IBRAHIM (2017), *Rapport annuel sur la gouvernance en Afrique*.

Gollin D. (2002), "Getting income shares right", *Journal of Political Economy*, 110(2).

FMI (2016), « Tchad : Consultations de 2016 au titre de l'Article IV », *Rapport du FMI No 16/274*.

INSEED (2003), *Rapport final-Deuxième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad*.

INSEED (2004), *Rapport final Enquête Démographique et de Santé au Tchad (EDST)*.

INSEED (2014), «Migrations et urbanisation », rapport thématique du RGPH2, Juillet 2014, 105p.

INSEED (2014), *Tableau de bord social du Tchad*.

INSEED (2014-2015) *Enquête Démographique et de Santé EDS-MICS*.

INSEED (2015), *Rapport national sur la pauvreté multidimensionnelle*.

Krugman (1981), "Intraindustry Specialization and the Gains from Trade", *Journal of Political Economic* 1989, pp 959-973.

Lee R. (1994), "The formal demography of population aging, transfers and the economic life cycle", in Demography of Aging, National Academy Press, Washington, D.C., U.S.A., pp.8-49.

Lee R. and Mason A. (2011), "Theoretical aspects of national transfer accounts" in Ronald Lee and Andrew Mason, eds., Population Aging and the Generational Economy: A Global Perspective (Cheltenham, United Kingdom, and Northampton, Massachusetts: Edward Elgar), pp. 32-54.

MATDHU (2013), Schéma National d'Aménagement du Territoire 2014-2015, République du Tchad.

Ministère de l'Education Nationale (2014), Rapport d'Etat sur le Système Educatif National(RESEN).

Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement (2017), Plan National de Développement 2017-2021.

Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement, Plan National de Développement 2013-2015.

Ministère de l'Education Nationale (2014,2015, 2016), Annuaire statistique scolaire.

Ministère de la Santé Publique (2015), Annuaire statistique sanitaire.

Ministère de la Santé publique (2017), Plan National de Développement Sanitaire : 2017-2021.

Ministère de la Santé publique (2016), Politique Nationale de Santé, 2016-2030.

Ministère du Plan, du Développement et de la Coopération (2003), Document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté au Tchad.

Ministère du Plan, du Développement et de la Coopération (2003), Document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté au Tchad.

Perroux, F. (1955), « Note sur la notion de pôle de croissance », Économie appliquée, Tome 8: 307- 320.

PNUD (2016), Rapport sur le Développement Humain.

PNUD (2013), Rapport sur le profil de gouvernance du pays-Tchad.

République du Tchad (2012), Rapport de l'Enquête Nationale Post-récoltes sur la Sécurité Alimentaire des Ménages Ruraux du Tchad.

République du Tchad (2016), « Géographie et Climat », Agence Nationale des Investissements et des Exportations.

Sikod T., Djal-Gadom G., (2013), « Soutenabilité Economique d'une Ressource Epuisable: Cas du Pétrole Tchadien », in African Development Review, 25(3), pp 344-357.

SWEDD-Tchad (2016), *Rapport sur la mesure du Dividende Démographique du Tchad*, Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement, N'Djaména, 72p.

Touré O. (2016), « Tchad : L'exploitation du pétrole au Tchad et la population de la région », Agence de Presse régionale.

United Nations (2013), *National Transfer Accounts manual: Measuring and analysing the generational economy*, Department of Economic and Social Affairs, Population Division.

ANNEXES

Annexe 1 : Equipe de Rédaction (Ateliers de BONGOR, MARA et INSEED)

NOM & PRENOMS	INSTITUTION
ABAKAR LAWAL ADJI	MEPD
ABOUBAKAR ADAM IBRAHIM	MEPD
AHOKPOSSI YEDODE	CREFAT
AKOINA NDIGAL BANG-DJANG	INSEED
AL-HADJ MAHAMAT ABBA DJABOU	MEPD
ALLABAYE JEAN FRANCOIS	MIDAC
BOUZABO KEBFIENE LEONCE	MEPD
DAMKITNA ZINA	INSEED
DAN-NAMNE HANKISSAM	MEPD
DAS-RABE DJIMIAN	SWEDD
DELAVILLE SEWINGAR	SWEDD
DINGAMNAEL KALDE LWANGA	MJSE
DJASRA N. GUY	MEPD
DJERMAH OUAÏDDO	MEPD
DJINDILA N.MANI	MATDHU
DJOURBE TAÏKI ZEUNE	MEPD
Dr DOUZOUNET MALLAYE	MEPD
Dr ALIX AKWADA GOUNOUG	MEPD
FADALLAH DJIBRINE	MSP
FADOUL ADOUM AWAT	SWEDD
FATA HOUSSOUBE	MFB
GAGUE NGANGTAR	INSEED
ILDJIMA ABDRAMAN	A N
JAKNONE OUAZOUMI	MFB
KONAN YAO SILVERE	CREFAT
M'RANGAYE ALLADIN ALYO	MENPC
MADJOU SERGE	MEPD / Stagiaire
MAHAMAT MALIK D.	INSEED
MAHAMAT TAHIR CHERIF	MPNTIC
MAME ADIOUMA DIENG	CREFAT

MAME COURA NDIAYE	CREFAT
MATCHOKE TCHOUAFENE VOUNKI	UNFPA
MBAIHASRA ERIC	MEPD
MBANAISEM KILBAM	MEPD
MIANGOTAR YODE	MESRI
Mme DIONGOTO SANGNODJI DELPHINE	DSIS/MSP
Mme KODI NEDOUMAL MARIE	MFFSN
NGABA THOMAS	INSEED
NOUBADIGNIM RONELYAMBAYE	INSEED
OGA JEAN-BAPTISTE	CREFAT
Prof. LATIF DRAMMANI	CREG-CREFAT
SADDIKH HASSAN HAGGAR	MENPC
TOGASRA EVRA	MEPD
TOUA TANGOYNA	MFFSN
YAYA MAMADOU	INSEED
YOUSSOUF AWARE NEÏSSA	SWEDD

Annexe 2 : Equipe de finalisation

NOM ET PRENOMS	INSTITUTION
ABOUBAKAR ADAM IBRAHIM	MEPD
DOUMKEL NGABA	ONDD
GONSALE FOBA	ONDD
IBRAHIM ABAKAR	ONDD
TOGASRA EVRA	ONDD

Annexe 3 : Equipe de validation (atelier de Mara)

NOM ET PRENOMS	INSTITUTION
ABOUBAKAR ADAM IBRAHIM	Coordonnateur ONDD
BOUZABO KEBFENE LEONCE	MEPD
BRAHIM ALI RANGA	MFPPESEN
DEHAINSALA DOUSWE	INSEED
DINGABE BENDOLOUM	MFB
DJERABE KELOS	UNIV. N'DJaména (FSHS)
DJEROH NOEL	MATDHU
DJIMASRA NARCISSE	MEPD
DJIMSANAN BACRE	UNIV. N'DJaména (FSEG)
DJIMYABAYE SEWINGAR	SWEDD
DJOURBE TAIKI ZEUNE	MEPD
DOUMKEL NGABA	ONDD
DOUZOUNET MALLAYE	MEPD
GADOM DJAL-GADOM	CONSULTANT
GASKINE MANASSE DARY(Stagiaire)	ONDD
GONSALE FOBA	ONDD
GUIPELBE SOBDIBE	MFB
HOULE DJONKAMLA	MEPD (DG)
IBRAHIM ABAKAR IBRAHIM	ONDD
KOUMAKOI HAROUN	UNIV. N'DJaména (FSHS)
MAHAMAT AMINE ALKHALI (Stagiaire)	ONDD
MAIDE KOKOYE DARKALLAH	MEPD
MATCHOKE TCHOUAFENE VOUNKI	UNFPA
MBAIHASRA ERIC	MEPD
MBAINAISSEM KILBAM	MEPD
MOUSSA ALHADJI NAMNON	MFPPESEN
MOYALBAYE GOTOMON	INSEED
NGARBATEDJIMAL ALEXIS	UNIV. N'DJaména (FSHS)
NOUBADIGNIM RONELYAMBAYE	INSEED
OUALGUE PATRICE	MENPC
SERZONNE PATALET	MENPC
TOGASRA EVRA	ONDD
YAYA MAMADOU	INSEED
YOUSSOUF AWARE NEISSA	Coordonnateur National SWEDD
YOUNOUS ABDOULAYE	UNIV. N'DJaména (FSEG)

Annexe 4 : Tableaux des indicateurs de la pauvreté

Tableau 18: Fiche synoptique de la dynamique de pauvreté au Tchad

Indicateurs synthétiques de dynamique de pauvreté au niveau national

Indicateur	Valeur
PP	34,8
PNP	20,18
NPP	11,88
NPNP	33,12
ISSP	55,4

Tableau 19 : Classement des pôles suivant le sous-indicateur NPNP

Pôle	NPNP*	Rang
Métropolitain	49,73	1
Grand Kanem	30,70	2
Saharien	27,35	3
Centre-est	26,15	4
Sud-ouest	24,14	5
Sud-est	13,45	6
Niveau National	33,1	

NPNP : Rester dans la non pauvreté

Tableau 21 : Classement des pôles suivant le sous-indicateur PNP

Pôle	PNP*	Rang
Grand Kanem	34,31	1
Centre-est	32,05	2
Saharien	28,68	3
Sud-est	26,13	4
Sud-ouest	20,51	5
Métropolitain	20,09	6
Niveau National	20,18	

PNP : Transition de la pauvreté vers la non pauvreté

Tableau 20 : Classement des pôles suivant le sous-indicateur NPP

Pôle	NPP*	Rang
Centre-est	30,26	1
Sud-est	21,28	2
Saharien	18,65	3
Grand Kanem	15,2	4
Métropolitain	12,46	5
Sud-ouest	9,59	6
Niveau National	11,88	

NPP : Transition de non pauvreté vers la pauvreté

Tableau 22 : Classement des pôles suivant le sous-indicateur PP

Pôle	PP*	Rang
Métropolitain	45,76	1
Grand Kanem	39,13	2
Saharien	25,42	3
Centre-est	23,15	4
Sud-ouest	17,71	5
Sud-est	8,07	6
Niveau National	34,8	

PP : Rester dans la pauvreté chronique

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	iii
LISTE DES GRAPHIQUES	iv
SIGLES ET ACRONYMES	v
RESUME EXECUTIF	ix
FICHE SYNOPTIQUE	xiv
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : GENERALITES SUR L'OBSERVATOIRE NATIONAL DU DIVIDENDE	
DEMOGRAPHIQUE	3
I.1- Mise en place de l'ONDD	3
I.2- Objectifs et missions de l'ONDD	3
I.2.1- Objectifs	3
I.2.2- Missions.....	5
I.3- Organes de l'ONDD	5
I.3.1- Le Comité National de Pilotage (CNP)	5
I.3.2- La Coordination technique	6
CHAPITRE II : CONTEXTE NATIONAL	7
II.1- Contexte sociodémographique	7
II.1.1- Situation démographique.....	7
II.1.2- Contexte socio-sanitaire.....	9
II.1.3- Situation de l'Education	10
II.2- Contexte sociopolitique	11
II.3- Contexte socioéconomique	12
II.3.1- Croissance économique	12
II.3.2- Situation des finances publiques.....	14
II.3.3- Commerce extérieur et déficits courants.....	14
II.3.4- Emploi.....	16
II.3.5- Chômage.....	17
II.3.6-Niveau de vie.....	18
II.3.7- Situation de la pauvreté et des inégalités	18
II.3.8- Transport et désenclavement	19
CHAPITRE III : PRESENTATIONS METHODOLOGIQUES	21
III.1- Méthodologie de calcul de L'ICDE.....	21
III.1.1- Principes généraux	21
III.1.2-Méthodologie des NTA.....	22
III.1.3- Construction des agrégats de contrôle comptables.....	23
III.1.4-Cycle de vie économique et Construction des profils de consommation et de revenu du travail 24	
III.1.4.1- Le profil de consommation	25
III.1.4.2- Le profil du revenu du travail	26
III.2. Concepts et Méthodologie de calcul de L'IQCV.....	27
III.2.1. Concepts.....	27
III.2.2- Méthode de calcul de l'IQCV	28
III.3- Méthodologie de calcul de L'ISSP	30
III.4- Méthodologie de calcul de L'IDHE	31
III.5 Méthodologie de calcul de l'ISRT.....	33
III.6. Méthodologie de calcul de l'I2S2D	35
CHAPITRE IV : RESULTATS.....	36

IV.1. Résultats de l'ICDE.....	36
IV.1.1- Au niveau national	36
IV.1.2- Analyse comparative des pôles	38
IV.1.3- ICDE selon les pôles	46
IV.2- Résultats de l'IQCV	46
IV.2.1- IQCV au niveau national.....	47
IV.2.2- IQCV au niveau des pôles	48
IV.3-Résultats de l'ISSP	49
IV.3.1-Dynamiques de la pauvreté au niveau national	49
IV.3.2- Analyse comparative des pôles	50
IV.3.2.1- ISSP par pôle	50
IV.3.2.2- Dynamique de la pauvreté pure (PP) par pôle	52
IV.3.2.3- Dynamique de la non pauvreté pure (NPNP) par pôle	53
IV.3.2.4- Sortie de la pauvreté (PNP) par pôle	54
IV.3.2.5- Basculement dans la pauvreté par pôle (NPP)	55
IV.3.3- Dynamiques de la pauvreté au niveau des pôles.....	55
IV.3.3.1- Dynamiques de la pauvreté dans la Zone Métropolitaine	55
IV.3.3.2- Dynamiques de la pauvreté dans le pôle du Sud-Ouest.....	56
IV.3.3.3- Dynamiques de la pauvreté dans le Grand Kanem	56
IV.3.3.4- Dynamiques de la pauvreté dans le Centre-Est	57
IV.3.3.5. Dynamiques de la pauvreté dans la zone saharienne	58
IV.3.3.6-Dynamique de la pauvreté dans le Sud-Est.....	58
IV.4- Résultats de l'IDHE.....	59
IV.4.1- Au niveau national	59
IV.4.2-Au niveau des pôles	60
IV.4.2.1- Indice de la santé	60
IV.4.2.2- Indice de l'éducation.....	61
IV.4.2.3- Indice de niveau de vie.....	61
IV.4.2.4- IDHE.....	62
IV.5- Résultats de l'ISRT	63
IV.5.1- Analyse des résultats au niveau national	63
IV.5.2- Analyse des résultats au niveau des pôles	64
IV.6. Résultats de l'I2S2D	67
RECOMMANDATIONS	69
BIBLIOGRAPHIE	72
ANNEXES	xv
Annexe 1 : Equipe de Rédaction (Ateliers de BONGOR, MARA et INSEED)	xv
Annexe 2 : Equipe de finalisation	xvi
Annexe 3 : Equipe de validation (atelier de Mara)	xvii
Annexe 4 : Tableaux des indicateurs de la pauvreté	xviii
TABLE DES MATIERES.....	xx